5 centimes

La Petite Gironde

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

EDITION DU MATIN

5 centimes

45e ANNEE – N° 15.887

VENDREDI 31 DECEMBRE 1915

ÉDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Édition (Soir) : Bordeaux, Paris et l'étranger.
2e Édition : Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure.
3e Édition : Charente-Inférieure.
4e Édition : Charente.
5e Édition : Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Ariège, Aude, Pyrénées-Orient, Hérault.
6e Édition : Dordogne, Corrèze, Lot, Haute-Vienne, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron.
7e Édition : Hautes-Pyrénées, Gers.
8e Édition : Landes, Basses-Pyrénées, Espagne.
9e Édition : Lot-et-Garonne, Gers.
10e Édition (Matin) : Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arr de Bergerac.
11e Édition (2e matin) : Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas.
12e Édition (Matin) : Bordeaux et communes suburbaines.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone { De 8 h. à 20 heures, n° 82 / De 20 h. à 5 heures, n° 86

PARIS, 8, boulevard des Capucines. Téléphone { 103-37. / 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

		Le ligne		Le ligne
Annonces	dernière page (dix col. en 6)	1f 75	Faits Divers. . . (sept col. en 7)	7f
Réclames	4e 4e (sept col. en 7)	3 50	Chronique Locale (sept col. en 7)	11

S'adresser pour les annonces : A Bordeaux, Bureau du journal, 8, rue de Cheverus. A Paris, Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre. Agence Havas, 8, place de la Bourse. Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

	6 mois	3 mois	Un an
Gironde et les départements limitrophes ci-après : — Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne	6f »	11f	22f
Autres départements et Colonies	6 50	12	24
Etranger (Union Postale)	9 »	18	36
Abonnements d'un mois pour la France.	2 25	»	»

Les Abonnements se paient d'avance.

ROMAN D'AVENTURES

Tout ce que l'imagination du plus habile feuilletoniste pourra jamais accumuler et combiner d'ingénieuses ou d'angoissantes conjonctures ne saurait atteindre à l'intensité d'intérêt des feuilletons que nous offre la vie réelle. Un livre vient de paraître, bourré de faits, de chiffres, de documents, bien plus prenant que le plus irrésistible roman d'aventures. Son auteur, notre confrère Gabriel Alphaud, l'intitule : *L'Action allemande aux Etats-Unis;* il aurait aussi bien pu l'appeler : *Les Bandits de New-York*. Quelles intrigues ! quelles péripéties invraisemblables et vraies ! Cela se termine, comme il convient aussi bien aux romans mondiaux qu'aux drames populaires, par la punition du crime et la récompense de la vertu. J'entends qu'après des luttes passionnantes, des embuscades déjouées, des crimes écartés, des soporifiques éventés, après des alternatives de succès et de périls, l'honnête droiture des alliés finit par triompher de l'adresse infernale, de l'étonnante duplicité allemandes. Et la jeune Amérique tend son front à la Quadruple Entente, avec toute la retenue qui sied à la pupille du formaliste docteur Wilson. Mais notre droit est implicitement reconnu, et c'est le principal.

Tout y est : les personnages sympathiques, défenseurs du droit et de la justice : Jusserand, Roosevelt, Bacon, Myrron Herrick, Morgan, Brieux, avec une brillante phalange de subtils comparses, les chefs de la bande noire : Dernburg, Dumba, Bernstorff et Cie; l'arbitre incorruptible : le docteur Wilson, la jeune héritière *Columbia*, et même un personnage assez louche et troublant, ni chair ni poisson, qui finit par trahir la bonne cause, un certain... mais je ne le nommerai pas; tout le monde l'a reconnu.

Dès le début, un des séides de Dernburg, le diplomate allemand von Heintz, contre-amiral de réserve, reçoit de son maître une mission auprès du kaiser. Il s'agit de tromper la vigilance des croiseurs anglais qui ne laissent rien passer sur l'océan. Von Heintz s'engage comme soutier sur un paquebot, accomplit sa mission, traverse audacieusement le territoire britannique et regagne New-York, à la proue et à la sous-barbe des flottes alliées, se rembarque pour la Chine qu'on l'a chargé d'agiter, échappe à une perquisition des Japonais prévenus en passant à bord d'un charbonnier appelé par marconigramme. En Chine, il retrouve son compère von Voretz, et ils entreprennent à eux deux de soulever les troupes indigènes de la colonie anglaise de Hong-Kong. Le complot échoue. Von Voretz doit fuir en Chine centrale, où il se cache sous le nom de M. Nelsen, consul de Suède, dont il avait, quelque temps auparavant, volé la valise et les papiers diplomatiques. Puis, oublié il pénètre dans la zone militaire japonaise de Tsing-Tao et y installe avec une incroyable audace tout un service de télégraphie sans fil qui communique avec les stations clandestines établies par Dernburg aux Etats-Unis. Il poursuit sa besogne malfaisante jusqu'au jour où, à Moukden, il se trouve nez à nez avec le véritable M. Nelsen, qui le fait empoigner. Le procès dure peut-être encore.

Cependant, à Pékin, von Heintz continue ses exercices germaniques. Il corrompt des journaux, comme Dernburg en Amérique, envoie des émissaires dans toutes les directions pour conquérir des influences, ramasse pour l'Allemagne des denrées et de l'argent. Il expédie aux Etats-Unis un bateau chargé de poutres de construction en fer. Or, ces poutres sont creuses et elles contiennent 375 millions glanés par von Heintz chez les négociants allemands de la Chine au profit de la caisse noire de Dernburg, auquel ils permettront d'annoncer au monde qu'il a réussi un emprunt de pareille somme aux Etats-Unis.

Quant à Dernburg, son audace et son activité sont quelque chose d'incroyable et, pour tout dire, de merveilleux. Il organise une immense affaire allemande dont les ramifications s'étendent sur toute l'Union. Il a su disposer, on l'a vu, des postes clandestins de télégraphie sans fil d'une puissance énorme, dont les ondes, quand elles n'ont plus d'impostures à transmettre, servent encore à brouiller systématiquement les communications des alliés. Jour et nuit, il travaille pour son empereur. Il pénètre partout, en dépit des consignes; il insinue, il attaque, il persuade, il plaide, il encaisse les pires rebuffades avec l'insensibilité d'un grand boxeur sous les *swings* et les *uppercuts*, et il ne se décourage jamais. Mis à la porte, il rentre par la cave ou par la cheminée. Patelin ou insolent, selon les personnes et les besoins, il ne cesse de corrompre autour de lui, et surtout il ment, il ment à l'heure et à la course, la main sur le cœur et les yeux au ciel, avec un tel aplomb, avec une si belle candeur, que les mieux prévenus en sont impressionnés. Entre temps, il fait de la propagande pour l'industrie allemande. Il a embrigadé, de gré ou de force, tous les Germano-Américains, grâce aux notes prises dans les consulats, lors des arrivées d'émigrants. Il sait où ils sont; il connaît leurs ressources individuelles; il les fait marcher, cracher au bassinet. Si, devenus trop Américains, ils résistent, il trouve moyen, par ses affiliés, de les faire chasser du lieu où ils travaillent, de leur faire sentir qu'ils sont entre ses mains pieds et poings liés.

Le livre est à lire, à bien lire. On ne peut raconter ici toutes les phases de la lutte diabolique que soutint ce Dernburg. Cela vaudrait un poème épique. Ah ! s'il faut abhorer l'Allemagne pour son inhumaine immoralité, pour son atroce égoïsme, pour sa révoltante absence de scrupules, pour sa monstrueuse goujaterie mondiale, on ne peut s'empêcher de reconnaître sa fermeté de propos, son énergie infatigable, une et multiple, individuelle et générale. Abstraction faite des vilains procédés et des fins si blamables, quel enseignement que celui de ce peuple entièrement tourné vers le but qu'il s'est assigné, ce but fût-il l'inadmissible hégémonie ? Nous revenons de loin et nous échappons à un grand péril; mais songeons combien plus grand encore il eût été, ce péril, si les fins eussent été nobles et les procédés corrects : nous étions perdus !

Si déjà Dernburg a été vaincu aux Etats-Unis, c'est que, par bonheur pour nous, d'un bout à l'autre, l'action allemande reste entachée de ce vice rédhibitoire des entreprises germaines, alors qu'il ne s'agit plus seulement de conquérir par la force, mais de convaincre : l'absence totale de psychologie. Voilà, certes, des mots qu'on aura bien souvent répétés depuis le début de la guerre, mais cette répétition est indispensable, puisqu'ils désignent la caractéristique et comme le coefficient palliatif de toutes les manœuvres de nos éternels ennemis. Laborieuses, méticuleusement organisées, elles sont conduites avec audace et ténacité, mais avec un manque complet de dignité. La façon d'agir allemande est ignoble, injurieuse et révoltante pour tout ce qui n'est pas allemand : mensonge, espionnage aux portes, déguisement, corruption, perfidie, vol, attentat criminel... Selon le testament formulé sous le couteau de la guillotine par un scélérat qui pourrait être rangé parmi leurs plus illustres maîtres, le boucher Avinain, ils n'avouent jamais, mais la lumière que leur cynisme a laissé tomber sur leurs comportements est si éclatante qu'aux yeux du monde leur culpabilité est établie définitivement, malgré leurs arguties et leurs dénégations.

C'est leur faute immense de ne pas avoir su tenir compte de l'âme des peuples. Parce qu'ils désiraient ardemment le sceptre du monde, ils ont cru qu'il suffirait d'affirmer à l'humanité que ce serait là son bonheur, sans acception des moyens employés. Ces gens pratiques ont marché les yeux mystiquement fixés sur un abominable idéal. Ils avaient envisagé toutes les circonstances de fait; ils ont négligé toutes les circonstances morales. Et ils ont scandalisé l'assistance; ils tomberont sous les sifflets. Ils n'ont pas compris que, si tous les peuples sont, hélas ! fort loin de la vertu, il y a, au fond de chacun d'eux, une religion de la morale, seul soutien du progrès, seule garantie contre le retour à la barbarie et à la sauvagerie d'où nous sommes tous sortis et vers laquelle nous aurait inconsciemment entraînés la victoire allemande.

Heureusement qu'un criminel, même heureux, même admirable en quelque manière pour son intelligence et pour son indomptable courage, ne peut être un exemple que pour des esprits déjà tarés, dégénérés, maladifs.

La leçon n'est pas seulement pour l'Allemagne; elle est aussi pour nous. Gardons nos qualités de goût, d'ingéniosité, d'élégance, de tact, de modération, d'amabilité et notre génie, mais imitons la cohésion des Allemands et inspirons-nous de leur effort magnifique. Ainsi, nous ne serons pas les rois du monde, comme ils les voulaient être; c'est impossible. Mais nous reprendrons cette place si belle et qui, pendant si longtemps, ne nous fut contestée par personne, de flambeau intellectuel de la civilisation, de directeurs de la conscience des peuples. Eclairer le monde, c'est une autre tâche que de l'asservir.

Maurice DONNAY
de l'Académie française.

Sa Dernière Carte... c'est un Valet !

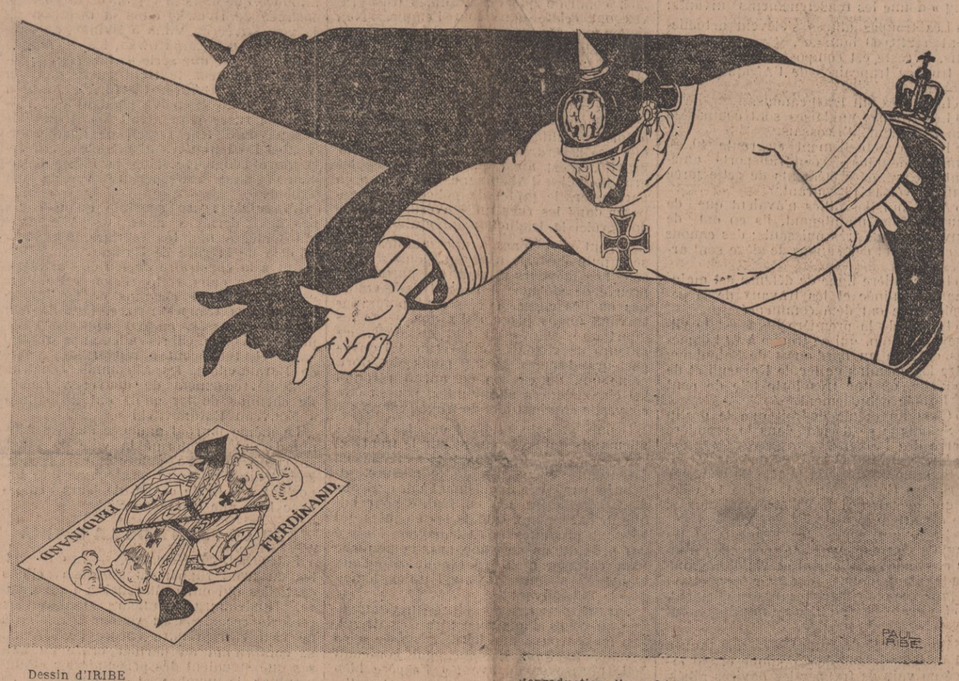

Dessin d'IRIBE — Reproduction d'une double-page en couleurs de *LA BAIONNETTE*.

LES SERBES EN EXIL

ENFANTS DE HÉROS

« Le premier convoi d'enfants serbes part aujourd'hui. Excusez-nous de vous les envoyer mal vêtus. Nous ne pouvons pas faire mieux. »

Tel fut le télégramme écrit par le représentant du roi Pierre à Salonique, au départ du navire emportant vers la France les pauvres petiots des héros serbes.

Ces trois phrases sont poignantes et sublimes. Elles révèlent une modestie superbe, une tristesse sans désespoir. Nos prodigieux alliés ont conservé toute leur énergie, et la farouche volonté qui les anime leur permettra de renouveler le miracle de 1914. Ils vaincront parce qu'ils ont la Foi.

En attendant, l'aire des Karageorges est souillé. Les Autrichiens sont à Belgrade et les Bulgares sont à Nisch. Partout des ruines fumantes et des monceaux de cadavres. Sous une pluie d'acier, l'armée du vieux Putnik et du vieux Pierre a franchi les montagnes albanaises. Elle se reforme sous la direction du roi agonisant et du général sublime qui n'a plus qu'un souffle de vie, mais qui ne veulent pas mourir avant d'avoir vu la victoire.

Le peuple serbe n'a pu se résigner à passer sous le joug de l'ennemi. Les villes et les campagnes se sont vidées. Des clans entiers se sont réfugiés dans les profondes vallées du sandjak de Novi-Bazar, et des milliers de personnes sont parties au hasard, poussant devant elles les petits bœufs orientaux et les moutons noirs.

Combien de ces malheureux se sont couchés au bord des pistes, pour ne plus se relever ! Combien d'innocents sont morts de faim dans les combes de la Tsernagora ! Combien de vieillards ont succombé au pied de leurs masures incendiées !...

A la suite des Barbares, la *smrt* — la mort — est venue, et c'est elle qui règne de Belgrade à Monastir.

Au long des frontières roumaines et grecques, on voit errer des enfants qui recherchent leur mère, des mères qui recherchent leurs enfants. On recueille ces malheureux, on les hospitalise; mais ils sont si nombreux qu'il a fallu prendre des mesures exceptionnelles.

Le personnel diplomatique et consulaire français en Grèce groupe les femmes et les enfants nécessiteux, et les dirige sur Salonique. Là, on les habille, on les réconforte, et on les évacue sur Marseille.

L'admirable Mme Vesnitch, femme de l'ambassadeur de Serbie en France, les reçoit dans cette ville. Elle est assistée de M. Fraissinet, qui s'occupe de toutes les questions matérielles, et d'un comité de dames dont le dévouement est au-dessus de tout éloge.

A leur arrivée, les évacués sont soigneusement examinés par une commission médicale. Puis on les envoie dans les coins les plus riants du Midi, afin que l'exil leur semble plus doux.

Le premier convoi a débarqué le 27 décembre au Frioul. Il a été aussitôt fractionné, et mercredi matin, à onze heures, quarante-six enfants et cinq femmes entraient en gare de Bordeaux-Saint-Jean.

⁂

Le train stoppe, les portières s'ouvrent. Ce sont d'abord les grands qui descendent, des adolescents de quinze ans qui regardent autour d'eux avec une légère angoisse bien compréhensible.

Où sont-ils ? Ne vont-ils pas entendre le canon ?...

Ils ne conçoivent pas qu'il existe encore des cités à l'abri du pillage et du feu. Voilà de longues semaines, ils sont partis de Belgrade, pour Nisch; puis il a fallu quitter Nisch pour Monastir, puis il a fallu fuir de Monastir à Salonique, dans la neige, sous les obus...

Des gamins s'ébrouent, tout heureux d'être au bout du voyage. Ils causent à voix basse, se montrent avec curiosité la grande horloge dont on voit trotter l'aiguille.

Et voici les tout petits, silencieux, harassés, blottis les uns contre les autres comme des oiseaux frileux. Cette blondinette n'a que cinq ans. Elle semble lasse à mourir. Elle a peine à lever ses grands yeux bleus sur le monsieur qui la prend pour l'embrasser.

Ces enfants parlent une langue douce et musicale. Quand on les interroge, ils se tournent gentiment vers l'interprète, et c'est ainsi que nous sont révélés d'horribles drames.

— Où est ta maman ?

Les yeux du garçonnet s'embuent soudain.

— Je ne sais pas.

— Et ton papa ?

— A la guerre.

— Viens-tu seul de Belgrade ?

— J'avais une petite sœur. Elle est morte à Nisch.

Beaucoup d'enfants sont morts pendant l'exode. Ils succombaient de fatigue ou bien, chassés par les Huns, ils couraient, couraient jusqu'à ce que leurs jambes fléchissent.

On en a trouvé au fond des bois, au bord des torrents, et jusqu'en Albanie. Mais on ne les a pas tous découverts. On ne peut songer sans horreur à ceux qui sont morts dans la campagne déserte, en appelant leur mère assassinée.

Pauvres martyrs ! Ils sont arrivés à Marseille en loques, les pieds enveloppés dans des journaux, effarés et gémissants, si humbles et si misérables que les larmes perlaient aux yeux des spectateurs.

— Par ici, mes enfants... Venez avec moi...

Dociles, confiants, ils suivent la dame toute blanche qui les entraîne vers l'infirmerie.

⁂

Ils mangent, timidement. Le voyage a été trop long, ils n'ont pas faim.

La curiosité attendrie de ceux qui les entourent ne les gêne point. Ils ont l'air de savoir qu'ils font partie de l'Histoire. Ils ont vécu des heures qui les rendent graves pour toujours.

Ces chérubins pourraient conter d'effrayantes aventures. Il paraît que celui-ci a vu une femme clouée au mur, comme une chouette. La malheureuse criait de douleur, et à ses pieds, un chien éventré hurlait à la mort.

Cet autre a été tiré d'un puits plein jusqu'aux bords de cadavres sanglants. Celui-là a servi de guide aux Autrichiens pendant deux jours. On le forçait à marcher en le piquant avec une baïonnette.

Si la haine de quelques Français a besoin de s'affermir, qu'ils aillent voir les petits Serbes, qu'ils aillent contempler les pauvres figures hâves de ceux qui n'ont plus de patrie, plus de mère, plus rien. Ils seront saisis d'une pitié immense, en même temps que d'une sainte envie de vengeance.

Oh ! oui, il faut lutter jusqu'au bout. Il faut que les coupables souffrent par leur chair et par la chair de leurs enfants. Il faut qu'ils éprouvent ce qu'ils ont fait éprouver. Il faut qu'ils expient !

Le repas est fini. Les joues sont plus roses, les yeux plus brillants. On babille, on allonge le cou pour voir ce qui se passe dehors. Après tant d'heures de wagon, on voudrait un peu se dégourdir.

Justement, l'aimable M. Résal met un tramway à la disposition de la caravane. Vite, ce petit monde s'engouffre dans la voiture jaune, et en route vers les visions de féerie !

⁂

La Serbie, la grande petite Serbie, est tout entière en exil. Elle a transporté ses archives en Grèce. Elle envoie son Parlement en Italie. Remercions-la de nous confier son trésor le plus précieux : ses enfants, son avenir.

Nous aurons à cœur de dispenser à ces enfants le bonheur qu'ils sont en droit d'espérer de nous. La charité de la France est inépuisable. Donnez pour que les déshérités aient des lainages et des chaussures ! Donnez pour qu'ils se souviennent de leur exil comme d'un beau rêve ! Donnez pour que les héros de la Dvina soient heureux quand ils recouvreront leur sol et leur famille !

Au nom de la Patrie, donnez pour les petits Serbes !

Laissez faire, laissez passer...

On étonnerait beaucoup les politiciens de tous les pays en insinuant qu'ils ne peuvent tout savoir comme Pic de La Mirandole, et que le mandat législatif ne suffit pas à leur conférer une compétence étendue et universelle. Ils décident pourtant en toutes matières, et par leur ignorance et leur présomption, contribuent à assurer ce « règne de l'incompétence » dont nous souffrons cruellement.

Regardez chez nos bons amis les Anglais. Ce sont des gens réfléchis et pratiques auxquels on n'en conte point en matière d'intérêt. Il n'empêche que le grand savant sir William Ramsay a dû faire toute une campagne pour obtenir que la glycérine indispensable aux munitions restât en Angleterre au lieu d'aller alimenter les usines boches. Cela est énorme, mais cela est.

L'Angleterre est maîtresse des mers en principe. Elle importe la marchandise des colonies, et le précieux produit est réexporté par les neutres en Allemagne. Le blocus ici ne joue plus. Sir William Ramsay a fait le calcul de ce que représente la graine de lin qui a ainsi passé à travers l'Angleterre à destination de l'Allemagne : il y a de quoi faire 18,000 tonnes d'explosifs ! Le journaliste ajoute en matière de conclusion :

« Il est difficile de se rendre compte si la présente politique du gouvernement est due à un manque de connaissances ou à des raisons de politique supérieure. Si la première interprétation est celle qu'il faut adopter, on peut demander légitimement ce que font les chimistes du gouvernement et les comités de conseillers scientifiques pour éclairer la religion des autorités responsables. »

Mais chacun sait que les compétences scientifiques n'ont le plus souvent aucune responsabilité. Les dirigeants les tiennent en suspicion. Leur autorité pèserait trop lourde. On préfère prendre l'avis de gens « désintéressés », c'est-à-dire étrangers à la matière. Monselet n'assistait pas aux premières représentations dont il devait rendre compte « pour n'être pas influencé ». C'était une boutade; mais on lui donne parfois en haut lieu la valeur d'un dogme, et les avis des ignorants ont force de loi.

Notre confrère des *Débats* dit justement :

« Il ne suffit pas d'avoir des hommes scientifiques : il faut les utiliser et les consulter. Un politicien ne sait pas nécessairement toutes les choses de par son caractère d'élu du peuple. »

Le malheur, c'est que le politicien ne sait pas qu'il ne sait rien. Il pourrait n'être qu'inoffensif : il devient dangereux.

P. B.

P.-S. — Nous avons publié ici même une fantaisie argotique intitulée : « Avant et Après », sous la forme d'une pseudo-correspondance attribuée à un jeune poilu imaginaire, le vicomte de Fontanges. Le nom avait été piqué au hasard dans l'histoire de France à laquelle il appartient et non dans un annuaire local ou mondain.

LE SERVICE OBLIGATOIRE POUR LES FEMMES

Lokal Anzeiger. — Partisan de ce projet, le docteur von Behr-Pinnow écrit :

« *Supposons que l'année de service soit imposée aux jeunes filles de dix-huit ans.*

» *Nous avons, d'après le dernier recensement, environ 400,000 jeunes filles de cet âge, dont 10 %, soit 40,000, seraient inutilisables. En comptant pour chacune d'elles une dépense de 1,000 marks par an, ce qui est modéré, on voit que le projet coûterait annuellement à l'Etat un tiers de milliard.*

» *Cette somme épouvantera peut-être les maîtres de nos finances. Peu importe. Il faut que nous consacrions tout ce qui est nécessaire à l'éducation du peuple, car il ne s'agit de rien de moins que d'assurer l'avenir de l'Allemagne.* »

Le « Berliner Tageblatt » fait peine !...

Sa mélancolie augmente chaque jour. Voici où il en est aujourd'hui :

Il y a quinze jours, nous nous sommes demandé ce que la guerre nous rapportera; à l'heure actuelle, nous demandons ce qu'elle nous coûtera encore. *Quoi qu'il en soit, afin que nous soyons prêts à tout, le chancelier n'a pu faire autrement qu'exiger les nouveaux dix milliards.*

C'est que nous aurons des difficultés inimaginables pour maintenir l'équilibre de notre budget et faire face en même temps à toutes nos dépenses. Nous devons nous attendre à un appauvrissement général du peuple, dont nous n'avons même pas besoin de dire les suites désastreuses pour la vie en général, pour le bien-être privé et surtout pour l'économie nationale du pays et sa civilisation. Mais, comme l'a si bien dit Helfferich, nous supporterons plutôt la misère que la loi de l'ennemi.

C'est que la transformation d'un pays industriel comme le nôtre, réduit à vivre de l'importation et de l'exportation, en une forteresse bloquée, n'est point une tâche facile. Elle ne peut se faire sans heurts et sans accidents. Ce qui est encore pire, c'est que tout n'a pas marché comme il le fallait et comme on l'aurait désiré.

Le Destin du Kronprinz

Où est-il ? On ne sait. Peut-être se prépare-t-il pour la grande offensive dont on parle... trop. Quel sera son sort d'ici deux ans ? Qui le dira ? Mais on peut dire par où il passa, pendant quelques mois de guerre. 5 août 1914, victime d'un attentat à Berlin; 18 août, grièvement blessé, transporté à l'hôpital d'Aix-la-Chapelle; 24 août, victime d'un second attentat; 4 septembre, il se suicide; 13 septembre, à Bruxelles, il meurt dans un lazaret; 15 septembre, il dirige une attaque contre Verdun; 16 septembre, blessé par un schrapnell en Pologne; 18 octobre, blessé sur le front français; 20 octobre, la kronprinzessin arrive à son lit de mort; 25 octobre, on le trouve mort sur le champ de bataille; 3 novembre, on l'enterre; 4 novembre, il est tué par une balle française; 8 novembre, il est fou; 18 novembre, il prend le commandement du front Est; 17 décembre, blessé à mort; 16 janvier, blessé; 3 mars, destitué..., etc. Et c'est là la série des rumeurs qui coururent sur le kronprinz, pendant les huit premiers mois de la guerre.

Etranges Pacifistes

Londres, 29 décembre (officiel). — *Sur 789 sacs postaux que l'« Oscar-II », vapeur qui portait les pacifistes américains, amenait en Europe, 55 renfermaient environ 4,000 livres de caoutchouc adressées à un agent bien connu de transports allemand en Suède. Ces 55 sacs ont été saisis*

DES CANONS ! DES MUNITIONS !

UN ATELIER D'OBUS DE 75 — Photo CHUSSEAU-FLAVIENS

A DEMIR-HISSAR

FEMMES REFUGIEES SERBES — Photo MANUEL

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 31 décembre 1915

(6)

LE

Sergent Renaud

Par Pierre SALES

PREMIÈRE PARTIE

— Mais si elle t'aime déjà ?

— Affection de sœur, te dis-je ! Tu l'auras qu'à paraître, à te montrer tel que tu es, si bon, si brave, si généreux, portant si dignement ton grand nom, et la chère enfant t'aura bien vite placé dans son cœur... Vois-tu, il se passe en moi des choses si graves que je m'imagine parfois que je pourrais mourir; et alors, je veux unir les deux êtres que j'aime le plus au monde après ma mère !...

Brettecourt le dévisagea avec anxiété.

— Et *cette* femme ? murmura-t-il.

— Oh ! elle ! s'écria Villepreux en lui serrant violemment la main, il y a des moments où je crois que je l'aime plus que tout, plus que ma mère elle-même !

Brettecourt fut effrayé par l'animation de son ami.

— Villepreux, quand un amour est si violent, il faut le craindre. Un amour qui peut diminuer l'affection d'un fils tel que toi !... Ami, il faut arracher un tel amour de ton cœur ! Tu as raison, je reviens à propos pour lutter contre toi-même !

— Arracher mon amour de mon cœur ! fit Villepreux, avec un regard jeté vers le ciel, tu en arracherais plutôt la vie ! Pour la seconde fois, tu viens de blâmer, d'insulter presque mon amour... Si tu savais !

Il entraîna son ami dans un petit salon où ils pouvaient être seuls, et lui serrant la main :

— Tu ne connais que ces coquettes du grand monde ou du mauvais — elles sont aussi dangereuses les unes que les autres — qui passent leur vie à se moquer des hommes, et dont l'amour malsain suffit à empoisonner toute une existence. Mais, Brettecourt, j'aime une jeune fille, noble et belle malgré l'obscurité de sa naissance... Et cet amour durera toute ma vie, puisque, en quelques mois, il m'a complètement transformé.

Villepreux demeura quelques minutes immobile, silencieux. Puis il reprit :

— Je ne te raconterai pas comment nous nous sommes aimés, je ne saurais pas être bref, et nous n'avons plus beaucoup de temps. Je veux que tu assistes à mon testament...

— Ton testament ?

— Oui, Henri. Je comprends à quel point ma conduite peut t'étonner; mais je te l'ai déjà dit, je ne suis plus le même homme. Je vivais, insouciant de tout, songeant simplement à bien assurer le bonheur de ma mère, et, pour toutes les autres choses de la vie, me laissant aller au courant habituel; je n'avais jamais réfléchi à l'avenir. Pour t'en donner un exemple, malgré mon affection pour Juliette, je n'avais jamais songé à son mariage. Je vivais heureux, ou plutôt me croyant heureux, libre, indifférent, quand tout à coup cet amour a pénétré en moi, faisant de moi un homme.

» Jusqu'au jour, vois-tu, où une femme s'est donnée à vous, n'ayant plus confiance qu'en vous, ne comptant plus que sur vous, on n'est qu'un enfant ! Le véritable amour vous fait comprendre la vie avec tous ses devoirs, toutes ses difficultés, mais aussi avec ses bonheurs profonds, durables, certains ! Cet amour s'est emparé de moi avec une rapidité insensée; si tu connaissais celle qui l'a causé, tu me comprendrais mieux ! C'est une simple ouvrière, une pauvre petite ouvrière en lingerie ! Ses parents appartenaient à la bourgeoisie; mais ils sont morts, la laissant, elle et sa grand'mère avec qui elle vit, dans un état voisin de la misère.

» La jeune fille que j'aime, moi, Jean d'Angoville, marquis de Villepreux, moi qui possède des millions, est une simple ouvrière. Je l'aime depuis plusieurs mois, *et elle est toujours simple ouvrière*. Pour elle, d'ailleurs, je ne suis pas le marquis de Villepreux, mais un modeste étudiant qui l'épousera après avoir pris son titre de docteur en droit.

» Ce simple petit roman, qui doit te sembler banal, a changé toutes mes pensées. La pureté de sentiments qui nous a d'abord unis contrastait si vivement avec les légères amours, que j'avais eues jusque-là, qu'il n'a fallu que quelques jours pour me montrer l'inanité du bonheur mondain. J'ai passé des heures délicieuses dans les deux chambrettes qui servent de logement à la grand'mère et à la petite-fille.

» Je ne te donnerai qu'un détail qui semblerait ridicule à tous nos collègues du cercle, mais que toi, mon ami, mon frère d'armes, toi qui as souffert de la soif dans une expédition contre les Kabyles, tu dois comprendre : cette bonne vieille fait tous les ans une provision de petites liqueurs, de ces liqueurs dont on se moque; un soir, mourant de soif, j'étais chez elles, elles m'ont donné un verre d'eau fraîche avec quelques gouttes d'une de leurs liqueurs; je n'avais jamais rien bu... d'aussi bon ! Mais je m'attarderais à mille rien, et je veux arriver tout de suite aux conséquences de notre liaison... Un jour de folie, j'ai abusé de sa douceur, de son innocence; et depuis nous sommes unis par le plus sacré, le plus respectable de tous les liens...

— Un enfant ?...

— Qui naîtra dans quelques mois ! Ah ! quand elle m'annonça cela, elle pleurait d'abord... Elle tremblait à l'idée d'avouer à sa grand'mère la faute commise... Et puis, peut-être y avait-il aussi, dans son esprit, une crainte vague que cela ne diminuât mon amour, enfin toutes les appréhensions qui assaillent une jeune fille dans une aussi cruelle position. Je l'ai rassurée bien vite : cet enfant, ce fils — mon cœur me dit que c'est un fils — portera mon nom ! Me blâmeras-tu, Brettecourt ?

— Moi ! te blâmer de faire ton devoir d'honnête homme ?

— Ah ! que ta parole me fait de bien !

— Mais je l'aimerai, ton fils ! s'écria Brettecourt avec élan. Quelque chose me dit, à moi aussi, que ce sera un fils !

— Cette nouvelle, vois-tu, m'a bouleversé. Il m'a semblé que ce n'était pas seulement dans son sein, mais dans le mien en même temps que notre enfant tressaillait. J'étais père, Brettecourt ! Aucune parole au monde ne peut exprimer ce que j'ai ressenti. J'aurais voulu l'annoncer publiquement, fièrement !! Et j'ai dû me taire; c'est ma seule souffrance...

— Et ta mère ?

Villepreux se cacha le visage dans les mains.

— Ah ! ma mère ! Je n'ai pas osé lui avouer la vérité, de même que je n'osais plus retourner chez ma fiancée, avant que cette situation ait été complètement dénouée... Je n'osais même plus écrire à la pauvre enfant, ne sachant que lui dire, n'ayant plus la force de mentir !...

— Je connais ta mère, dit Brettecourt; elle aimera l'enfant. Pourrait-elle ne pas aimer ce qui vient de toi ?... Mais la mère de l'enfant ?

— Je ne les séparerai jamais l'un de l'autre ! déclara noblement Villepreux. Et tu arrives au moment où je prends pour cela les dispositions nécessaires : j'allais écrire à ma mère, mais c'est toi qui iras lui parler en mon nom !

— Je préférerais que tu m'ordonnes d'enlever trois drapeaux à l'ennemi; cependant je ferai ce que tu voudras.

— Depuis que je sais que je suis père, depuis que j'ai vu sortir de moi une vie nouvelle, j'ai pensé à la mort, reprit Villepreux avec une gravité mélancolique. Je suis sûr que toi, qui vis continuellement en face d'elle, tu n'y as jamais réfléchi autant que moi...

— Je t'avoue que je n'y ai jamais songé que le jour des deux drapeaux, à Magenta; et encore, était-ce pour toi : tu t'exposais, en souriant, aux balles des Autrichiens.

— Ce jour-là, je n'y songeais guère; mais, depuis quelque temps, je me dis sans cesse que je puis mourir tout à coup, sottement, en tombant de cheval, ou en me battant en duel... Tiens, notre camarade Vauchelles est un brave et charmant garçon; mais il m'ennuie en se moquant, depuis quelques jours, de ma mélancolie : que je lui réponde un mot désagréable, il prendra la mouche, et il est de première force à l'épée... Tout cela n'est pas probable; mais, enfin, je pense sans cesse à la mort, et j'ai voulu prévenir ce qui se passerait après. Mon notaire a reçu l'ordre de préparer mon testament; ce testament est prêt, sauf les noms, que je lui donnerai cette après-midi : je veux, par un acte authentique, reconnaître d'avance mon enfant et lui laisser ma fortune. Après cela, j'attendrai tranquillement l'avenir.

Villepreux s'était tu; Brettecourt réfléchissait. Il dit enfin :

— Je ne te poserai aucune question injurieuse; je suis certain maintenant que tu n'as pu te tromper, ni être trompé. Avant de la connaître, j'estime la jeune fille que tu aimes; je craignais pour toi quelque amour mauvais, et tu m'aurais alors trouvé impitoyable. J'irai donc trouver ta mère; et, bien doucement, bien respectueusement, je l'amènerai insensiblement, ou du moins je l'espère, à envisager sans colère ta situation; je serai même rusé — on apprend la ruse à la guerre — je la prendrai par l'enfant... Et puis, l'indulgence des mères est comme celle de Dieu, si grande !... Peut-être ton bonheur s'accomplira-t-il ? Je ne te demande qu'une chose, que ma conscience m'ordonne : je veux voir ta fiancée !

— Tu la connaîtras ce soir, dit simplement Villepreux. J'avais compté sur toi comme sur moi-même, je vois que je ne m'étais pas trompé.

(A suivre.)

515e JOUR DE GUERRE

Communiqués officiels français

Du 30 Décembre (15 h.)

A L'OUEST DE PÉRONNE, l'ennemi a tenté de s'emparer d'une de nos sapes devant Dompierre. Il a été complètement repoussé.

EN CHAMPAGNE, dans la région de la ferme Navarin, nos tirs d'artillerie ont empêché l'ennemi de réparer les tranchées démolies par nous dans la nuit du 28 au 29.

Rien à signaler sur le reste du front.

Du 30 Décembre (23 h.)

En ARTOIS, notre artillerie a fait sauter un dépôt de munitions au sud-ouest de Beaurains.

Entre l'AVRE et l'OISE, activité de canons de tranchées qui ont bombardé efficacement les ouvrages ennemis et détruit un dépôt de munitions dans le secteur de Beuvraignes.

Entre l'OISE et l'AISNE, nos batteries ont détruit des abris de mitrailleuses vers Bailly.

Au nord de SOISSONS, un tir de notre artillerie, réglé par avions, a réduit au silence et endommagé une batterie allemande.

Dans les VOSGES, la canonnade a été très active au cours de la journée, notamment dans les régions de l'Hartmannswillerkopf, de Metzeral et du Linge.

Un de nos obus a provoqué dans un bois, au nord-ouest de MUHLBACH (vallée de la Fecht), cinq fortes détonations successives.

Dans la région du REHFELSEN, une attaque allemande à coups de grenades a été aisément repoussée.

ARMÉE D'ORIENT

Dans la journée du 29, nos avions ont bombardé les parcs et les campements bulgares de PSTRIK, à l'est du lac de DOIRAN.

Rien à signaler en deçà de la frontière grecque.

CORPS EXPÉDITIONNAIRE DES DARDANELLES

Grande activité des deux artilleries dans les journées du 28 et du 29. L'ennemi a tiré principalement sur les tranchées de SED-UL-BAHR.

Dans la matinée du 28, un cuirassé français a violemment bombardé les batteries turques de la COTE D'ASIE.

Dans l'après-midi, un avion ennemi qui tentait de survoler nos lignes a été mis en fuite par les avions alliés.

Communiqué russe

Pétrograd, 30 décembre.

Une tentative de l'ennemi d'approcher de nos retranchements de la chaussée de BAUSK, en automobiles blindées, a été facilement réprimée par notre feu.

Sur l'ensemble du front, dans la région de RIGA, duel d'artillerie et fusillade, particulièrement intense près de la tête de pont d'UXKULL.

Des opérations réussies de notre artillerie ont été signalées en de nombreux endroits.

Sur le reste du front, jusque dans la région du PRIPET, duel habituel d'artillerie et de fusillade. Sur le front au sud du PRIPET, les combats continuent.

Front du Caucase

Dans la région côtière au bord de la MER NOIRE, et au sud-ouest du MONT AKHDAGH (région du lac de TORTUM) notre feu a fait cesser les travaux de fortification entrepris par les Turcs.

Communiqué anglais

Londres, 30 décembre.

(Communiqué du 29 décembre, 21 heures.)

Hier, quatre aéros allemands ont dirigé une attaque contre un des aérodromes britanniques. Deux d'entre eux seulement ont atteint leur objectif sans causer de dégâts. Un aéro britannique a été abattu.

Hier soir, nous avons pénétré dans les tranchées allemandes près d'Armentières, et y avons provoqué de nombreuses pertes à coups de grenades. Notre détachement est rentré dix minutes après n'ayant eu que des pertes insignifiantes.

Aujourd'hui, nous avons canonné avec succès les tranchées et les abris ennemis sur de nombreux points entre Mamets et Monchy.

Les Allemands ont fait éclater près de Givenchy deux petites mines qui n'ont causé aucun mal.

Autour d'Ypres, violent duel d'artillerie.

Communiqué italien

Rome, 30 décembre.

Dans la vallée de LAGARINA, des groupes d'infanterie ennemis ont attaqué à différentes reprises nos détachements dans les environs de CASTELLO DANTE (au sud de Rovereto), mais ils ont été constamment repoussés et ont laissé entre nos mains quelques prisonniers.

Dans la région du COL DI LANA, une tentative d'attaque de l'ennemi contre le SETSASS et le CHERZ a été paralysée par notre feu d'artillerie et d'infanterie.

Communiqué belge

Le Havre, 30 décembre.

L'activité sur le front de l'armée belge a été moins grande aujourd'hui que durant les jours précédents.

Duels d'artillerie, surtout dans les environs de DIXMUDE et plus au sud.

Communiqué monténégrin

Le 28 décembre, violent duel d'artillerie sur tout le front de l'armée du Sandjak.

Sur notre front du Lovcen, l'ennemi a continué ses attaques contre Raskova-Gora. Après des combats acharnés, qui ont duré trois jours, au cours desquels plusieurs milliers de coups de canon ont été tirés des forts et des navires de guerre de Cattaro, les Autrichiens ont battu en retraite poursuivis par nos troupes.

Pas de changement sur les autres fronts.

NOTES OFFICIELLES

L'Armée et la Main-d'Œuvre agricole

Paris, 30 décembre. — Estimant qu'il serait impossible de fixer périodiquement comme il a été tenté en 1915, le concours que l'armée devra prêter à l'agriculture, le ministre de la guerre a décidé de chercher la solution de la question de la main-d'œuvre agricole dans une large décentralisation, seul moyen de régler tous les cas d'espèce dans les conditions de célérité et d'efficacité nécessaires. En conséquence, il a décidé que les généraux commandant les régions auraient en cette matière la délégation permanente des pouvoirs du ministre de la guerre sous le contrôle des inspecteurs généraux.

Le but à réaliser est de prêter à l'agriculture, sous toutes ses formes, le concours maximum compatible avec l'état de guerre. Dans une circulaire qu'il vient d'adresser à ce sujet aux généraux commandants des régions, le général Galliéni dit :

« La mise en valeur du sol est un des besoins auxquels il faut satisfaire à tout prix au même titre que le ravitaillement en hommes et en matériel, ou la mise à la disposition des usines travaillant pour la défense nationale de la main-d'œuvre nécessaire. En vous inspirant de cette idée, il vous appartiendra à l'avenir de prévoir pour votre région des mesures propres à réaliser le desideratum indiqué ci-dessus. »

Les commandants de région seront assistés d'organes permanents qui seront à la fois consultatifs et exécutifs. Ils comprendront dans chaque département le préfet ou son délégué, un officier général ou son délégué, le directeur des services agricoles.

Les procédés à employer pour donner satisfaction aux besoins agricoles, continue la circulaire, sont variés :

« Vous pourrez utiliser ceux qui ont été en vigueur cette année (permissions individuelles, équipes de travailleurs, prêts de chevaux aux cultivateurs), ou en instituer de nouveaux. C'est ainsi qu'on peut recommander les « équipes volantes », mises par les chefs militaires de tout ordre, de leur propre initiative, pour une journée ou une demi-journée à la disposition des cultivateurs du voisinage pour donner « un coup de main ».

L'Appel de la Classe 1917

Les Convocations sont lancées

Paris, 30 décembre. — Les bureaux de recrutement qui avaient préparé le travail de préparation de la classe 1917, et qui n'attendaient que le vote de la loi relative à l'appel de ce contingent, ont lancé dès hier un certain nombre de convocations.

Concours des Elèves-Aspirants de Cavalerie

Paris, 30 décembre. — Un concours pour l'obtention du titre d'aspirant de cavalerie aura lieu les 7 et 8 février 1916. Il sera réservé :

A. Aux appelés de la classe 1917, engagés volontaires et récupérés de toutes classes, y compris les hommes du service auxiliaire classés dans le service armé; incorporés ou passés dans le service armé trop tard pour avoir pu prendre part au dernier concours.

B. Aux hommes évacués des armées présents dans les dépôts à la date du concours et n'ayant pas pris part aux concours précédents.

C. Exceptionnellement, sur la proposition des commandants de dépôts, à certains hommes non compris dans les catégories précédentes qui, qualifiés pour prendre part à un des deux précédents concours, s'en seraient trouvés empêchés par un cas de force majeure dûment constaté. Ces autorisations exceptionnelles seront accordées par les commandants de région.

Les candidats devront être rendus le 6 février au soir dans les centres d'examen ci-dessous : Tours, candidats des 9e, 10e et 11e régions; Montauban, candidats des 12e, 16e, 17e et 18e régions.

Le Parlement en Permanence

UN FAIT SANS PRECEDENT

Paris, 30 décembre. — Ainsi qu'on l'a vu, les Chambres se sont séparées hier d'elles-mêmes, sans intervention gouvernementale, laissant à leurs présidents respectifs le soin de les convoquer. « quand il y aura lieu », a dit au Palais-Bourbon M. Paul Deschanel.

Au Sénat, au contraire, le président a donné rendez-vous au mardi 11 janvier, qui est la date à laquelle s'ouvrira de plein droit la session ordinaire 1916. C'est la première fois depuis la mise en vigueur de la Constitution, depuis quarante ans, que pareil fait se produit. Le gouvernement a renoncé à exercer son droit de clôture des sessions aux époques où il aurait pu légalement le faire; il a laissé la session se continuer sans interruption depuis le 12 janvier 1915 jusqu'à aujourd'hui. Par suite de cette abstention gouvernementale, c'est la session ordinaire qui se poursuit même aujourd'hui après la séparation et qui se poursuivra jusqu'au 11 janvier 1916. A cette dernière date, la session ordinaire de 1916 s'ouvrira de plein droit, de sorte que depuis janvier 1915 le Parlement aura possédé une permanence de fait, par suite de l'abandon par le pouvoir exécutif de sa prérogative constitutionnelle.

Les Journaux de Paris

DE CE MATIN

LA RESOLUTION DU CONGRES SOCIALISTE

Le Rappel :

Passons donc condamnation sur les formules, d'ailleurs dépourvues d'importance, touchant la reprise ultérieure des relations de la démocratie socialiste française avec la sozial-demokratie allemande. On n'en est pas encore là. Jamais les socialistes de Berlin ne lâcheront ni sur la question des Hohenzollern, c'est-à-dire la question du militarisme prussien, ni sur la question de l'Alsace-Lorraine. Ils ne le veulent pas, ils ne le peuvent pas. A cela, nos socialistes ne changeront rien. Mais ils prétendent aller jusqu'au bout avec les autres Français pour la défense nationale. C'est l'essentiel.

Quant à leurs restrictions concernant l'Alsace-Lorraine et d'autres questions qu'il nous plaît pour l'heure de ne pas soulever, elles importent peu au fond. C'est la France qui fera la paix, ce n'est pas une minorité du Parlement et du pays.

Le **Figaro** (A. Capus) :

Le manifeste socialiste était peut-être indispensable à la discipline intérieure du parti et, de ce côté-là, il est sans intérêt pour l'opinion. Mais il n'a porté à la situation générale aucun élément nouveau de force ni de clarté.

Ce qu'il contient de bon eût gagné à être dit en quelques lignes, sans précaution oratoire, nettement, fermement, et cela se confond d'ailleurs avec le sentiment commun de tous les Français. Ce qu'il y a de mauvais l'est surtout par l'expression équivoque et un air d'excuse à des personnes invisibles. On sent à chaque tournant de phrase que le rédacteur du Manifeste est tiré par la manche et qu'il entend des grognements autour de lui.

L'**Œuvre** (A. Savarus) :

Rien n'est plus comique que cette discipline scolaire pieusement acceptée par des quinquagénaires qui se prétendent rebelles à tous les jougs. Mais je serais bien surpris si l'élève G. Hervé se laissait intimider par le pion. Nous allons sans doute entendre quelque réponse insolente.

Dieu merci ! Jamais Hervé ne s'est retenu de dire ce qu'il avait envie de dire et avec une extrême clarté. Je gage que ce n'est pas lui qui a rédigé la phrase sur l'Alsace-Lorraine que le parti a proposée hier, à la stupeur des Français.

***

EN FAMILLE

La **Guerre sociale** (G. Hervé) :

Je prie les adversaires du parti socialiste de ne pas essayer d'exploiter contre lui, comme c'est déjà commencé, un incident qui s'est produit au Congrès relativement à ma personne. Il ne s'agit pas du tout d'un conflit à propos du fond de nos idées actuelles, puisque je suis réélu membre de la commission administrative permanente où je faisais exactement la même politique que Thomas, Guesde ou Sembat. Il s'agit d'un conflit avec la Fédération de la Seine en raison de mes récents articles de la « Guerre sociale ». Mes articles de journaux me valent régulièrement tous les ans un conflit analogue à chaque Congrès national. Celui-ci se réglera comme les autres par la procédure instituée à l'intérieur de notre parti pour ce genre de froissements.

DÉPECHES DE LA NUIT

Aux Balkans

Les Défenseurs de Salonique

Rotterdam, 30 décembre. — Un télégramme de Salonique à la « Vossische Zeitung » donne les renseignements suivants:

« Les troupes alliées s'élèvent actuellement à 210,000 hommes, dont 90,000 Anglais, le reste est composé principalement de troupes françaises de l'Afrique et des colonies.

» Les alliés ont 1,200 canons.

» Les troupes anglaises sont composées principalement d'Ecossais.

» Il y a actuellement en route 40,000 hommes de plus. Trois transports amenant les premiers éléments de cette force sont arrivés le 19 courant.

» Au début, les alliés n'avaient que de vieux canons; maintenant, ils en ont de nouveaux et de très puissants; des canons à tir rapide et des canons de siège sont arrivés.

» La première ligne de défense est maintenant terminée et les travaux de la seconde ligne ont déjà commencé.

» La clé de la première ligne est le village de Topoin, qui se trouve à 22 kilomètres environ au nord-ouest de Salonique, entre les chemins de fer de Karasuli et de Monastir, où une très forte tête de pont est formée actuellement.

» C'est au même endroit que le destin de Salonique se décida dans la première guerre des Balkans.

» Le point le plus important de la seconde ligne de défense est la tête de pont sur la rivière Galiko, qui est contre la ville, ce qui ne laissera pas d'être scabreux si elle est attaquée.

» Entre ces lignes, les Français et les Anglais ont construit de nouvelles routes et se sont habilement servis d'une multitude d'automobiles qui leur permettent de faire mouvoir leurs troupes rapidement.

» De grandes quantités de munitions ont été débarquées. »

Salonique, 30 décembre. — Trois tauben ont volé au-dessus de Salonique et ont essayé en vain de frapper les navires alliés, mais ils ont été l'objet du feu de ces derniers et se sont éloignés, poursuivis par des avions français.

LES FRANÇAIS A L'ILE DE CASTELLO RIZO

Rome, 30 décembre. — L'île de Castello Rizo, que viennent d'occuper les troupes françaises, avait été occupée par la Grèce pendant la guerre balkanique. La possession ne lui fut pas reconnue à la Conférence de Londres. Cependant, elle a continué à l'occuper, la Turquie ne lui reconnaissant pas le droit de garder d'autres îles, dont cependant l'occupation avait été admise par la même Conférence.

Athènes, 30 décembre. — *Selon le « Patris », le gouvernement français a informé le gouvernement grec de l'occupation de Castello Rizo par cinq cents Français et de l'installation d'autorités françaises. Le journal ajoute que la communication est formulée sur un ton courtois, dans un esprit amical et qu'elle donne les raisons qui nécessitent cette occupation.*

LA CRISE EST LATENTE DANS LE MINISTERE GREC

Athènes, 30 décembre. — Les dernières élections ont causé de graves dissensions dans le cabinet Skouloudis. M. Rhallys a déclaré qu'il ne pouvait rester ministre sous la tutelle de M. Gounaris, qui, après son succès électoral, prétendrait être le chef moral du ministère, et M. Skouloudis a aussi manifesté le désir de se retirer.

Tous les deux avaient déjà donné leur démission, mais le roi les a conjurés instamment de les retirer, pour éviter une crise intérieure lorsque le pays traverse déjà une crise si grave de péril à cause des événements extérieurs.

M. Gounaris a déclaré vouloir rester simple ministre et la crise est ainsi momentanément évitée. Mais on estime qu'elle est toujours latente et que le moindre incident peut la faire éclater.

Au Parlement bulgare

Vote de Crédits pour la Guerre

Genève, 30 décembre. — La séance de mercredi du Sobranié a été consacrée au vote d'un crédit de 500 millions pour les besoins de la guerre, et d'un autre crédit de 30 millions pour venir en aide aux familles pauvres des soldats.

M. Radoslavof, indisposé, n'assistait pas à la séance.

En raison de la gravité des circonstances, tous les partis parlementaires ont renoncé à toute discussion, et se sont bornés à faire des déclarations de principe. Les socialistes doctrinaires ont renouvelé leur profession de foi pacifiste et leur opposition irréductible à toute guerre. Ils ont déclaré qu'ils voteraient contre les crédits.

Les socialistes réformistes, tout en acceptant la guerre comme un fait accompli et tout en considérant les crédits comme indispensables, ont annoncé qu'ils s'abstiendraient dans le vote; ils ont, en outre, recommandé de penser à la paix et de repousser toute idée de conquête en dehors des limites de l'unité nationale.

Les radicaux ont affirmé la nécessité d'une solidarité qui laisse au second plan les divergences entre les partis, ceux-ci ne devant plus songer qu'à l'armée. Ils ont déclaré qu'ils voteraient les crédits.

Les nationaux-libéraux ont fait une déclaration enthousiaste analogue à celle des démocrates. Ils ont exprimé le vœu que le président du conseil veuille donner quelques éclaircissements sur la situation politique, sans toutefois en faire une condition de leur acceptation des crédits. Ils ont demandé une paix qui réponde d'une façon complète aux sacrifices de la Bulgarie.

Les agrariens et les progressistes ont également approuvé les crédits.

Pour clore la série des discours, un membre de la majorité a fait l'éloge de l'armée. Au nom du gouvernement, le ministre des finances a remercié les députés de leur union et de leur solidarité dans une question qui touche à l'existence même du pays; il les a remerciés de leur confiance inébranlable, qui permettra au gouvernement de mener à bonne fin l'œuvre commencée.

La session a été prorogée jusqu'au 28 janvier. En temps normal, cette période marque le temps des vacances parlementaires, le Sobranié siégeant habituellement du 28 octobre au 28 décembre, et du 28 janvier au 28 mars.

LE BOMBARDEMENT DE VARNA

Athènes, 30 décembre. — Des informations de source privée reçues de Sofia fournissent de nouveaux renseignements sur le bombardebent de Varna par la flotte russe.

Le palais royal d'Euxinograd a souffert assez gravement du tir des navires russes, qui ont presque entièrement démoli les casernes et gravement endommagé les travaux de fortification élevés près de la mer.

La ville de Traca a été également bombardée. On compterait de très nombreux morts et blessés.

MACKENSEN CHEZ LE ROI DE BULGARIE

Zurich, 30 décembre. — Le feld-maréchal von Mackensen est arrivé mercredi à Sofia. Il a été reçu en audience par le roi.

Après cette audience, un déjeuner de quarante couverts a été servi en l'honneur du chef allemand. Tous les officiers supérieurs y assistaient.

Le soir, Mackensen est reparti pour son quartier général.

Italiens et Bulgares vont en venir aux mains

Athènes, 30 décembre. — L'*Embros* dit apprendre de bonne source que des détachements de l'armée serbe poursuivis sur le territoire albanais, entre El-Bassan et Tyranna, ont été attaqués par les Albanais.

La *Nea Himera*, de son côté, écrit que *l'on s'attend à une rencontre prochaine entre les Bulgares et les Italiens sur le territoire albanais, où ont été envoyées de grandes forces bulgares.*

En Allemagne

La Répression des Emeutes

Paris, 30 décembre. — Un voyageur d'un pays neutre, arrivé récemment d'Allemagne, confirme que des troubles très graves ont éclaté dans tout l'empire. Non seulement Berlin, mais aussi Cologne, Mayence, Leipzig et Dresde ont été le théâtre de violentes manifestations contre la guerre, et il apparaît que l'on se trouve en présence d'une agitation ayant un caractère nettement révolutionnaire.

D'ailleurs, les mesures prises par les autorités militaires et civiles pour réprimer ces désordres en disent long sur leur gravité. C'est ainsi que dans toutes les grandes villes d'Allemagne, et à Berlin en particulier, le préfet de police a fait apposer dans les rues un « avertissement » dont voici la traduction intégrale :

« Tout participant à une manifestation sera puni de trois mois au moins de prison. Les meneurs et ceux qui auront fait preuve de violence à l'égard des personnes ou des choses *(sic)* seront punis des travaux forcés jusqu'à dix ans. Dans les quartiers déclarés en état de siège, les auteurs de violences qui seraient trouvés porteurs d'armes seront punis de mort, peine qui, au cas où on aurait reconnu les circonstances atténuantes, pourra être convertie en vingt ans de travaux forcés. »

Depuis près de quinze jours, les soldats allemands qui se trouvent sur le front occidental n'ont reçu aucune nouvelle de l'intérieur de l'empire. Cette mesure, attribuée par le commandement à des raisons d'ordre militaire, n'a en réalité pour but que de cacher aux soldats les émeutes qui se sont produites en Allemagne. Malgré ces précautions draconiennes, la nouvelle n'en est pas moins parvenue jusqu'aux tranchées allemandes, ainsi qu'en témoigne le fait suivant :

Sur un prisonnier capturé en Champagne au cours d'une rencontre de patrouilles, on a trouvé une lettre adressée à sa femme, habitant Cologne, qui contenait cette phrase suggestive : « J'espère bien que l'attitude énergique du peuple allemand fera bientôt cesser cet effrovable carnage et que les courageux citoyens qui ont osé clamer leur légitime indignation n'auront pas inutilement versé leur sang. » C'est là une allusion très précise aux sanglants incidents de la semaine passée, et au cours desquels, on l'a dit, il y aurait eu, à Cologne seulement, plus de 200 morts.

Grand Incendie à Kiel

Amsterdam, 30 décembre. — Une partie des magasins de la maison Jacobson, à Kiel, a été détruite par le feu. Les dégâts sont estimés à un demi-million de marks. On n'indique pas quelles marchandises étaient déposées dans les magasins.

Mort d'un Général

Zurich, 30 décembre. — On annonce la mort du général Bogislaw von Dagenski, commandant le 15e corps d'armée.

Le Change baisse toujours

Genève, 30 décembre. — Le papier sur l'Allemagne, dont on essayait ces jours-ci de défendre le cours au chiffre rond de 100 fr., est tombé à 99 fr. 70. Dans les annales financières, c'est presque un événement historique.

Le Vienne, de son côté, a perdu encore un point, à 67,25.

En Autriche

Changement d'Attitude

Rome, 30 décembre. — Aujourd'hui que l'invasion est accomplie, le gouvernement austro-hongrois a absolument changé sa politique vis-à-vis des populations serbes et croates. Le régime de terreur qu'il imposa au début de la guerre, dans toutes les provinces de la monarchie où se trouvaient des éléments slaves, a fait place actuellement en Croatie et en Bosnie-Herzégovine à la politique la plus conciliante. Plusieurs notabilités yougo-slaves emprisonnées dès le mois d'août et soumises aux pires vexations viennent d'être relâchées et peuvent circuler librement dans les provinces du sud. On cherche maintenant à se concilier les sympathies des Slaves du Sud, alors qu'il y a quelques mois le moindre soupçon de loyalisme suffisait à amener une condamnation aux peines les plus dures.

Le double but de la politique doucereuse actuelle de l'Autriche-Hongrie est trop visible. On espère ainsi à Vienne préparer un terrain à l'inimitié des Serbo-Croates contre l'Italie et ensuite se concilier les populations dont l'hostilité permanente ne laisse pas que d'inquiéter fortement le gouvernement austro-hongrois.

Des renseignements pris aux meilleures sources permettent d'affirmer en effet qu'une désillusion commence à régner dans les milieux germaniques au sujet de l'expédition balkanique.

Recensement et Approvisionnements

Genève, 30 décembre. — La « Wiener Zeitung » publie des décrets du ministre du commerce ordonnant le recensement des objets de plomb et des machines, et prévoyant des prix maxima réglementant le trafic de la colophane et de l'huile de térébenthine, et instituant un prix maxima pour les peaux et cuirs de veau et les cuirs découpés dans le sens de l'épaisseur.

Ce journal publie également des décrets du ministre du commerce et de la défense nationale ordonnant la constitution d'approvisionnements de coton et de fil de coton, des restrictions à l'emploi du coton, la constitution d'approvisionnement de laine, y compris le linge de corps pour hommes en tissus de laine, ainsi que des restrictions à l'emploi et à la vente du fil et de cotonnades.

Enfin paraît une ordonnance du ministre de la défense nationale concernant la livraison des objets de métal.

En Suède

L'Incident des Torpilleurs allemands

Stockholm, 30 décembre. — Les journaux suédois se montrent très irrités du nouvel incident créé par les torpilleurs allemands dans les eaux suédoises.

Le « Stockholms Tidningen » dit que les excuses formelles ne valent rien. Chaque fois qu'on a violé la neutralité, les commandants des navires allemands savent évidemment que même un empiètement le plus effronté sur le droit des neutres n'a pas de conséquences désagréables pour eux, et le journal enfin invite la marine suédoise à faire tous ses efforts afin d'éviter à la Suède de nouvelles humiliations.

Le « Socialdemocraten » écrit que cette nouvelle affaire confirme de nouveau le dédain d'une puissance militaire forte, n'ayant aucune considération pour les pays neutres, et que cette conduite est honteuse. Il invite la nation suédoise à défendre de toutes ses forces sa neutralité, et à ne jamais faire une politique d'alliance avec l'Allemagne.

La Suède a été d'une complaisance extrême pour l'Allemagne, ce qui ne l'a point fait épargner par les sous-marins de cette dernière, car le pavillon neutre n'est l'objet d'aucun respect de la part des submersibles germaniques. Elle ne doit donc pas s'étonner d'une nouvelle violation de ses eaux. Dans une autre circonstance, les Allemands ont montré le même mépris des eaux territoriales neutres; le sous-marin anglais « E. 13 » a été canonné par un bateau allemand lorsqu'il était échoué sur l'île danoise de Saltholm, et que quatorze de ses marins furent tués.

C'est ainsi que les Allemands reconnaissent les services rendus par les neutres. Il y a un mois environ l'Allemagne obtenait de la Suède l'extinction de certains phares du Sund qui, d'après les dires allemands, favorisaient la navigation des sous-marins anglais.

En Russie

Le Vain Effort des Allemands

Pétrograd, 30 décembre. — L'*Invalide russe*, organe du ministère de la guerre, annonce que dans la région de la position fortifiée de Dvinsk, dans la direction de la voie ferrée de Vilna à Dvinsk, au sud-est de Novo-Alexandrowsk, les Allemands ont tenté, par une série d'attaques énergiques, d'enfoncer le front russe dans la direction de Dvinsk. L'artillerie russe a entravé cette offensive pendant que l'infanterie russe poursuivait les Allemands jusque dans leur réseau de fils de fer. Toutes les tentatives allemandes pour reprendre l'offensive dans la même direction et dans les secteurs voisins ont échoué.

L'*Invalide russe* constate qu'au cours des deux derniers mois, les Allemands ont tenté, à maintes reprises, d'avancer au delà de la gare de Baranovitchi, cherchant à la soustraire au feu de l'artillerie russe, car dans cette région cette gare est un nœud de chemins de fer important, et les troupes russes, lors de leur dernière poussée, en ont approché tout près. Mais les efforts allemands restent vains et, renonçant à rejeter les Russes de Baranovitchi, les Allemands construisent fiévreusement de nouveaux nœuds de chemins de fer qu'ils ont dénommés « Nouveau Baranovitchi ».

Le même journal annonce que les Allemands ont transformé la ville de Pinsk en camp militaire puissamment fortifié, créant ainsi un point stratégique très important qui lie le centre de leurs armées avec leur aile droite du Sud.

SUR LE FRONT DE LA DWINA

Pétrograd, 30 décembre. — Les nouvelles du front rapportent quelques actions partielles qui ont coûté cher à l'adversaire. Hindenburg, d'ailleurs, malgré les renforts reçus, paraît vouloir persister à ne rien entreprendre encore de sérieux, se conformant au dernier ordre du kaiser que signalent des prisonniers : « Augmentons le nombre et la puissance de nos fortifications; la chaux et le ciment coûtent moins cher que le sang du soldat. »

DÉPOTS ALLEMANDS BOMBARDÉS PAR DES AVIONS RUSSES

Pétrograd, 30 décembre. — On mande de Dvinsk, qu'un aéronef russe, type « Ilia-Mouromets », a survolé la ville de Ponievieje, bombardant avec succès les dépôts d'approvisionnements des Allemands.

Ces derniers construisent une voie ferrée reliant Ponievieje à Kovno.

En Italie

Pour servir la Patrie

Rome, 30 décembre. — Le retour des Italiens résidant en Amérique pour répondre à l'appel de la patrie est désormais presque fini. On calcule qu'il y en a presque 90,000 qui sont venus grossir les rangs des armées italiennes, dont la moitié de l'Amérique du Sud et l'autre moitié de l'Amérique du Nord.

Aux Etats-Unis

La Flèche du Parthe du Capitaine Boy Ed

New-York, 30 décembre. — Le capitaine Boy Ed, attaché naval allemand, rappelé par son gouvernement, a jeté sur le quai en s'embarquant à New-York un papier contenant une impudente attaque contre la presse américaine et une non moins audacieuse protestation de son innocence. Le directeur de « Providence Journal » y a répondu par un télégramme sans fil, relevant cette dernière insulte à la nation américaine et rappelant à l'ex-attaché que, n'était l'immunité que lui avait conféré sa qualité officielle, il serait maintenant sous les verrous.

Sur Mer

Le Torpillage de la « Ville-de-La-Ciotat »

Marseille, 30 décembre. — De l'avis de la Compagnie et des officiers de la marine marchande, la « Ville-de-La-Ciotat » a dû être torpillée tandis qu'un accident de machine l'avait obligée à stopper. En effet, les commandants des paquebots des Messageries et ceux de nos grandes Compagnies de navigation ont l'ordre de marcher à toute vitesse dès qu'ils se trouvent en Méditerranée. Or, si la « Ville-de-La-Ciotat » avait filé sa vitesse moyenne de 16 nœuds, le submersible allemand, en raison de cette vitesse, n'aurait pu le torpiller.

Marseille, 30 décembre. — Voici les noms des passagers disparus :

Passagers de 1re classe : MM. Moévan, de Singapour; Coutolle, de Saïgon; Bouchard, de Shanghaï; Mme Charpentier, de Djibouti; M. Mayaud, de Port-Saïd.

Passagers de 3e classe : MM. Guignard, de Saïgon; Ternussien, de Saïgon; Civart et un enfant, de Saïgon; Laffont et un enfant, de Saïgon; Kempton, de Port-Saïd; 14 volontaires anglais.

Passagers de 4e classe : MM. Méjanelle, de Shanghaï; Alisevin, Roguet, Boyand, de Saïgon; Carras, de Port-Saïd; 1 Annamite, 2 Chinois.

Personnel du bord disparu. — Pont : MM. Aramendi, Hanon, Allègre, Drani, Thuillier, Matternatti, Antonetti.

Machine : MM. Farmuliro, Nicolay, Cazals, Arnaud, Fabrone; plus 22 indigènes.

Agents du service général : MM. Fabre, Dubut, Tempère, Gaudin, Baret, Dayen, Malan, Constant, Challiant, Delorme, Trotelas; 3 garçons d'origine chinoise.

La Destruction des Destroyers autrichiens

Rome, 30 décembre. — Les survivants de l'équipage du destroyer autrichien « Lika », qui a sauté sur une mine, ont été faits prisonniers.

Un avion ennemi a été également abattu par un des contre-torpilleurs italiens. Les navires italiens sont tous rentrés indemnes.

Le « Triglav » et le « Lika » sont deux contre-torpilleurs du même type très moderne. Lancés en 1913, ils avaient donné de si bons résultats aux essais qu'en 1915, six destroyers de ce même type étaient en cours de construction, venant doubler la série primitive de six.

Longs de 81 mètres, déplaçant 800 tonnes, leurs turbines développant une force de 17,000 chevaux et leur imprimaient une vitesse de 33 nœuds et quart.

Ils étaient armés de six canons, dont deux de 100 millimètres, et de deux tubes lance-torpille doubles, conjugués et inversés pour torpilles de 533.

On sait que la flotte autrichienne, depuis le début de la guerre, s'était vue bloquée dans l'Adriatique par la flotte française commandée par l'amiral Boué de Lapeyrère. Elle s'était embossée en partie devant les bouches de Cattaro, dont la défense naturelle protège le mont Lovcen, si important par la façon dont il domine la mer. La sortie inopinée de quelques unités de cette flotte autrichienne, au moment précis où l'Italie opère ses débarquements sur les côtes albanaises, afin de venir au secours de la Serbie et du Monténégro, donne une grande importance à l'événement signalé dans la dépêche précédente.

Vapeur hollandais coulé

La Haye, 30 décembre. — Un radiotélégramme annonce que le vapeur hollandais « Ellewoutsdyk », de 1,412 tonnes, a été coulé. L'équipage a été sauvé.

Steamer norvégien coulé

Copenhague, 30 décembre. — Le steamer norvégien *Rigi*, jaugeant 2,000 tonneaux, a été détruit par une mine dans la nuit de Noël, à 160 milles de Downs. L'équipage a été sauvé.

En Angleterre

Les Sanctions du Recrutement

Londres, 30 décembre. — Le cabinet se réunira de nouveau demain pour décider à l'aide de quelles mesures la conscription pourra être appliquée aux célibataires réfractaires. Une loi sera présentée au Parlement à cet effet. Elle comportera des sanctions contre ceux qui refuseront de s'y plier.

Le cas du quaker qui, pour des raisons religieuses, est opposé au service militaire, constitue un problème difficile, mais on pense que le gouvernement trouvera le moyen d'utiliser ses services sans heurter ses opinions.

Une Conférence plénière

Londres, 30 décembre. — Une conférence des travaillistes comprenant le bureau parlementaire du Congrès des Trade-Unions, la commission exécutive du groupe travailliste du Parlement, le comité de gérance de la Fédération générale des Trade-Unions s'est réunie cet après-midi sous la présidence du travailliste Henderson, ministre de l'instruction publique.

Elle a estimé que la décision du cabinet de déposer mercredi prochain 5 janvier un bill imposant l'obligation du service militaire à une certaine catégorie de célibataires soulève une question si grave qu'elle devra être soumise aux délibérations d'une conférence plénière des représentants de tout le mouvement travailliste britannique, laquelle se tiendra à Londres le 6 janvier.

En Belgique

Le Bombardement de la Côte

Amsterdam, 30 décembre. — On mande de la frontière belge au *Telegraaf* qu'un violent bombardement de la côte belge a eu lieu ce matin près de Zeebrugge.

Par suite de la brume, aucun bâtiment anglais n'était visible, mais le bruit du bombardement provenait de la direction de Schoeneveld, où se trouve d'ordinaire l'escadre. Les batteries allemandes ont répondu vigoureusement.

En Turquie

Une Nouvelle Avance de Fonds

Zurich, 30 décembre. — D'après une dépêche de Constantinople à l'Agence Wolff, le gouvernement ottoman a présenté à la Chambre un projet de loi en vue d'être autorisé à recevoir de l'Allemagne une nouvelle avance de 20 millions de livres turques.

En Espagne

Réorganisation de l'Etat-Major

Madrid, 30 décembre. — Un journal, qui se prétend bien informé, annonce que le conseil des ministres a approuvé la suppression d'une soixantaine d'officiers généraux. Jusqu'à la promulgation d'une nouvelle organisation, l'état-major général sera composé de la façon suivante : 2 capitaines généraux, 20 lieutenants généraux, 40 généraux de division, 90 généraux de brigade. On supprimerait également environ 1,350 officiers.

Le conseil des ministres a approuvé encore un décret relatif à la sélection des officiers. Aux termes de ce décret seraient mis hors cadres tous ceux qui manqueraient d'aptitude physique et de capacité militaire.

Rapatriement de Troupes espagnoles du Maroc

Madrid, 30 décembre. — Le roi a reçu le général Jordana, haut commissaire d'Espagne au Maroc. Dans une longue conférence, celui-ci aurait exposé au souverain le plan proposé en vue d'assurer des communications sûres, rapides et fréquentes, entre Ceuta, Tétouan, Larache et Alcazar. Alphonse XIII demanda au général des renseignements détaillés sur la situation et le félicita de son habile administration.

La « Epoca » publie une note de caractère officieux qu'on suppose émaner du cabinet sortant, à l'initiative duquel est dû le projet de rapatriement d'une partie des contingents actuellement au Maroc. La note fait remarquer que, pour se rendre compte de ce qu'est exactement ce mouvement de troupes, et de la situation militaire espagnole en Afrique, il faut se rappeler qu'un tiers des hommes rapatriés doivent passer dans la réserve de l'armée active, et qu'une partie des jeunes soldats iront renforcer le corps expéditionnaire.

L'Exportation pour la France

Madrid, 30 décembre. — Le conseil des ministres s'est occupé de la question des exportations. Il a décidé d'autoriser l'exportation de certains produits afin d'obtenir le régime de la réciprocité pour les matières nécessaires à l'industrie espagnole.

Le gouvernement se préoccupe de la diminution des exportations pour la France. Ces exportations portent principalement sur les fruits. De nombreuses demandes de matériel roulant ont également été faites, mais le président du conseil a montré l'impossibilité d'exporter des articles de cette nature, étant donnée la différence d'écartement des voies espagnoles et des voies françaises.

NOUVELLES DIVERSES

Evasion de deux Aviateurs

Zurich, 30 décembre. — Les deux aviateurs français Madon et Chatelain, internés à Zurich, ont réussi à s'évader lundi. Ils avaient été autorisés à faire une promenade en compagnie d'un soldat du landwehr nommé Wust; ils ont réussi à atteindre le territoire français via Ouchy. Ils se trouvent actuellement à Evian; Wust est avec eux.

C'est un chauffeur, nommé Bulow, qui a prêté la main à l'évasion des deux fugitifs, en venant les chercher avec une automobile près du pont de l'Uto. Il a été arrêté ce matin.

Wust habitait Zurich; il a abandonné sa femme et ses huit enfants. Il demeurait à Paris avant la mobilisation.

Quand les fugitifs arrivèrent lundi soir à Ouchy, un canot automobile avait été retenu pour eux chez le batelier Perrin depuis la veille de Noël. Madon et Chatelain firent emplette de benzine au garage Adler et Cie, à Ouchy, naturellement sans se faire connaître. A dix heures trente du soir, sous les yeux du gendarme de faction au port, qui ne se doutait pas de l'identité des passagers, ils partirent pour Evian, où ils arrivèrent sans encombre.

On sait que les évadés avaient refusé de donner leur parole d'honneur de ne pas s'enfuir.

A la Mémoire de Déroulède

Paris, 30 décembre. — Le Conseil municipal de Paris a voté à l'unanimité une proposition ayant pour objet de donner le nom de Paul Déroulède à une rue de Paris.

Mission sanitaire russe à Paris

Paris, 30 décembre. — L'exode des armées serbes hors du territoire national a entraîné le départ des missions sanitaires alliées qui y accomplissaient des missions.

La mission sanitaire russe est arrivée à Paris ce matin, venant de Modane. Elle était composée de 22 personnes, tant médecins qu'infirmiers.

Précieux Souvenir

Nancy, 30 décembre. — Tous les officiers qui ont fait, l'an dernier, la campagne de Lorraine viennent de recevoir une petite plaquette en argent ou en vermeil, offerte par la ville de Nancy à ses défenseurs. La plaquette, œuvre du maître lorrain Victor Prouvé, représente un clairon sonnant la charge avec ces quelques mots : « En l'honneur du 20e corps et des vaillants défenseurs de la Lorraine. »

Don généreux

Paris, 30 décembre. — Un télégramme d'Amsterdam annonce que M. Carnegie a envoyé à la commission de secours de Bruxelles un premier don de 60 millions pour soulager les souffrances infligées par la guerre au peuple belge.

M. Carnegie a envoyé également au fonds de secours des prisonniers de guerre belges en Allemagne une somme qui permettra la remise de 50 fr. en espèces à chaque prisonnier.

Le Général Moynier en Tunisie

Gabès, 30 décembre. — Le général Moynier, qui va dans l'Extrême-Sud, est arrivé ce matin et a passé une inspection générale de la garnison de Gabès. Il est reparti après le déjeuner pour Medenine.

La Mission Damour

New-York, 30 décembre. — M. Maurice Damour, député, secrétaire de la commission du budget, poursuit l'enquête d'information qu'il a été chargé de faire aux Etats-Unis. M. Damour et les membres de sa mission ont été reçus à leur arrivée à New-York, par M. Pratt, représentant le ministre du commerce.

La mission s'est rendue à Washington où elle a été reçue par l'ambassadeur de France. Un déjeuner lui a été offert par M. Jusserand. Les délégués français ont fait visite au ministre de l'agriculture, au ministre des finances, au ministre du commerce et à la Chambre de commerce des Etats-Unis, où ils ont reçu l'accueil le plus empressé. Un intéressant communiqué de la visite faite à la Chambre de commerce des Etats-Unis a été officiellement publié par cette grande institution.

Le lendemain, un thé a réuni à l'ambassade de France les directeurs du commerce extérieur, le secrétaire général de la Chambre de commerce, de nombreuses personnalités de Washington et les délégués français.

A New-York, la Chambre de commerce de l'Etat de New-York a donné un déjeuner en l'honneur de la mission. Des toasts ont été échangés au milieu de la plus cordiale sympathie.

Un autre banquet auquel assistaient des représentants des organisations industrielles et commerciales a été offert à la mission par l'Association nationale des fabricants américains. M. Maurice Damour y a exprimé le vœu d'une visite en France des industriels et des commerçants américains. Le président de l'Association s'est associé à ce vœu.

La Crise des Transports

Paris, 30 décembre. — M. Aldy, député, vice-président du groupe viticole de la Chambre, chargé par le groupe de s'occuper auprès du ministre des travaux publics de la question des transports, a reçu du ministre la lettre suivante :

« Monsieur le Député et cher collègue,

» J'ai fait étudier par mon administration et j'ai soumis au ministre de la guerre les observations que vous avez bien voulu me présenter au nom du groupe viticole de la Chambre au sujet de la crise des transport. Je ne puis que déplorer avec vous les effets d'une crise dont vous connaissez les causes essentielles : la perte d'un grand nombre de wagons retenus ou enlevés par l'ennemi, mobilisation au front des armées, nécessité de pourvoir avant tout au transport militaire et aux fabrications intéressant la défense nationale.

» Vous savez également par quelles mesures, d'accord avec mon collègue de la guerre, j'essaie de remédier à cette situation : commandes de matériel roulant à l'étranger, effort constant pour tirer du matériel en service le meilleur rendement possible pour abréger la durée de rotation des wagons, pour réduire et comprimer les immobilisations dans toute la mesure que permettent les nécessités militaires.

» Il ne m'échappe pas que, dans cette crise générale, la région que vous représentez voit ses intérêts particulièrement atteints. La situation géographique du réseau du Midi fait de lui dans les circonstances actuelles un réseau presque uniquement expéditeur. Il s'ensuit nécessairement que tous les échanges de matériel avec les réseaux récepteurs se font à son détriment, et il arrive ainsi que faute de wagons disponibles les transports essentiels à la vie économique de la région restent en souffrance.

» La Chambre de commerce de Carcassonne estime, d'une part, qu'à l'intérieur même du réseau du Midi il pourrait être établi un meilleur équilibre et que, d'autre part, il pourrait être mis à la disposition de la Compagnie un certain nombre des wagons des réseaux belges ou français que l'invasion aurait rendus disponibles. Je suis tout prêt à intervenir et, du reste, je suis déjà intervenu à ce double point de vue. L'attention du ministre de la guerre est appelée sur la nécessité de prescrire à la commission du réseau du Midi une répartition aussi équitable que possible du matériel dont elle dispose, et j'étudie, d'accord avec mon collègue, les moyens de procéder entre les différents réseaux eux-mêmes à une sorte de péréquation générale du matériel qui permette de venir en aide aux régions qui, comme la vôtre, se trouvent aujourd'hui plus particulièrement atteintes. Vous pouvez compter à cet égard sur ma plus vigilante sollicitude.

» Agréez, etc. »

Mort d'un Colonel anglais

Hazebrouck, 30 décembre. — Le colonel anglais C. Wight a été tué le 19 courant près d'Ypres. Il s'était engagé comme volontaire au début de la guerre et exerçait les fonctions de directeur général des services médicaux dans les Flandres.

Arrivée de Réfugiés serbes

Marseille, 30 décembre. — Le vapeur « Abda », venant de Salonique, est arrivé dans notre port, ayant à bord 111 enfants serbes, qui seront hospitalisés temporairement en ville.

A bord de ce paquebot se trouvaient aussi 500 réfugiés serbes qui ont été débarqués à Ajaccio.

Manifestations serbophiles

Toulon, 30 décembre. — De nouvelles manifestations de sympathie se sont produites spontanément en faveur du vaillant peuple serbe à l'occasion des obsèques de deux de ses soldats : un jeune homme de vingt-deux ans et un de ces vieux paysans de Serbie qui prirent les armes lors de l'agression autrichienne. Engagé volontaire, il fut grièvement blessé dans un combat contre les forces allemandes, autrichiennes et bulgares réunies, et envoyé à Saint-Mandrier, où il est mort.

Après un Echouement

Marseille, 30 décembre. — Le vapeur « Mansourah » s'était échoué le 4 janvier 1914. Le « Berger » et le « Salvator », appartenant à une Société allemande de navigation de Hambourg, avaient procédé à son renflouement.

Le parquet a prononcé la saisie de la somme de 75,000 francs qui, aux termes des règlements sur les avaries communes, étaient dus partie par les assureurs du navire, partie par les assureurs de la cargaison à la Société allemande.

Les Malles d'Extrême-Orient prendront la Route du Cap

Londres, 30 décembre. — On apprend de Tokio que les différentes compagnies de vapeurs transportant la malle de l'Extrême-Orient ont décidé de renoncer momentanément à la traversée du canal de Suez.

Leurs vapeurs emprunteront dorénavant l'itinéraire sud-africain du Cap.

DÉPÊCHES DE LA JOURNÉE

Dans les Balkans

L'intervention russe

Rome, 30 décembre. — Dans les milieux officiels, on déclare que l'intervention de la Russie dans les Balkans aura lieu dès que les négociations engagées simultanément à Rome, Bucarest et Pétrograd au sujet de l'attitude de la Roumanie auront été menées à bien. On pense qu'elles aboutiront bientôt.

L'ACTION DE LA FLOTTE RUSSE CONTRE LA COTE BULGARE

Genève, 30 décembre. — A Bucarest, dans les cercles russophiles, on discute vivement l'action de la flotte russe contre la côte bulgare. On dit que le but de cette action était de faire sauter les mines barrant l'accès des eaux bulgares. Ce but paraît avoir été atteint. Pendant le bombardement, la ville de Varna n'a été touchée par aucun projectile.

DANS DEUX MOIS LES SERBES AURONT EN LIGNE 100,000 HOMMES

Salonique, 30 décembre. — Le général Boyovitch, ministre de la guerre serbe, a déclaré que les Serbes offriront aux alliés dans deux mois une armée de 100,000 hommes réorganisés et jouissant d'un moral excellent.

RETOUR DE LA MISSION SANITAIRE FRANÇAISE EN SERBIE

Rome, 30 décembre. — La mission sanitaire française en Serbie, composée de 458 personnes, est arrivée à Bari. Le général Mondésir assistait à son débarquement. Après un bref séjour en ville, qui a permis à la population de manifester toute sa sympathie aux hôtes français, la mission est partie par train spécial pour la France hier soir à sept heures.

REUNION DES PARTIS GOUVERNEMENTAUX BULGARES

Amsterdam, 30 décembre. — On télégraphie de Sofia que les partis gouvernementaux ont tenu, avant l'ouverture du Sobranié, une conférence à laquelle assistaient les radoslavovistes, les tontchevistes et les stambouiovistes avec leur leader, M. Guenadieff.

M. Radoslavof a déclaré que la question anglo-française serait définitivement réglée dans quelques jours.

Les journaux de Sofia ajoutent que M. Radoslavof a annoncé que les frontières bulgares engloberont tous les territoires occupés par les armées bulgares, Monastir même demeurant bulgare; la Bulgarie sera voisine de l'Autriche-Hongrie.

TRAVAUX DE FORTIFICATION ROUMAINS

Genève, 30 décembre. — D'après des nouvelles de Vienne, les autorités militaires roumaines pressent le plus possible l'achèvement des travaux de fortification sur la frontière austro-hongroise. Des milliers d'ouvriers sont occupés à élever des retranchements et à creuser des tranchées destinées à garantir la Roumanie contre une violation éventuelle de sa neutralité.

RETOUR DU PRINCE DE WIED EN ALBANIE

Londres, 30 décembre. — Les journaux publient une information de Rome confirmant le retour du prince de Wied en Albanie, où, après avoir organisé avec l'assistance des Autrichiens les tribus albanaises à Prizrend, il s'avance dans l'intention de chasser les Serbes au sud de Valona et de reprendre le trône d'Albanie.

LA LIBERTE DE M. VENIZELOS A ETE MENACEE

Genève, 29 décembre. — On mande du Caire à la « Tribune de Genève » :

« Le journal arabe « Al Ahram » donne des renseignements sur les menées de certains ministres grecs qui, après les déclarations sensationnelles de M. Venizelos, ont envisagé sérieusement l'arrestation du tribun crétois. Si l'affaire a échoué, c'est que les journaux de Berlin ont dévoilé trop tôt les desseins de ces ministres.

» On portait contre l'ancien président du conseil l'accusation d'inciter le peuple grec à la révolte par son manifeste du 11 novembre, dans lequel M. Venizelos exposait les motifs qui les poussaient lui et le parti libéral à s'abstenir aux élections.

» La proposition dont il est question plus haut fut présentée au cabinet hellène et immédiatement télégraphiée comme un fait accompli à Berlin; mais entre la discussion du projet et l'arrivée de la nouvelle à Berlin, les ministres changèrent subitement d'avis. On dit même que le projet fut combattu par quelques ministres, non par amour pour M. Venizelos, mais parce qu'ils comprirent qu'une telle mesure conduirait fatalement à la guerre civile. On affirme d'autre part que M. Théotokis avait dit à M. Gounaris : « Si nous faisons cela, nous commettons une gaffe énorme. M. Venizelos est déjà grand aux yeux du peuple. Nous l'y élèverons davantage si nous l'arrêtons. »

UNE PROTESTATION GRECQUE

Athènes, 30 décembre. — Le gouvernement hellénique a protesté contre l'occupation par les troupes françaises de l'île de Castellorizo.

L'occupation de cette île a pour but de faciliter l'action des alliés contre Adalia.

LE MINISTRE D'ANGLETERRE CHEZ LE ROI CONSTANTIN

Athènes, 30 décembre. — Sir Francis Elliot, ministre de Grande-Bretagne, a eu une audience d'une heure du roi Constantin. Dans les milieux bien informés, on attribue une importance toute particulière à cette entrevue, qui a eu le caractère le plus cordial.

LE ROI PIERRE DE SERBIE A SALONIQUE (?)

Berne, 30 décembre. — Une personne amie du roi Pierre de Serbie affirme qu'après avoir passé de Vallona à Brindisi à bord d'un torpilleur, le roi de Serbie est parti pour Salonique.

UNE MISSION SECRETE BULGARE A ATHENES

Athènes, 30 décembre. — Un envoyé spécial du ministre des affaires étrangères de Bulgarie, chargé d'une mission secrète, est arrivé à Athènes.

En Angleterre

L'Opinion est favorable à l'enrôlement des Célibataires

Londres, 30 décembre. — Comme on s'y attendait, la décision inévitable du gouvernement d'enrôler les célibataires est très bien accueillie dans le pays. L'opposition à la conscription a complètement disparu, sauf de la part de politiciens sans importance.

Le Cas des Ministres

Londres, 30 décembre. — L'attention est attirée sur la position incertaine des ministres Mackenna et Runciman. Certains journaux croient qu'ils resteront au conseil; d'autres, notamment le « Times », croient irréductible leur opposition à la conscription. Le « Daily Chronicle » espère que ces ministres resteront dans le conseil, car cela permettrait au gouvernement de se présenter uni devant le Parlement. Si ces ministres démissionnent, ils le feront seulement pour des raisons d'opportunité, non parce qu'ils sont opposés à la conscription; par elles-mêmes, ces démissions n'affaibliraient donc pas le gouvernement.

Le Gouvernement prépare sa Déclaration

Londres, 30 décembre. — La réunion du cabinet qui devait avoir lieu ce matin a été renvoyée à demain. En attendant, le gouvernement prépare le texte de la Déclaration à la Chambre des communes, la semaine prochaine.

Ce que sera la Conscription

Londres, 30 décembre. — La question se pose de quelle manière se fera la conscription. Il n'est naturellement pas question du service personnel général, comme dans les pays européens, mais il semble qu'on obligera les célibataires de dix-neuf à quarante ans à se faire inscrire dans différents groupes, d'après leur âge et dans un certain laps de temps. Certaines causes d'exemption seront admises, comme dans le projet Derby.

Deux Destroyers autrichiens détruits par les Escadrilles alliées

Paris, 30 décembre. — Le ministère de la marine communique la note suivante :

Une division navale autrichienne étant sortie de Cattaro pour bombarder Durazzo, des escadrilles alliées se sont portées à sa rencontre.

Le destroyer autrichien « Lika » a sauté sur une mine.

Le destroyer « Triglav », du même type, a été détruit par les escadrilles alliées.

Les autres bâtiments ennemis, poursuivis, se sont enfuis vers leur base.

Un Sous-Marin ennemi aurait été éperonné

New-York, 30 décembre. — Le capitaine Glassen, du vapeur anglais « Inverkip », qui est en cale sèche à New-York-News, en Virginie, depuis quelques jours, pour faire des réparations, dit qu'il croit avoir accidentellement éperonné un sous-marin en plongée, en sortant du détroit de Gibraltar, le 6 novembre. Après une collision inexplicable, il a vu beaucoup d'huile à la surface de la mer.

Accidents d'Aviation

Paris, 30 décembre. — Trois accidents d'aviation se sont produits au Bourget et à Trappes.

Au camp d'aviation du Bourget, l'appareil du commandant Guillabert a capoté. L'officier a été projeté à terre d'une hauteur de 300 mètres, et s'est cassé la jambe.

D'autre part, à la suite d'un atterrissage trop brusque, le lieutenant X... est tombé sous son appareil, et a le bras et la jambe fracturés.

Enfin, à Trappes, un aviateur, trompé par le brouillard, a atterri brusquement et a endommagé son appareil. Le pilote et son passager ont reçu diverses contusions.

Lunéville, 30 décembre. — Un grave accident d'aéro s'est produit dans les environs de Lunéville. Le sergent Dayène exécutait des exercices de vol à une centaine de mètres de hauteur, lorsque l'appareil qu'il pilotait fut pris dans une saute de vent et capota. L'appareil, glissant sur l'aile, vint s'écraser sur le sol. Le sergent Dayène fut tué sur le coup.

Les Combats du « Vieil-Armand »

Paris, 30 décembre. — Une lutte acharnée se livre depuis une semaine autour de l'Hartmannswillerskopf. Les journaux allemands ont persisté jusqu'ici à nier la valeur de notre succès, qui, pour être local, n'en est pas moins appréciable, notamment le nombre des prisonniers.

Le Communiqué d'hier soir montre, d'une façon définitive, les avantages que nous avons remportés. L'ennemi a eu beau multiplier ses contre-offensives furieuses et ramener contre nous plusieurs bataillons de ses meilleures troupes, nous en avons eu raison.

Les tranchées perdues par lui n'ont pas été reconquises; nous sommes même restés maîtres, en fin de la journée, d'une série d'ouvrages importants qui complètent magnifiquement nos gains. Quant au nombre des prisonniers que nous avons faits, il s'élève à 1,668, et les pertes allemandes, au dire de ces prisonniers eux-mêmes, ont été considérables.

L'Autriche et les Etats-Unis

Zurich, 30 décembre. — Les « Dernières Nouvelles de Munich » apprennent de Vienne que l'Autriche fera aux Etats-Unis une réponse conciliante qui partira à la fin de la semaine.

N. B. — Cette information est en contradiction absolue avec celle publiée hier.

La Maladie de Guillaume

Zurich, 30 décembre. — Le kaiser a un phlegmon profond à la base du cou, avec suppuration. Le bruit court que les médecins ont pratiqué une ponction qui a produit une certaine amélioration. Le kaiser a eu déjà deux fois la même maladie.

Amsterdam, 30 décembre. — Suivant un télégramme de Berlin, le kaiser souffre d'un furoncle bénin. Il ne garde pas le lit mais seulement la chambre, en raison du mauvais temps. Guillaume continue à s'occuper des affaires de l'Etat.

Le Bandit Protée Garfunkel

LE BLUFF DES HAUTES RELATIONS

Principal rabatteur des docteurs Lombard, Laborde et Cie, Garfunkel recherchait surtout des clients dans les salons de la société parisienne. Pour capter la confiance du personnage à duper, il employait les procédés les plus divers. Un jour, présentant une dame élégante à un client futur, en s'inclinant cérémonieusement devant lui : « Permettez-moi de vous présenter Mme R... », et il cita le nom de la femme d'un haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur. Dans cet ordre d'idées, l'histoire amusante est celle qu'a racontée au capitaine Bouchardon le garçon de bureau de Garfunkel, un certain Rueff, actuellement sous les verrous : « Un soir, exposa Rueff, un client était venu voir le patron avec qui il avait déjà parlé de sa réforme; celle-ci devait lui être accordée moyennant 10,000 fr., mais M. Garfunkel se ravisa. Il savait quelle était exactement la situation de fortune du Monsieur, et, en conséquence, lui demanda 40,000 fr.

Le client hésitait, trouvant tout de même la somme un peu forte. Ils discutaient, lorsque, tout à coup, la sonnerie du téléphone retentit. Garfunkel prit un des récepteurs de l'appareil et, donnant l'autre au client, lui dit d'un air d'importance : « Ecoutez, on me téléphone le Communiqué officiel du cabinet du ministre de la guerre. » Le client, plusieurs fois, assista à ces communications téléphoniques, et il put reconnaître que le texte dicté était bien celui inséré le lendemain dans les journaux. « C'est merveilleux ! Ce Garfunkel est au courant de tout. Quelles relations ! » Il marcha.

Le capitaine Bouchardon, lui, qui ne croit pas au merveilleux, s'est renseigné, et il a su qu'en effet on téléphonait à Garfunkel le Communiqué de la guerre et que c'était un cabinet qui le lui passait, non pas celui du ministre de la guerre, mais celui du préfet de police.

De son côté, M. Corneglia, éditeur de musique, a fait au magistrat des récits qui montrent de quelle façon Garfunkel jouait, à Paris, de ses relations avec la police. M. Corneglia avait connu Garfunkel à Bruxelles, il y a une vingtaine d'années; il venait de commettre, en compagnie d'un autre individu, un cambriolage au café-restaurant Giacobi, boulevard Anspach. Le complice seul fut arrêté, et Garfunkel réussit, en effet, à lui faire dire que s'il ne le dénonçait pas, il s'occuperait de lui aussitôt sa sortie de prison. Le complice accepta cet arrangement. Condamné à cinq ans, il vint, sa peine purgée, trouver Garfunkel et lui rappela sa promesse. Celui-ci réussit, affirme le témoin, à faire nommer l'ex-cambrioleur gardien dans l'administration pénitentiaire française.

TRAFIQUANT D'INFLUENCE

Garfunkel intervint encore dans une certaine affaire de tripot, rue Decourcelles, dont les tenanciers furent arrêtés sur ses indications. Ces individus avaient dépouillé un fils de famille. Garfunkel offrit au jeune homme de lui faire restituer son argent moyennant une commission de 20,000 fr. La commission fut versée, mais l'imprudent joueur ne revit jamais Garfunkel.

L'instruction de l'affaire des réformes frauduleuses a relevé encore que Garfunkel était intervenu pour faire réformer un habitant de Laval. Par l'intermédiaire d'un de ses proches, l'affaire fut traitée moyennant le versement de 15,000 fr., auxquels l'heureux réformé ajouta, pour la dame intermédiaire, un joli brillant et quelques peaux de chinchilla.

DANS L'AFFAIRE DE L'IMPASSE RONSIN

Quand l'enquête fut ouverte sur l'assassinat du peintre Steinheil, Garfunkel, déjà fort répandu dans le monde de la police, était présent aux premières perquisitions. Une montre disparut et on pensa qu'elle avait été emportée par les assassins; il n'en était rien. On a su depuis que cette montre était en possession de Garfunkel qui, pendant que les magistrats et les policiers se livraient à leurs investigations, l'avait mise dans sa poche.

L'APPLICATION de l'Impôt sur le Revenu

La Déclaration du Contribuable admise

Paris, 30 décembre. — D'après la loi sur les douzièmes provisoires votée par la Chambre et le Sénat, l'application de l'impôt sur le revenu commencera à partir du 1er janvier 1916.

C'est, en effet, le 1er janvier que commencera à courir le délai imparti aux contribuables pour la déclaration de leur revenu : tout contribuable qui, en faisant la totalisation des revenus « qu'il a réellement touchés l'année précédente », trouve une somme supérieure à 5,000 francs, doit remettre une déclaration au contrôleur de sa résidence, dans laquelle il mentionnera le « montant total de son revenu, sans être obligé d'en donner le détail », ainsi que les indications diverses qui peuvent lui donner droit aux déductions et exonérations prévues, telles que charges de famille, dettes hypothécaires, pertes agricoles, commerciales ou industrielles, impôts directs supportés.

Le délai pour faire la déclaration est de deux mois. Passé ce délai, c'est-à-dire passé les mois de janvier et février de chaque année, le contribuable peut encore faire sa déclaration dans le mois suivant, après avertissement par l'administration, mais, cette fois, il est obligé de donner le détail de son revenu global, faute de quoi il est taxé d'office.

LE CONTROLE DE LA DECLARATION

Ce contrôle est exercé par le contrôleur des contributions directes au moyen des renseignements dont il peut disposer, en vertu de ses fonctions. Ces renseignements, en définitive, sont ceux qui lui sont fournis par les rôles des contributions directes et les actes de l'enregistrement; mais il n'a le droit d'exiger de l'intéressé aucun livre, acte ou document quelconque.

Si ces renseignements sont de nature à convaincre le contrôleur que la déclaration n'est pas exacte, il en informe le contribuable, qui présente les observations et justifications qu'il croit utiles. Si le désaccord persiste, c'est le tribunal qui apprécie. Mais, à défaut de preuves certaines, certains revenus ne peuvent être évalués à une somme dépassant : pour les propriétés bâties et non bâties, une somme égale au revenu net servant de base à la contribution foncière; pour les bénéfices agricoles, une somme égale à quarante fois le principal de la patente.

Ce sont les mêmes règles qui servent à l'administration pour établir l'imposition des contribuables taxés d'office, c'est-à-dire de ceux qui n'ont pas fait leur déclaration dans les délais indiqués plus haut.

Lorsqu'un contribuable a déclaré un revenu reconnu insuffisant par le tribunal, le droit afférent à la portion du revenu non déclarée est double.

Telles sont les formalités à accomplir pour la déclaration et le contrôle.

DELAIS POUR LES MOBILISES

Les mobilisés ne peuvent faire la déclaration dans les délais prévus, ainsi que, d'ailleurs, les habitants des départements envahis. Aussi, a-t-on voté une disposition qui permet d'accorder des délais pouvant aller jusqu'à l'expiration d'une période de trois mois à dater de la fin des hostilités à tous ceux qui seront empêchés, par force majeure, de faire leur déclaration. D'autre part, le ministre des finances a toute l'année pour pouvoir procéder à l'établissement des rôles et à la mise en recouvrement.

QUEL REVENU EST IMPOSE

Voici les règles suivant lesquelles est établie l'assiette de cet impôt : toute personne qui a moins de 5,000 francs de revenu total est affranchie de la nouvelle taxe. Il faut entendre par revenu total le montant des divers revenus additionnés : par exemple, un contribuable possède une maison louée 2,000 francs, une ferme dont il retire 1,500 francs, des valeurs mobilières qui lui rapportent 2,500 francs, un emploi pour lequel il est payé 3,000 francs; son revenu total sera de 9,000 francs, et il sera soumis à l'impôt pour la somme dépassant 5,000 francs, c'est-à-dire pour 4,000 francs. Mais, si sa maison, sa propriété rurale sont grevées d'hypothèques, il a le droit de déduire les intérêts hypothécaires de son revenu total pour établir le revenu taxé.

Ce chiffre minimum de 5,000 francs de revenu, nécessaire pour être soumis à l'impôt, s'applique aux célibataires. S'il s'agit d'un contribuable marié et père de famille, le revenu affranchi atteint les chiffres suivants : 7,000 francs pour un contribuable marié sans enfant, 8,000 francs s'il y a un enfant, 9,000 francs s'il y a deux enfants, 10,000 francs s'il y a trois enfants, et ainsi de suite, en ajoutant 1,000 francs par enfant jusqu'au cinquième, et 1,500 francs ensuite. Ainsi, le contribuable cité plus haut n'aura rien à verser s'il est marié et père de deux enfants.

Ajoutons que les enfants doivent avoir moins de vingt et un ans, et que les parents âgés de plus de soixante-dix ans ou infirmes qui sont à la charge du contribuable donnent droit aux mêmes exonérations.

LE MONTANT DES TAXES

Quel est le montant des taxes ? Pour tous les revenus sans exception, la fraction inférieure à 5,000 fr. est exempte.

Voici les taux applicables aux diverses fractions du revenu pour obtenir le montant de l'impôt à payer. Pour la fraction comprise entre 5,000 fr. et 10,000, 0,40 %; fraction entre 10,000 et 15,000, 0,80 %; fraction entre 15,000 et 20,000, 1,20 %; fraction entre 20,000 et 25,000, 1,60 %; au-dessus de 25,000, 2 %.

Prenons toujours l'exemple du contribuable célibataire qui a 9,000 fr. de revenu total, il paiera 0,40 % sur 4,000, soit 16 fr. Enfin, sur le montant de cet impôt ainsi obtenu, il est accordé des réductions de 10, 20, 30 % pouvant aller jusqu'à 50 % pour les contribuables chargés de famille.

L'Arrestation de M. Schrœder

Le Gouvernement néerlandais l'explique

Paris, 30 décembre. — La légation des Pays-Bas nous communique la note suivante :

« Il importe de mettre au point l'affaire des poursuites du rédacteur du « Telegraaf » d'Amsterdam qui vient d'émouvoir si vivement l'opinion publique.

» M. Schrœder n'a nullement été poursuivi parce que son journal avait montré des sympathies pour les puissances de l'Entente, mais bien pour avoir, sous le premier chef d'accusation, mis en danger la neutralité du gouvernement néerlandais dans la présente guerre par la publication d'un article violent et outrageux contre les autorités et cercles dirigeants des empires du centre, et sous le second chef, pour avoir lancé contre le gouvernement néerlandais l'accusation calomnieuse de pourvoir l'Allemagne des denrées alimentaires les plus nécessaires sous le masque d'une rigoureuse neutralité et au moyen de procédés d'exportation injustifiables, et de commettre ainsi un acte de trahison envers la patrie et l'humanité.

» Ces délits sont visés par l'article 100 du Code pénal néerlandais.

» Conformément aux lois, ce n'est pas le gouvernement, mais le ministère public, entièrement indépendant du gouvernement, qui institua d'office les poursuites en question. Le mandat de prise de corps contre le rédacteur du « Telegraaf » émana du tribunal, seul compétent, à l'exclusion des organes du gouvernement, pour faire opérer des arrestations, et elle n'eut lieu que pour le second chef d'accusation qui visait directement le gouvernement.

» Le tribunal acquitta M. Schrœder sur le premier chef d'accusation parce qu'il estima qu'il n'y avait pas eu moyen d'établir que la neutralité de l'Etat avait réellement été mise en danger, mais il retint le second, sur lequel il devra statuer.

» Entre temps, M. Schrœder a été mis en liberté. »

Suit un exposé de la façon dont la Hollande a tenu à observer la neutralité, et la note se termine par ces lignes :

« La question sur laquelle la justice hollandaise aura donc encore à statuer dans sa pleine indépendance est de savoir si l'accusé a émis des imputations calomnieuses contre le gouvernement à dessein de répandre l'impression qu'il s'est départi de sa neutralité en favorisant clandestinement l'exportation de marchandises de contrebande à un des belligérants, délit visé par le Code pénal hollandais. Il est donc bien constaté que la liberté de la presse qui a de tout temps été pleinement respectée en Hollande, n'est nullement mise en cause. »

BORDEAUX

Il y a un an

31 DECEMBRE 1914

Nous continuons à progresser pied à pied dans Steinbach.

En Galicie, dans la région de Gordice, les Russes enlèvent les ouvrages organisés sur les hauteurs et dans le village de Méchanka. Ils font 3,000 prisonniers, capturent 4 canons et 6 mitrailleuses. En Bukovine, ils occupent Storoznetz et Radoavecz.

Les Australiens ont occupé l'île allemande de Bougainville, la plus grande de l'archipel Salomon, sur laquelle ils ont hissé le drapeau anglais.

Le gouvernement français a nommé M. Pailhé, qui était avant la guerre procureur de la République à Besançon, sous-préfet d'Altkirch, en Alsace reconquise.

Nous rappelons à nos lecteurs que la « GIRONDE », qui paraît vers midi, donne les dernières nouvelles de la matinée.

Pas de Réceptions le 1er Janvier

M. le Préfet de la Gironde ne recevra pas officiellement le 1er Janvier.

— Le maire de Bordeaux a l'honneur de faire connaître qu'il n'y aura pas de réceptions ni de visites officielles à l'hôtel de ville le 1er janvier. Il remercie les personnes qui auraient l'intention de lui envoyer des cartes de visite et les prie de bien vouloir s'en abstenir.

— Le recteur de l'Académie exprime le désir de ne recevoir ni visites ni cartes à l'occasion du 1er Janvier.

— Le général Marabail, commandant la 18e région, ne recevra pas à l'occasion du 1er Janvier.

Obsèques d'un Soldat

Une très émouvante cérémonie a eu lieu mardi à Floirac, où l'hôpital de Monrepos venait de perdre le jeune soldat Poinsenet, âgé de vingt et un ans, natif de Saint-Saulx (Haute-Marne). Depuis la fondation de cet établissement modèle, sur 220 hospitalisés, c'est, en quinze mois, le premier malade dont il y ait à déplorer la mort.

Pour les obsèques, il n'avait été adressé aucun avis officiel en dehors de ce qu'imposent les règlements; mais il a été fort touchant de voir le grand nombre de vives sympathies qui se sont groupées auprès du cercueil, recouvert du drapeau tricolore et escorté par un piquet d'honneur.

La mère et la sœur du défunt conduisaient le deuil, accompagnées du personnel de l'hôpital, des camarades du défunt, du conseil d'administration, des infirmières et d'une longue suite où se voyait notamment, sous la conduite des maîtresses et des maîtres, une importante délégation des élèves des écoles communales de Floirac. C'était un cortège imposant et comme il serait réconfortant d'en voir près de ceux qui, « pieusement », sont morts pour la patrie.

Après la célébration de l'office religieux dans la chapelle — combien trop petite alors — de l'hôpital et au moment de l'inhumation dans le cimetière de la commune, l'administrateur de la formation, Me Ramarony, a prononcé un discours d'une forme parfaite et d'une grande élévation de pensée, dans laquelle il a exalté les mérites du jeune militaire regretté, et ceux de ses frères d'armes qui font si magnifiquement leur devoir et conservent une inébranlable foi dans le triomphe final de nos armes.

Citations à l'Ordre

On nous communique les citations suivantes. Elles concernent quelques-uns de nos concitoyens, que nous sommes heureux de féliciter :

— Le lieutenant-colonel Benoît, commandant le 176e régiment d'infanterie, cite à l'ordre du régiment :

Georges Larrue, adjudant, 9e compagnie : « Sous-officier très brave au feu. Déjà cité. A enlevé une position ennemie en entraînant sa section à l'assaut en chantant la « Marseillaise ».

— Laurent Peyrelasse, mitrailleur au 418e régiment d'infanterie, a été cité en ces termes à l'ordre du régiment :

« Sous-officier très méritant, brave et doué d'un sang-froid admirable; s'est toujours signalé par son courage; a contribué, par le tir de ses mitrailleuses, qu'il dirigeait avec compétence, à repousser une forte attaque ennemie. »

Appelé dès le début de la mobilisation comme caporal au 344e d'infanterie, notre courageux compatriote fut blessé et repartit quelque temps après sur le front. Promu ensuite sergent, la citation dont il a été l'objet lui a valu sa nomination au grade d'adjudant.

— Le général commandant la ...e division d'infanterie cite à l'ordre de la division :

Le caporal Aurélien [illegible]es, du 21e bataillon de chasseurs à pied :

« Brillante conduite au feu. A été tué en entraînant son escouade. »

Chambre de Commerce de Bordeaux

Sur l'invitation de M. le Ministre du commerce, la Chambre croit devoir rappeler qu'aux termes des décrets des 27 septembre 1914 et 7 novembre 1915, toutes opérations de commerce avec les sujets de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de la Bulgarie sont interdites.

En outre, la loi du 4 avril 1915, qui a donné des sanctions pénales à cette interdiction, dispose, par son article 1er, que « quiconque, en violation des prohibitions qui ont été ou seront édictées, conclura ou tentera de conclure, exécutera ou tentera d'exécuter soit directement, soit par personne interposée, un acte de commerce ou une convention quelconque, soit avec un sujet de puissance ennemie ou avec une personne résidant sur son territoire, soit avec un agent de ce sujet ou de cette personne, sera puni d'un emprisonnement d'un an à cinq ans et d'une amende de 500 à 20,000 fr., ou de l'une de ces peines seulement ».

Mariage d'Artistes

Cette semaine a été célébré, dans la plus stricte intimité, le mariage d'une de nos jeunes artistes, Mlle Elodie Ducros, le professeur de diction si apprécié, avec M. Alfred Wyld, Américain d'origine anglaise, pianiste et compositeur. M. Francis Planté, le maître du piano, assistait comme premier témoin son jeune ami, dont il estime très haut le talent et les compositions.

M. Arthur, dont l'éloge n'est plus à faire, tint sous le charme de son archet l'auditoire, peu nombreux mais choisi, en interprétant avec le maître divers morceaux.

M. Wyld s'installe à Bordeaux et ouvre des cours à côté de ceux de sa jeune femme. Nos souhaits heureux aux jeunes époux.

Acte de Probité

Jeudi après-midi, vers deux heures et demie, M. Remy Dussaud, âgé de cinquante-huit ans, balayeur de la ville, domicilié rue Dalon, trouvait, sur le cours d'Albret, un sac à main de dame contenant une somme de 1,020 fr. en billets de banque, qu'il porta aussitôt aux bureaux de la Permanence.

Dans le sac, on a trouvé des papiers qui permettront de retrouver la propriétaire du réticule.

FAITS DIVERS

Série de Vols

Depuis quelques semaines, les voleurs font preuve à Bordeaux d'une activité remarquable. Voici la brève relation de leurs derniers exploits :

Mme Marguerite Combe, rentière à Arcachon, vient à Bordeaux effectuer quelques achats. On la déleste de son porte-monnaie contenant 200 fr.

— M. Santiago Gabilea, demeurant rue Cornu, entre dans un café de la place d'Aquitaine, et accroche son pardessus au porte-manteau. Le pardessus disparaît.

— Mme Lescure tient un kiosque à journaux à l'angle de la rue d'Ornano et du boulevard Antoine-Gautier. En arrivant, elle constate qu'une vitre est brisée, et qu'un stock assez important de feuilles et de brochures s'est envolé.

— M. Arthur Garre, domicilié boulevard de Talence, se rend à la gare pour voir l'arrivée des trains. On lui subtilise son portefeuille contenant 15 fr. 50.

Les auteurs de ces méfaits courent encore. Par contre, on a mis sous les verrous :

— Marcelle R..., couturière, rue Rolland, pour tentative d'escroquerie d'une somme de 30 fr. au préjudice de Mme Louise Roussel, qui tient un magasin de comestibles allées Damour.

— Jean L..., manœuvre, demeurant rue Joséphine, pour vol de 6 kilos de lard sous le hall métallique du bassin à flot no 1.

— Quatre gamins de quatorze ans, pour vol et complicité de vol de ferraille quai de Paludate.

La liste est close pour aujourd'hui. Nous la rouvrirons certainement demain.

Un faux Pas qui coûte la Vie

Jeudi, vers midi et demi, au bassin no 1 des Docks, le manœuvre espagnol Mariano Gago, vingt-six ans, se rendait à bord de la gabare « Anglaise », amarrée au poste no 2, pour décharger du charbon. Par suite d'un faux pas, le manœuvre tomba à l'eau.

Le patron et le mousse du navire sautèrent prestement dans une embarcation, mais Mariano Gago, qui sortait de table, coula à pic, et ce n'est que trois quarts d'heure après qu'ils purent retirer son cadavre des eaux.

M. Ceugnard, commissaire de police du quatorzième arrondissement, prévenu, fit le constat d'usage, puis fit transporter le corps à la Morgue.

Imprudence mortelle

Mercredi, à treize heures, un convoi de chevaux, sous la conduite de plusieurs convoyeurs, quittait la gare de la petite vitesse, à Saint-Jean, à destination de Castres. En cours de route, un des convoyeurs, Jean Fabre, âgé de trente ans, originaire de l'Aveyron, soldat au 9e d'artillerie, se penchant imprudemment de son wagon, tomba sur la voie.

Ce n'est qu'une heure plus tard qu'il fut relevé, au 14e kilomètre, près de Beautiran, par des agents de la voie. Dans sa chute, le malheureux s'était fait une fracture à la base du crâne et avait, en outre, l'épaule et la main droites écrasées.

Ramené à Bordeaux-Saint-Jean par le train de dix-huit heures, il reçut des soins à l'infirmerie de la gare et fut transporté à l'hôpital Mondenard, où il mourut dans la nuit à la suite de ses blessures.

PETITE CHRONIQUE

Lugubre trouvaille. — Mercredi matin, Mme Maria Delphau, trente-huit ans, ménagère, demeurant cours de Bayonne, a découvert dans les cabinets d'aisances de sa maison un fœtus de quelques mois de gestation. Elle a avisé deux de ses voisines, et l'une d'elles a poussé le fœtus dans la fosse. M. Magne, commissaire de police du neuvième arrondissement, a été saisi du fait et des recherches sont commencées.

On a arrêté Alexandre B..., trente-quatre ans, marin à bord du paquebot « Haïti », amarré quai de Bacalan, pour coups et blessures, mercredi soir, sur M. Jean Faugère, garde assermenté aux Chemins de fer du Midi.

— Georges B..., quarante-cinq ans, cours d'Espagne, pour outrages au sous-brigadier Lachaud et au gardien de la paix Espinasse, qui lui intimaient l'ordre de ne pas stationner place des Capucins mercredi matin.

Un commencement d'incendie, dont on ignore les causes et que les voisins ont pu éteindre rapidement, s'est déclaré mercredi vers minuit dans l'atelier de menuiserie de M. Lansalot, boulevard de Talence. Quelques planches seulement ont été brûlées.

Cas de rage. — Un chien que le vétérinaire municipal a déclaré devant être considéré comme atteint de rage a été abattu mercredi matin quai de Brienne par M. Joseph Mazurier, caporal à la 18e section des infirmiers militaires.

Perdu jeudi, rue Sainte-Catherine, un médaillon forme triangle, avec photographies d'un militaire et jeune fille. Rapporter M. Souquet, 42, rue Wustenberg. Récompense.

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président

Dans son audience de jeudi, le tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

Marcelle Rocherieux, 22 ans, couturière, 27, rue Rolland, s'est fait remettre par une dame une somme de 30 fr., en la demandant faussement de la part d'une tierce personne. L'inculpée avait déjà été condamnée, il y a huit jours, à un mois de prison avec sursis pour un motif semblable. Le tribunal lui a infligé un mois de prison.

— Un Espagnol, Gonzalès Cypriano, inculpé de vol, a été condamné à huit jours de prison.

— Une brochette de Marocains a ensuite comparu devant le tribunal :

Ben Hamon Farbouly, 27 ans, rue Villeneuve, 10, étant ivre, le 10 décembre, quai des Chartrons, et causant du scandale, a injurié les agents qui voulaient l'arrêter : quinze jours de prison;

Abd el Kader Adji, 35 ans, rue de Galles, a frappé un de ses compatriotes : quinze jours de prison;

Karel Idi ben Ali et Hadjel Saïd ben Ahmed, surpris en flagrant délit de mendicité, quinze jours de prison.

CONSEIL DE GUERRE (18e RÉGION)

Présidence de M. le colonel de gendarmerie BONNEFOY

Vols qualifiés

Dans le courant du mois de novembre 1915, une série de vols de cuir ayant été constatés à la Compagnie du Midi, une surveillance fut organisée, et le 28 du même mois, un gardien de nuit, spécialement chargé de cette surveillance, aperçut cinq individus qui, vers dix heures du soir, étaient venus rôder autour de l'endroit où il se trouvait posté. Le garde ne bougea pas, mais les cinq hommes se retirèrent sans rien emporter.

Le garde continua sa surveillance, et à une heure du matin, il vit trois individus, parmi lesquels il reconnut un employé de la Compagnie, Jean D..., qui s'enfuit en l'apercevant. Le garde le poursuivit et le trouva dissimulé derrière un wagon, ayant dans la main un grand morceau de cuir, que D... reconnut avoir coupé dans un rouleau de marchandises.

Pressé de questions, il indiqua comme ses complices deux autres employés de la Compagnie, Léon B... et Paul M..., chez qui des perquisitions furent faites, ainsi que chez Jean D...

Ces perquisitions permirent de découvrir chez ce dernier une certaine quantité de cuir et six kilos de sucre, provenant également d'un vol.

On trouva chez Léon B... plusieurs morceaux de cuir; chez Paul M..., des souliers militaires et aussi un certain nombre de morceaux de cuir.

Enfin, l'enquête de la police mobile permit ensuite d'inculper un quatrième employé de la Compagnie du Midi, Louis D..., chez qui une perquisition amena la découverte d'un grand morceau de cuir dissimulé dans un buffet.

A l'audience, les prévenus se rejettent les uns les autres la responsabilité des vols.

Deux témoins sont entendus. Ils confirment les faits que nous venons d'exposer.

Requiert : M. le lieutenant Grossard.

Plaident : pour Jean D..., Me Nicolaï; pour Léon B..., Me Habasque; pour Paul M..., Me Rioms; pour Louis D..., Me Chancogne.

Après une assez longue délibération, le conseil de guerre a prononcé les condamnations suivantes :

Jean D... et Léon B..., **un an de prison** chacun; Paul M..., **six mois de prison**, et enfin Louis D..., **deux mois** de la même peine.

Le conseil a ensuite rendu les jugements ci-après :

Louis-Georges Désir, soldat au 144e, prévenu de désertion à l'intérieur, en temps de guerre, **deux ans de travaux publics.**

— André-Joseph Dubédat, canonnier au 14e d'artillerie, pour désertion à l'intérieur en temps de guerre, **deux ans de travaux publics.**

— Auguste Chassaing, de la classe 1911, du recrutement de Rodez, prévenu d'insoumission en temps de paix, **six mois de prison.**

Théâtres et Concerts

Théâtre-Français

« Le Petit Café » pour les fêtes du Nouvel An. — Vendredi 31 décembre, samedi 1er janvier (matinée et soirée), dimanche 2 (matinée et soirée), « le Petit Café », de Tristan Bernard, avec : Darnois, Lafreydière, Vavasseur, Hesse, Boriol, Bucan, Grollier, Durand, Mmes Léo Sylvine, Céline Alix, Emma Leriche, M. Maès, H. Boriol, M. Garthrys, J. Dartey, etc.

Prix des places, de 4 fr. à 1 fr. Location de dix heures du matin à cinq heures du soir.

« Les Huguenots » avec Charles Fontaine. — L'Association des H. L. R. et de l'alimentation donnera mardi 11 janvier, en soirée, « les Huguenots » avec Ch. Fontaine, Mme Panis, Mlle Angèle Porno, Henri Ferran, Montano, Ernst. La plupart de ces artistes sont titulaires à l'Académie nationale de musique des rôles qu'ils viendront interpréter.

Location ouverte pour ce gala sensationnel.

Théâtre des Bouffes

F. Caruso, Chambon, Lucy Raymond dans « le Grand Mogol » — Vendredi 31 décembre, samedi 1er janvier (matinée), « le Grand Mogol », d'Ed Audran, avec F. Caruso, Chambon, Mlle Lucy Raymond, Mlle Lya Ceddès, R. Gamy, A. Tilluze, Bédué, Lambrette, etc.

Ballets réglés par le maître Belloni, dansés par Dina Lorenzi et 24 dames. Prix des places, de 3 fr. 50 à 0 fr. 75.

Mme Tariol-Baugé, F. Caruso, Chambon dans « Gillette de Narbonne ». — Samedi 1er janvier (soirée) dimanche 2 (soirée), « Gillette de Narbonne » avec la célèbre divette Tariol-Baugé, F. Caruso, Chambon, R. Gamy, D. Bédué, Lya Ceddès, Lambrette, etc., etc.

« Guillaume Tell » dimanche en matinée. — Dimanche 2 janvier, à deux heures et demie, matinée de grand gala : « Guillaume Tell » avec Jaume, de l'Opéra; Redon, premier baryton de l'Opéra de Lyon; H. Ferran, de l'Opéra; Jane Forcade, de l'Opéra de Genève; Albony, D. Bédué, etc.

Ballets réglés par le maître Belloni, dansés par Dina Lorenzi, Yvonne Vallée, Rose Fournier et 24 dames.

Ces cinq grands galas sont au bénéfice de l'hôpital 124. Location au Théâtre-Français, de 10 h. du matin à 5 h. du soir. Téléphone 17-55.

Apollo-Théâtre

« Chic à l'Or » avec Augé, Dutard, Lucette de Landy. — Toute la critique bordelaise a constaté l'immense succès remporté par la tournée B. Rasimi avec sa Revue « Chic à l'Or », de Celval et Charley.

« Chic à l'Or » constituera avec ses vingt scènes, toutes d'actualité, son interprétation unique avec Augé, Dutard, Lucette de Landy et les premières vedettes de Paris, le spectacle le plus attrayant, qui sera offert tous les soirs à huit heures trois quarts et en matinée samedi et dimanche, à deux heures et demie, à l'occasion des fêtes du Nouvel An.

Prix ordinaires des places. Location ouverte.

Gala franco-belge. — Vendredi 7 janvier, la troupe du théâtre des Galeries-Saint-Hubert de Bruxelles viendra interpréter « le Mariage de Mademoiselle Beulemans ».

Alhambra-Théâtre

Alice Gillet dans « Robinson Crusoé ». — Le rôle de Robinson convient admirablement à Alice Gillet, car il comporte une importante partie chorégraphique. La célèbre divette aura une fois de plus le succès qu'elle obtient à chaque apparition sur les scènes bordelaises. Les costumes sont vraiment superbes. La troupe comprend : Emilio David, du Palais-Royal; Gabrielle Bréhy, Friquet, le gavroche parisien; le minstrel Grang Jack, Carlos Lauri, l'homme singe; Suzanne Vial, les sœurs Draffir, danseuses acrobatiques, les huit Scotch Girls, et le ballet français réglé par Mlle Nercy. Trois actes : 1. le Port de Hull; 2. le Palais de la reine Bleuette; 3. l'Ile de Robinson. Location ouverte chez Molina, 2, cours de l'Intendance.

Les galas auront lieu vendredi soir, samedi et dimanche en matinée et soirée.

Trianon-Théâtre

Vendredi et jours suivants, « le Député de Bombignac », comédie en trois actes d'Alexandre Bisson, avec MM. Bachelet (de l'Odéon), Fontenay (des Nouveautés), Géohastry (de l'Athénée) Préville (des Nouveautés), Malet (du Palais-Royal). Mmes J. Gony (des Variétés), Louise Dufau (du Gymnase de Liège), Dormeuil (du Palais-Royal) et Josette Derthy (du Gymnase).

« La Chance du Mari », un acte de MM. de Flers et Caillavet, joué par Mlle Dormeuil, MM. Ch. Berthier, Fontenay, Géo Lastry et Malet, complétera cet unique spectacle.

Abonnements et location tous les jours, sans augmentation de prix, de deux à six heures du soir.

Salle d'Aquitaine

Dimanche prochain 2 janvier, une grande matinée artistique et littéraire au bénéfice de l'hôpital auxiliaire no 5 bis, sera donnée salle d'Aquitaine, rue Cornu, 35, avec le précieux concours de : M. Ricard, basse chantante du Théâtre Royal de Liège; Mlle G. Sergy, soprano; M. Géo Valdy, chanteur de genre; M. Delteil, premier ténor du Grand-Théâtre de Valenciennes; M. André Meilhan, premier prix de violon du Conservatoire; Mlle Ant. Fayet, premier prix de piano du Conservatoire; Mlles de Montferrand, Suz. Fayet, et MM. Maurice Jardel, Hubert-Jabris et René Figarel.

Au programme, très chargé, figurent : La « Main leste » et l' « Ecole des belles-mères », les deux comédies si amusantes et si fines de Labiche et de Brieux, qui ont obtenu récemment un si franc et si légitime succès.

Nul doute que la jolie bonbonnière de la rue Cornu ne soit trop petite dimanche pour contenir le public qui ne manquera pas de venir nombreux assister à ce spectacle de choix peu banal. On trouvera des cartes d'invitation : maison Bermond, rue Sainte-Catherine, 9, et à l'hôpital auxiliaire 5 bis, à Bègles.

CINÉMAS

SAINT-PROJET-CINÉMA

Vendredi 31 courant, programme merveilleux : « **Une Liquidation difficile** », « **l'Enlèvement de Sabine** » et « **Rigolard et les Romans policiers** », trois comédies d'une hilarante gaîté; « **la Petite Veuve** » et le splendide drame en 5 parties : « **le Secret de la Formule** », vont récréer délicieusement jusqu'à dimanche tous ceux qui viendront voir ce spectacle de choix.

Dimanche : « **Sang maudit** », grand film d'art.

COMMUNICATIONS

Pour les Œuvres de Guerre

Le maire de Bordeaux a reçu :

Du personnel de la maison Frugès, 200 fr., pour les victimes de la guerre.

Du personnel de la maison G. Boubès, 65 fr., pour l'Hôpital des Employés municipaux et du Stade bordelais.

De la Société artistico litteraria « Cervantès », 20 fr., pour les prisonniers.

Prélèvement effectué dans les théâtres et cinémas pendant la deuxième dizaine de décembre 1915, 3,737 fr. 75, pour les victimes de la guerre.

De Mme J. Darcey, directrice de l'Alcazar, 50 fr., pour les victimes de la guerre.

Des élèves de la pension Gillet-Nounet, 14 fr., pour les soldats du front.

De MM. les Professeurs de la Faculté des lettres, 100 fr., pour les réfugiés français et belges.

D'un groupe de commis, intérimaires et dames employées des Chemins de fer du Midi, 28 fr., pour les victimes de la guerre.

De M. Fallot, vice-président de la section du S.-O. du Club-Alpin français, 100 fr., pour les blessés militaires.

Des ouvriers des ateliers des Chemins de fer du Midi, 185 fr. 45, pour les réfugiés.

Produit des troncs placés dans les théâtres et cinémas : Cinéma des Chartrons, 15 fr.; Cinéma Pathé, 94 fr. 85; Cinéma des Variétés, 43 fr. 30; Trianon-Théâtre, 7[illegible] fr. 85; Théâtre de la Scala, 32 fr. 80.

Société Philomathique

La Société Philomathique a tenu mardi 21 décembre l'assemblée générale annuelle, au cours de laquelle ses membres ont procédé à la nomination du comité d'administration pour l'année 1916.

L'assemblée a renouvelé sa confiance au comité en exercice et l'a réélu en entier.

Ce comité est composé comme suit : Président, M. Sam Maxwell; vice-président, M. M. Périé; secrétaire général, M. A. Collet; trésorier, M. Georges Chabrat; archiviste, M. J. Talboom; secrétaires: MM. E. Gombaud, Ed.-G. Faure, L. Privat et G. Rey; commissaires des dépenses MM. A. Touzin, J. Pancol et F. Labadie.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

PATENTES. — La matrice des patentes de la section de La Bastide dressée par M. le Contrôleur des contributions pour 1916 sera déposée pendant dix jours, du 29 décembre 1915 au 7 janvier 1916 inclusivement, à la mairie, bureau des contributions, afin que les intéressés puissent en prendre connaissance tous les jours, les dimanches exceptés, et remettre leurs observations, s'il y a lieu.

LES GROUPEMENTS MUTUALISTES

COMITE DE SECOURS DU PERSONNEL DE LA COMPAGNIE GENERALE D'ECLAIRAGE. — La trente-quatrième distribution des bons de secours aux familles des agents mobilisés de la Compagnie aura lieu le mercredi 5 janvier, au siège du Comité, 5, cours de l'Intendance, le matin, de neuf heures à midi, et l'après-midi, de deux heures trente à six heures.

N. B. Les femmes des agents sont priées de se présenter à la distribution porteuses de leur livret de famille ou des bulletins de naissance des enfants.

PREPARATION MILITAIRE

LA GIRONDE ET L'ESCADRON DE BORDEAUX. — Les jeunes gens des classe 1918 et suivantes sont informés que les cours de gymnastique ont lieu : les mardi et vendredi soir, ceux d'équitation les mercredis soir, et les séances de tir tous les dimanches.

Les résultats suivants obtenus au B. A. M. du mois d'août dernier (classe 1917) : 16 infanterie; 8 cavalerie; 4 artillerie, soit un total de 28 brevets, constituent pour la Société la meilleure référence.

Le nombre de B. A. M. obtenus à ce jour par la Société est de 568.

Les inscriptions sont reçues au siège : gymnase Bertini, 19, rue Turenne, le mardi et le vendredi soir, de huit heures et demie à dix heures, et les lundi, jeudi et samedi de quatre à six heures.

La « Digue Nationale »

Voici le sommaire de la *Digue nationale*, organe de défense du commerce et de l'industrie, qui, à l'occasion de Noël, a été publiée avec un supplément illustré :

Le grand marché occidental, par M. Léo Claretie. — L'action d'une année, par la direction. — Sur le chômage, par Frantz Ouse. — Le lait végétal. — Une vente de camelote allemande. — Leur cynisme ! — Ecole pratique d'industrie hôtelière à Bordeaux, par M. J.-J. Martin. — Confédération des groupes commerciaux et industriels de France. — Au Parlement. — Dans les ministères. — Conseils généraux et municipaux. — Chambres de commerce. — Nos échos. — Nos informations économiques, etc.

La *Digue nationale* est en vente dans les principaux kiosques. Abonnement, 6 fr. par an. Bureaux, 20, rue Margaux, Bordeaux.

Les Réfugiés

Familles ou individus à Bordeaux ou ailleurs recherchant leurs proches

Prière aux grands blessés ou infirmiers revenant d'Allemagne ou des régions envahies de vouloir bien donner des nouvelles du soldat Jean Brouste, du 7e colonial, 6e compagnie, disparu en Champagne le 25 septembre 1915. — Aviser Mme Brouste, chez M. Lafaurie, métairie Sourgen, à Aureilhan (Landes).

J'ai vu...

PARAIT TOUS LES VENDREDIS

En vente dans les magasins et dépôts de la « Petite Gironde ».

Petite Correspondance

QUESTIONS MILITAIRES

— Vve Marie-Jeanne, 37. — 1. Vous pouvez demander un secours. — 2. A la mairie. — 3. Avis de décès.

— D. Bournigean, Sainte-Foy. — Vous trouverez le texte de la loi militaire à la librairie Lavauzelle, à Limoges.

— A. H. L. C., Gourd. — 1. Non. — 2. 459 fr. — 3. Au consul de France à Athènes, tout simplement, il n'est pas nécessaire de connaître son nom.

— G. Mourault, place Puy-Paulin. — Elle compte comme permission spéciale seulement.

— Henri Barra-Clairac. — 1. Oui, au recrutement. — 2. Ce n'est pas certain. — 3. C'est possible. — 4. Oui. — 5. Secrétaire.

— A. Masquer, Dieulivol. — Votre mari n'a qu'à faire une demande à son chef de corps (voie hiérarchique).

— Gabriel Cascarret, rue du Hautoir. — Non, vous n'avez aucun droit.

— A. Salomé, Sarlat. — 1. Non, ce ne sont pas des cas de réforme. — 2. Il n'a qu'à conserver son emploi. En temps de guerre on ne peut choisir son occupation.

— Castaing, Marmande. — Il n'y a que votre dépôt qui puisse vous renseigner.

— Dartigue, Ossages. — S'il est mobilisé, il n'a qu'à faire sa demande à la mairie de sa résidence.

— A. G., Marmande. — 1. Vous allez recevoir votre ordre d'appel. — 2. Rien de décidé encore. — 3. Service armé. — 4. 5 janvier 1916.

— Poilu courageux. — C'est une monnaie conventionnelle qui n'a ni cours forcé, ni cours légal. On peut la refuser, mais si tous les commerçants de Castelnaudary s'entendent, ils peuvent lui donner une valeur en l'acceptant tous en paiement. Bien entendu, elle ne peut avoir cours en dehors de cette ville.

— Fernand Toulouse, rue de la Rouselle. — 1. Votre chef de corps a le droit de vous faire visiter quand il le juge à propos. — 2. Oui, tenue militaire.

— « Reste à Savoir ». — 1. Oui. — 2. Par les soins du maire, sur réquisition.

LE PLANTON DU GENERAL

Toutes les lettres concernant les « questions militaires » doivent être adressées au Planton du Général, à la « Petite Gironde », 8, rue de Cheverus, Bordeaux.

ÉTAT CIVIL

DECES du 30 décembre

Marguerite Lacarrière, 30 ans, 21, rue Saint-Emilion.

Jules Chatelet, 59 ans, rue Frédéric-Bastiat, 3.

Veuve Périgord, 84 ans, rue Mably, 7.

Veuve de Tenet, 86 ans, cité de la Renaissance.

Erratum. — Dans la liste des décès du 26 décembre, au lieu de Sophie Pourouch, 8, rue Monadey, il faut lire : « Veuve Ludovic Prades. »

DEUIL Immédiat : ROBES MANTEAUX, CHAPEAUX
A la Dame Blanche, 109, cours Victor-Hugo. Téléph. 1012

CONVOIS FUNEBRES du 31 décembre

Dans les paroisses :

St-Seurin : 8 h. 45, Mme veuve E. de Tenet, rue de la Renaissance, 15.

Ste-Marie : 8 h. 45, Mme M. Lacarrière, 21, rue Saint-Emilion.

St-Augustin : 9 h. 15, Mme veuve Chabalgoïty, église.

Ste-Marie : 1 h. 45, M. J. Chatelet, rue Frédéric-Bastiat, 3.

Sacré-Cœur : 1 h. 45, Mme veuve A. Perrue, rue de Gallard, 17.

Convois militaires :

8 heures : M. M. Colas, hospice Pellegrin.

9 heures : M. A. Rédoulez, rue Répond, 5.

Autres convois :

7 h. 45 : M. A.-F. Barbe, rue Judaïque, 181.

9 h. 30 : Mme Dabrin, porte du Cimetière protestant.

CONVOI FUNÈBRE M. Séraphin Lacarrière, Mme veuve Elisa Bardon, Mme veuve Anastasie Lacarrière, les familles Maillau, Bonnet, Castagné et Lacarrière prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Séraphin LACARRIÈRE,
née Marguerite BARDON,

leur épouse, fille, belle-fille, nièce et cousine, qui auront lieu le vendredi 31 décembre 1915 en l'église Sainte-Marie La Bastide.

On se réunira à la maison mortuaire, 21, rue de Saint-Emilion, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mme F. Gaignerot, M. R. Gaignerot, sous-préfet de Saint-Nazaire, Mme R. Gaignerot et leurs enfants; le docteur D. Gaignerot, Mme D. Gaignerot et leur fille; les familles Landreau et Panisset prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. F. GAIGNEROT,
capitaine au long cours,

leur époux, père, beau-père, grand-père et allié, qui auront lieu le samedi 1er janvier, en l'église Saint-Bruno.

On se réunira au presbytère de cette paroisse, à neuf heures trente, d'où le convoi funèbre partira à dix heures.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

ERRATUM Dans l'Avis de Décès de M. André DELOMBRETTE, il faut lire « 22e année » et non « 32e année ».

La messe est à neuf heures.

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 30 décembre

Bureau central météorologique de Paris

Des pluies sont tombées sur l'ouest de l'Europe. En France, on a recueilli 7mm d'eau à Lyon, 4 à Brest et au fort de Servance, 3 à Besançon, 2 à Toulouse, 1 à Nice, à Toulon, à Arcachon et à Calais.

Ce matin, le temps est nuageux dans l'Ouest et le Nord, couvert dans le Sud; on signale des pluies dans l'Est.

La température s'est abaissée dans toutes nos régions. Le thermomètre marquait ce matin —1° au puy de Dôme, 2 au fort de Servance, 4 à Clermont-Ferrand et à Madrid, 6 à Dunkerque, à Belfort et au Mans, 7 au Havre, à Paris, à Lyon, à Toulouse et à Perpignan, 8 à Cherbourg, 10 à Brest et à Biarritz, 12 à Marseille, 13 à Alger.

En France, hier, temps couvert et brumeux.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 30 décembre.

Montés en rade :

Renée-Marthe, tr.-m. fr., c. Lacolly, de Blyth.
Château-Yquem, st. fr., c. Cruchet, de Dunkerque.
Général-Munthe, st. norv., c. Kalus, de Newcastle.
Cap-Mazagan, st. fr., c. Hervé, de Swansea.
John-Bakke, st. norv., c. Londal, de Sunderland.

PAUILLAC, 30 décembre.

Montent :

Galicia, st. norv., c. X..., de Norvège.
Thérèse-et-Marie, st. fr., c. X..., du Havre.
Carn-Brea, st. ang., c. X..., d'Angleterre.
Anna-Maersk, st. dan., c. X..., de dito.
Saint-André, st. fr., c. X..., de New-York.
Silène, goél. fr., c. X...
Jean, goél. fr., c. X...
Dupleix, st. fr., c. X..., d'Angleterre.

Aux appontements :

Amiral-Fourichon, st. fr., c. Néron, de la Côte occidentale d'Afrique.
Silver-Schell, st. ang., c. X..., d'Angleterre.

Rade de montée :

Georgian-Prince, st. ang., c. X..., d'Amérique.
Arendal, st. norv., c. X..., d'Angleterre.
Quillota, tr.-m. fr., c. X..., d'Iquique.
Miguel, st. esp., c. X..., d'Espagne.
Ariel, st. suéd., c. X..., d'Angleterre.
Cacique, st. fr., c. X..., de New-York.
Norheim, st. norv., c. X..., d'Angleterre.
Norec, st. norv., c. X..., de dito.
Mayo, st. esp., c. X..., d'Espagne.
Cobetas, st. esp., c. X..., d'Angleterre.
Arpillas, st. esp., c. X..., d'Espagne.
Ascain, st. fr., c. X..., d'Angleterre.
Blak-Bat, st. esp., c. X..., d'Angleterre.
Amita, st. esp., c. X..., d'Espagne.
Molina, st. norv., c. X..., d'Angleterre.
Solento, st. ang., c. X..., d'Angleterre.
Valborg, st. dan., c. X..., de dito.
Sara, st. norv., c. X..., de dito.
Blanca, st. norv., c. X..., de dito.
Braud, st. ang., c. X..., d'Angleterre.

Sur Mer

LE HAVRE. — Arrivés :
29 déc., st. dan. Polar-Saint-Jernen, de New York.
St. ang. Northern, de New-York.
Nav. norv. Ancenis, de Saint-John (N.-B.).
St. fr. Pomerol, de Bordeaux.
MARSEILLE. — Arrivés :
29 déc., st. fr. Alsace, d'Alger.
St. grec Assimacos, de Newport.
St. fr. Eugène-Péreire, d'Alger.
St. ital. Fedelta, de Glasgow.
Saint ital. Giustizia, de Philippeville.
St. fr. Lyndiane, de Foundiougne et Dakar.
St. fr. Rebia, de Rabat.
St. fr. Souirah, de Casablanca.
CARDIFF. — Arrivé :
30 déc., st. fr. Flore, de Dunkerque.
LA COROGNE. — Arrivé :
29 déc., st. fr. La-Navarre, de Vera-Cruz.
St. fr. Louisiane, de Bordeaux.
PERIM. — Arrivé :
26 déc., st. fr. Ville-d'Alger, de Marseille.
RIO-JANEIRO. — Arrivés :
28 déc., st. fr. Flandre, de Bordeaux.
St. fr. Liger, de Bordeaux.
St. fr. Séquana, de Buenos-Ayres.
St. fr. Hudson, de Bordeaux.
NOUVELLE-ORLEANS. — Arrivé :
27 déc., st. fr. Saint-Laurent, du Havre.
NEW-YORK. — Arrivé :
28 déc., st. fr. Ville-de-Tamatave, de Saint-Nazaire.

Ne vous absentez jamais SANS AVOIR SUR VOUS LE
Petit Dictionnaire Orthographique de Poche
QUI VOUS EST INDISPENSABLE
Il est en vente dans les Magasins et Dépôts de La Petite Gironde ainsi que chez les Libraires
au prix de 1 fr. 25

Chronique du Département

Mérignac

CROIX DE GUERRE. — La croix de guerre a été remise à la famille du soldat Dijeau, de Mérignac, qui a été ainsi cité à l'ordre du jour de la division : « Brancardier très dévoué a été tué en arrivant au poste de secours où il transportait un blessé. »

Cubzac-les-Ponts

FOOTBALL ASSOCIATION. — Samedi 25 décembre, le Sport-Athlétique cubzacais (1) matchait sur son terrain avec une équipe mixte de la Vie-au-Grand-Air-du-Médoc. Malgré une vive résistance des Cubzacais, les Médocains ont triomphé par 10 buts à 1.

Samedi 1er décembre, le Sport-Athlétique cubzacais (1) matchera sur son terrain de Terrefort avec l'Etoile-Sportive de Talence (2).

Coup d'envoi à 2 h. 30.

Saint-André-de-Cubzac

LES CHIENS. — M. le Maire de Saint-André-de-Cubzac a pris l'arrêté suivant :

« Pendant deux mois à partir de la publication du présent arrêté, la circulation des chiens dans la commune est interdite à moins qu'ils ne soient muselés ou tenus en laisse. Durant ce délai de deux mois, les propriétaires ne devront se dessaisir de leurs chiens ni les conduire hors de leur résidence si ce n'est pour les faire abattre.

Ces interdictions ne s'appliquent pas aux chiens de berger, de bouvier, pendant qu'ils sont employés à la garde des troupeaux.

Les gendarmes de la brigade et le garde champêtre sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

PLACAGE. — La concession des droits de place de la ville a été faite à M. Daudigeos, ancien fermier, pour commencer le 1er janvier 1916.

LES VINS DE 1915. — Statistiques des vins récoltés dans la commune et hors commune arrêtées à la mairie au 30 novembre 1915 :

Vin rouge 1915, dans la commune, 7,091 hectolitres 50; vin rouge 1915, hors commune, 201 hectolitres 91; rouge vieux, 8,129 hectolitres 78; vin blanc 1915, dans la commune, 7,234 hectolitres 56; vin blanc 1915 hors

...ommune, 379 hectolitres 25; blanc vieux, 187 hectolitres 49.

ETAT CIVIL de décembre.

Décès : Pierre Simon, Emile-Martin Dantagnan, Xavier-Jean Peyron.

DEMOGRAPHIE de 1915. — Naissances, 29; mariages, 2; décès, 101.

Portets

TOMBOLA DE LA NOEL. — Numéros gagnants de la tombola à l'ambulance militaire :

1 12 14 34 36 45 47 52 56 69 70 73 86 95
101 112 113 115 121 135 141 143 144 146 148 153 156 158
166 167 169 176 178 189 203 207 211 214 218 225 226 234
236 240 248 255 256 258 277 290 313 315 329 335 336 340
342 350 354 359 363 364 365 366 369 375 377 385 387 388
395 403 405 411 412 425 440 441 443 446 450 459 466 468
469 477 486 502 505 511 512 514 515 518 519 521 526 534
536 566 586 590 591 601 603 607 613 619 620 630 641 645
649 655 656 665 666 681 684 686 691 693 695 702 720 746
763 786 812 813 815 816 857 865 867 869 876 889 892 897
903 905 914 918 932 935 943 951 955 960 973 978 986 991

CINEMA DE L'AMBULANCE. — Programme de la soirée du samedi 1er janvier, à neuf heures très précises :

Agra, Hindoustan anglais; Pour enlever une tache, comique; le Fils d'un Brave, drame; l'Argent des Pauvres, drame en deux parties; la Culotte de Rigadin, comique.

Programme des matinées et soirées de dimanche 2 janvier, à trois heures et huit heures très précises :

Jardin zoologique; le Singe du professeur Maboul, comique; la Lutte fratricide, drame; Un Convive inattendu, comique; l'Absent, drame en trois parties; Max Linder pratique tous les sports, comique; les Actualités de la guerre passeront à toutes les séances.

La tombola de la pouponnière du Jour de l'An sera tirée pendant la séance du dimanche soir.

La Teste

CINEMA. — Samedi 1er janvier et dimanche, matinée à 2 h. 30 et soirée à 8 h. 45. Programme : l'Armée mexicaine, Gontran Ier, Un Vendredi sur le Bosphore, les Rails de l'amour (drame), les Enfants du capitaine Grant, d'après Jules Verne (cinq parties); Actualités de la guerre, Tragédie de Bisance (drame), Serment tragique (drame), Tilly et les pompiers (comique).

Belin

JOURNEE DU POILU. — Malgré le mauvais temps, grâce à nos gentilles quêteuses, la vente des insignes a produit 135 fr. 55.

Saint-Yzans-de-Médoc

POUR LES BLESSES. — Dimanche 26 décembre, la Société des jeunes filles de Saint-Yzans-du-Médoc offrait un concert au profit des convalescents de la formation sanitaire du château Loudenne.

Le programme et la mise en scène, parfaitement réglés par le sympathique Gaston Valette, un brave soldat, en même temps qu'artiste de talent, étaient faits d'ailleurs pour contenter les plus exigeants.

On a beaucoup applaudi au piano Mme Bordenave et Mlle L. Bayle, un chœur de jeunes filles, puis Mlle E. Balansan, Mlle A. Seurin, Mme Gaston Valette, Mlle E. Jaumin, Mlle M. Périssé, Mlle Bellon, qui ont donné le meilleur d'elles-mêmes pour plaire à la nombreuse assistance.

Des artistes bordelais ont charmé l'auditoire, M. Jehan d'Ols, Mlle Liliane Bordenave, M. G. Valette, M. Dick et Mlle Paulette Régis.

Une piécette en un acte, « le Légionnaire », a été fort appréciée.

Mlle Lili Bordenave a, dans un impromptu en vers, louangé le public et ceux qui s'occupent de la formation sanitaire de Loudenne, et, en particulier, la très dévouée directrice, Mme Bayle.

Le piano d'accompagnement était alternativement tenu avec maestria par Mme Bordenave et Mlle L. Bayle.

Enfin, M. Gost'Ons a amusé par ses tours d'acrobatie et d'équilibre.

La fête s'est terminée par le tirage de la tombola.

Libourne

PAIEMENT DES ALLOCATIONS. — Afin d'éviter l'encombrement, à partir du 1er janvier 1916, les allocations seront payées les lundi, mercredi, jeudi et samedi, pendant les heures d'ouverture des bureaux de la recette des finances, par initiales du nom de famille porté au certificat d'admission :

Lundi. — Lettres A, B, C, D.
Mercredi. — Lettres E, F, G, H, I, J, K.
Jeudi. — Lettres L, M, N, O, P.
Samedi. — Lettres Q, R, S, T, U, V, X, Y, Z.

Aucune allocation ne sera donc payée le mardi et le vendredi.

SUCCES LITTERAIRE. — L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux a décerné cette année son prix de poésie à notre concitoyen le docteur Hector Ducamp, pour son volume de vers : « Par Monts et par Vaux », dont il faut louer l'inspiration et le sentiment.

Nous adressons à M. le docteur Ducamp nos félicitations pour ce beau succès littéraire.

MORT AU CHAMP D'HONNEUR. — Le soldat François Lapeyre, du 76e régiment d'infanterie, vient de tomber au champ d'honneur.

SERVICE DES POIDS ET MESURES. — M. Bourdarou, vérificateur des poids et mesures à Libourne, a été élevé sur place à la 2e classe de son grade.

CONFECTION DE LAINAGES. — M. le sous-intendant militaire Simonetti, chargé du service de l'habillement, informe la Chambre de commerce que le magasin général a besoin de faire confectionner des chandails avec de la laine qu'il fournira.

Les fabricants qui pourraient assurer cette confection sur métiers mécaniques, et, plus spécialement, les personnes ou les œuvres qui pourraient l'effectuer, soit sur métier actionné à la main, soit simplement à la main, sont priés de faire connaître leurs noms et leurs adresses à M. le sous-intendant militaire Simonetti.

LE PRIX DU GAZ. — En exécution de l'article 42 du cahier des charges, le prix de 19 c. le mètre cube de gaz sera appliqué à l'éclairage particulier à partir du 1er janvier 1916.

SERVICE DES FRAUDES. — M. le Commissaire de police a prélevé mercredi des échantillons de lait et de vin.

JARDIN D'ETE. — Très prochainement auront lieu au Jardin d'été de Libourne deux représentations extraordinaires : Albert Brasseur et Jean Coquelin viendront interpréter « Triplepatte » et « Ma Tante d'Honfleur ».

CINEMA. — Au café de l'Orient, samedi et dimanche, matinée et soirée. Programme nouveau à chaque séance.

Saint-Pey-de-Castets

JOURNEE DU POILU. — Mlles Soupre, Sartran, Chabrier et Dubois ont recueilli la somme de 32 fr. dans la commune, qui a été adressée à la préfecture. Tous nos remerciments.

Blaye

INVALIDES DE LA MARINE. — Le paiement trimestriel des pensions aux demi-soldiers et aux veuves aura lieu lundi prochain 3 janvier, de neuf heures à onze heures et de quatorze heures à seize heurs, chez M. le Trésorier, 37, rue Ernest-Régnier.

Les pensionnés sont priés de se munir de petite monnaie.

Saint-Vivien

SYNDICAT DES MATTES. — Pour couper court à un bruit malveillant et mensonger qui a couru avec assez de persistance que nos deux honorables conseillers d'arrondissement, MM. U. Guiraud et le docteur Boymier, avaient, dans la dernière séance du Conseil, demandé la dissolution du Syndicat des mattes du Bas-Médoc, nous reproduisons textuellement les termes du vœu qu'ils y ont formulé au sujet de ce Syndicat :

« Le Conseil d'arrondissement signale les dangers constants créés aux mattes du Bas-Médoc par l'état défectueux des digues de défense.

» Les inondations salées rendraient les terrains improductifs pendant plusieurs années, et leur valeur réalisable, déjà bien au-dessous des évaluations de l'administration, par suite des taxes énormes d'entretien, diminuerait encore. Ce serait donc la ruine pour de nombreux propriétaires.

» Actuellement, les administrateurs du Syndicat de défense sont nommés par le préfet, sans que les intéressés payants soient consultés.

» Le Conseil exprime le vœu que des membres nommés par les intéressés soient adjoints au comité directeur, qui représente huit sections ayant souvent des intérêts très différents. »

Sauveterre

THE CINEMA. — Programme du dimanche 2 janvier 1916 en soirée : Sports d'hiver en Suède, plein air; Emotions de Gribouillette, comique; actualités de la guerre; la Joie fait peur, drame en quatre parties; le Fantôme du passé, drame; Rigadin et la Caissière, comique.

Chronique Régionale

DORDOGNE

BERGERAC

Livraison des Tabacs

Les livraisons des tabacs se feront :

Au Magasin de Bergerac. — Première commission : Echantillons, 26 janvier; porte-graines, 26 janvier.

Canton de Monpazier. — Saint-Avit-Rivière, 26 janvier; Saint-Romain, 26 janvier.

Canton de Sainte-Alvère. — Paunat, 29, 3e janvier; Pézuls, 31 janvier; Sainte-Alvère, 31 janvier, 1er février; Sainte-Foy-de-Longas, 1er, 2 février; Saint-Laurent-des-Bâtons, 2 février; Trémolat, 2, 3, 4, 5, 7 février; Limeuil, 26, 27, 28 janvier.

Canton de Beaumont. — Montferrand, 11, 12 février; Saint-Avit-Sénieur, 8, 9, 10, 11 février.

Deuxième commission : Porte-graines, 7 janvier.

Canton de Cadouin. — Calès, 7, 8, 10, 11, 12, 13 janvier; Badefols, 13 janvier; Pontours, 13, 14 janvier.

Canton de Beaumont. — Labouquerie, 14 janvier; Monsac, 14 janvier; Rampieux, 14 janvier; Sainte-Croix, 15 janvier; Beaumont, 15 janvier; Bourniquel, 15 janvier; Bayac, 15 janvier.

Canton de Bergerac. — Saint-Laurent-des-Vignes, 17, 18 janvier; Bayac, 15 janvier.

Canton de Sigoulès. — Gardonne, 18, 19, 20, 21 janvier; Lamonzie-Saint-Martin, 21, 22, 24, 25, 26 janvier; Pomport, 26 janvier; Razac-de-Saussignac, 26 janvier; Rouffignac, 26 janvier; Saussignac, 26 janvier; Flaugeac, 26 janvier; Gageac-Rouillac, 18 janvier.

Canton de Vélines. — Vélines, 26 janvier; Fougueyrolles, 26 janvier; Montcarret, 26 janvier; Saint-Vivien, 26 janvier; Port-Sainte-Foy, 27 janvier; Saint-Antoine-de-Breuilh, 28, 29, 31 janvier; Saint-Seurin-de-Prats, 26 janvier.

Canton de Laforce. — Saint-Georges-de-Blancaneix, 31 janvier, 1er février; Saint-Pierre-d'Eyraud, 1er, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9 février; Laforce, 9, 10, 11 février; Le Fleix, 11, 12, 14, 15, 16, 17 février; Lunas, 17, 18 février; Prigonrieux, 18, 19, 21, 22 février; Montfaucon, 22 février.

Troisième commission : Echantillons, 5 janvier; porte-graines, 7 janvier.

Canton de Monpazier. — Lolme, 8 janvier.

Canton de Lalinde. — Varennes, 8, 10 janvier; Vicq, 11 janvier; Baneuil, 11 janvier; Cause-de-Clérans, 11, 12 janvier; Lanquais, 13, 14 janvier; Liorac, 14 janvier; Couze, 14 janvier; Pressignac, 15 janvier; Lalinde, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24 janvier; Mauzac, 24, 25, 26, 27 janvier; Saint-Capraise, 27, 28 janvier; Saint-Félix-de-Villadeix, 17 février; Saint-Marcel, 17 février; Verdon, 17 février; Saint-Agne, 17, 18, 19 février.

Santon de Sainte-Alvère. — Grand-Castang, 28 janvier.

Canton d'Issigeac. — Faux, 28 janvier; Saint-Aubin-de-Lanquais, 16, 17 février.

Canton de Bergerac. — Saint-Sauveur, 29, 31 janvier; Bergerac, 31 janvier, 1er, 2, 3, 4, 5, 7 février; Cours-de-Pile, 7, 8, 9, 10 février; Creysse, 10, 11 février; Lamonzie-Montastruc, 11, 12 février; Queyssac, 12 février; Mouleydier, 12, 14 février; Saint-Germain-et-Mons, 14, 15, 16 février; Saint-Nexans, 29 janvier.

Canton de Villamblard. — Montagnac-la-Crempse, 19, 21 février; Saint-Georges-de-Monclard, 21 février; Saint-Jean-d'Eyraud, 21 février; Saint-Julien-de-Crempse, 22 février; Saint-Martin-des-Combes, 22 février; Beauregard, 22 février; Beleymas, 22 février; Campsegret, 23 février; Clermont-de-Beauregard, 23 février; Douville, 23 février; Laveyssière, 23 février; Maurens, 23, 24 février.

Canton de Laforce. — Ginestet, 24 février.

Au Magasin de Saint-Cyprien. — Echantillons, 10 janvier; porte-graines, 12 janvier.

Canton de Monpazier. — Saint-Marcory, 12 janvier.

Canton de Cadouin. — Paleyrat, 15, 16 février; Alles, 16, 17, 18, 19 février; Cadouin, 19, 21 février; Cussac, 21, 22 février; Le Buisson, 22, 23, 24, 25 février; Urval, 25, 26 février; Bouillac, 26 février; Molières, 12, 14, 15 février.

Au Magasin de Mussidan. — Echantillons, 4 janvier; porte-graines, 6 janvier.

Canton de Villefranche-de-Longchapt. — Saint-Méard-de-Gurçon, 7 janvier; Minzac, 16 février; Saint-Géraud-de-Corps, 16, 17 février; Moulin-Neuf, 17 février; Saint-Martin-de-Gurçon, 17 février; Saint-Rémy, 18 février; Villefranche-de-Longchapt, 18 février.

Canton de Villamblard. — Issac, 21, 22 janvier; Eglise-Neuve-d'Issac, 22, 24 janvier; Saint-Jean-d'Estissac, 19, 21 février; Villamblard, 21, 22 février; Saint-Hilaire-d'Estissac, 22 février.

Canton de Laforce. — Fraisse, 7 janvier; Bosset, 15 février; Saint-Géry, 15, 16 février; Les Lèches, 16 février.

ARRIVEE DE PRISONNIERS ALLEMANDS. — Environ deux cents prisonniers allemands sont arrivés mercredi soir à quatre heures et demie. Comme ceux arrivés la veille, ils ont été conduits dans les locaux de l'ancien petit séminaire, escortés d'un piquet de soldats.

CITATION. — Le soldat Gardreau, du 209e régiment, vient d'être cité à l'ordre du corps d'armée :

« Soldat aussi brave que dévoué, s'est toujours proposé pour des missions périlleuses. Dans la nuit du ... au ... novembre 1915, faisant partie d'une patrouille de chasse, est allé chercher son adjudant blessé dans les défenses accessoires, et, sous le feu des mitrailleuses, l'a ramené dans nos lignes. » Croix de guerre avec étoile vermeil.

Ce brave militaire est déjà décoré de la médaille du Maroc.

BASSES-PYRÉNÉES

BIARRITZ

FORMATIONS SANITAIRES. — Les travaux nécessités par la déréquisition des hôtels des Princes, de l'Europe et de Bayonne continuent activement. L'administration militaire, contradictoirement avec les propriétaires, procède actuellement à l'estimation des frais de remise en état des locaux occupés par nos chers blessés, et du matériel à leur usage.

M. l'officier d'administration principal Torreilles, inspecteur administratif de la 18e région, assisté de M. Tournier, architecte est attelé à cette besogne. C'est un travail long et demandant, en outre de connaissances spéciales, un véritable esprit de conciliation. Les hôteliers de Biarritz, qui ont déjà fait tant de sacrifices pour recevoir le mieux possible les poilus, sont décidés à en faire encore. Aussi, grâce au commandant Torreilles, qui, tout en défendant âprement les intérêts de l'Etat, sait reconnaître les droits très légitimes des propriétaires, des solutions amiables sont apportées très rapidement à chaque question traitée.

CONVOI FUNÈBRE Les familles Sartuque, Jacquin, Ysquierdo et Mercier ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Charles-Edmond MONTENAT,
ancien directeur du Grand-Hôtel,

leur oncle et cousin, décédé à Biarritz le 30 décembre 1915, et les prient de bien vouloir assister à ses obsèques, qui auront lieu le samedi 1er janvier, à dix heures du matin.

On se réunira au Grand-Hôtel à neuf heures trois quarts.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu.

NOUVELLES D'ESPAGNE

Irun, 30 décembre.

Souscription à l'emprunt

La Société de secours mutuels d'Irun, lors de sa dernière réunion, voulant répondre à l'appel de la France, a décidé qu'une souscription de 4,043 fr. 50 serait faite à l'emprunt de la « Victoire » avec une partie de ses ressources.

BOURSE DE BORDEAUX

du 30 décembre 1915

Au comptant : 3 % nominatif, 63 57. — Chemins de fer de l'Etat 4 % 1912-1913, 400; — Obligations de la Ville de Paris 1875, 451; dito 1892, 240; dito 1898, 300. — Obligations foncières 1883, 315; dito foncières 1903, 362. — Nord, obligations 3 %, 329; dito obligations 3 % nouvelles, 325. — Ouest, obligations 3 %, 360; dito obligations 3 % nouvelles, 355. — Raffinerie Say, 400; dito Priorité, 255. — Sud de la France, obligations, 301. — Brésil 5 % 1898, 92 80. — Chine 5 % 1913, 411. — Raffinerie d'Egypte ord., 84 50. — Ville de Bordeaux 1881, 481. — Société bordelaise de crédit, 450.

Le Bien par le Malt

C'est par millions de kilogrammes que se vend chaque année le Malt Kneipp, fabriqué par Prosper Maurel, à Juvisy-sur-Orge.

Ils sont légion ceux qui ont abandonné l'usage quotidien du café à cause de ses mauvais effets sur la santé, pour remplacer cet usage par celui du Malt Kneipp, qui, ayant l'aspect, l'odeur et la saveur du café, ne contient aucun principe nuisible à la santé, et est, au contraire, éminemment diurétique et rafraîchissant.

Bien exiger la marque « LE MALT KNEIPP », produit exclusivement français, de Prosper Maurel, à Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise).

Se méfier des contrefaçons.

Les Bons de la Défense nationale

L'émission des Bons du Trésor n'a pas cessé pendant la durée de l'Emprunt de la Défense nationale; du reste, depuis le commencement de la guerre, le public est venu toujours avec empressement apporter son fonds de roulement pour le transformer temporairement en Bons de 100, 500, 1,000 francs et au delà, donnant 4 % pour les Bons à 3 mois et 5 % pour les Bons à 6 ou 12 mois. Ces intérêts sont payables d'avance.

Ce placement répond à une nécessité du commerce et de l'industrie, et il est inutile de le rappeler à tous.

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

Du 30 décembre.

Espèces	Amenés	Vendus	Les 50 kilos (poids mort) 1re qté	2e qté	3e qté	Extrêmes
Bœufs	172	124	114-118	110-114	105-110	95-119
Vaches	92	77	100 104	95 100	90 95	80 105
Veaux	136	136	135 139	130 135	125 130	120 140
Moutons	430	400	131 136	126 131	122 126	105 138

Observations. — Poids vif : bœufs, 50-73; vaches, 40-51; veaux, 74-85.

MARCHÉ DE PREMIÈRE MAIN

du 30 décembre 1915

Cours relevés par le service de l'Inspection des marchés halles centrales de Bordeaux :

Agneaux. — Pays ou Aveyron, 1re qual., les 100 kilos, 300 à 320 fr.; 2e qual., 260 à 280 fr.; 3e qual., 230 à 240 fr.; Périgord ou Basque, 1re qual., 270 à 290 fr.; 2e qual., 230 à 240 fr.; 3e qual., 190 à 200 fr.

Cèpes. — Champignons de Paris, le kilo, 2 fr. 15 à 2 fr. 25.

Coquillages. — Huîtres vertes, le cent, 3 fr. 50 à 8 fr.; gravettes, 1 fr. 50 à 3 fr.; portugaises, 1 fr. 25 à 2 fr. 50; moules, le colis, 8 à 12 fr.; palourdes, 5 à 6 fr.

Fruits. — Citrons, le cent, 5 à 8 fr.; mandarines, le cent, 5 à 8 fr.; oranges, le cent, 4 à 7 fr.; pommes diverses, 22 à 60 fr.

Lapins. — Lapins morts, les 100 kilos, 260 à 270 francs.

Légumes. — Choux-fleurs du pays, la douz., 1 fr. 75 à 10 fr.; choux de Bruxelles, le kilo, 90 à 95 cent.; choux pommés, la douz., 2 à 7 fr.; céleri, la douz., 50 cent. à 1 fr. 70; chicorée, la douz., 60 cent. à 1 fr. 50; cresson, la douz., 1 fr. à 1 fr. 50; carottes, le paq., 20 à 75 cent; épinards, la douz., 1 fr. 20 à 1 fr. 50; laitues, la douz., 60 cent. à 1 fr. 50; navets, 15 à 40 cent.; oseille, 40 cent. à 50 cent.; pommes de terre vieilles, les 100 kilos, 14 à 20 fr.; raves, la douz., 20 cent. à 1 fr. 40; salsifis, le paq., 70 cent. à 1 fr. 50.

Oies. — Oies plumées, Midi, la pièce, 8 à 11 fr.; dépouillées, du Poitou, 6 à 8 fr.

Œufs. — Midi et marques similaires, le mille, 175 à 180 fr.; Nord, 170 à 175 fr.

Poisson de mer. — Mêmes cours.

Poisson d'eau douce. — Mêmes cours.

Volailles. — Dindes gros, les 100 kilos, 270 à 300 fr.; dindonneaux, 330 à 360 fr.; pigeons fuyards, les vingt, 15 à 20 fr.; gras, 32 à 35 fr.; moyens, 26 à 28 fr.; pintades, 60 à 85 fr.; poules et coqs, les 100 kilos, 260 à 280 fr.; poules dindes, 340 à 360 fr.; poulets, 360 à 420 fr., le tout poids mort.

COURS DES VIANDES

Relevés par le service de l'Inspection des halles centrales de Bordeaux

Bordeaux, 30 décembre.

Bœufs ou Vaches	Les 50 Kos	
1/4 derrière, bœ qualité... F.	105 à 115	
1/4 devant dito	100	105
Esquinaut ou aloyau	125	135
Pièces cuis. dét.	140	150
Entredeux couv.	105	115
Vache bonne 1er choix	75	85
2e choix	65	75
3e choix	60	65
Veaux		
Extra	140	160
1re qualité	125	135
2e qualité	115	125
3e qualité	105	115
Gers, Tarn-Gar.	110	120

Moutons	Les 50 Kos	
1re qualité... F.	130 à 140	
2e qualité	110	120
3e qualité	100	110
Fendus	140	150
Charnus	100	110
	La pièce	
Abat d'abattoir complet	14 à 16	
Abat d'expédition complet	10	12
Porcs	Les 50 Kos	
1re qualité	95 à 100	
2e qualité	82	90

Vente moyenne.

MARCHÉ DE TOULOUSE

Toulouse, 29 décembre.

Blé. — Bladettes et blés fins supérieurs, et bladettes et blés bonne qualité, les 80 kilos, prix fixés par l'autorité militaire; seigle, les 75 kilos, 21 fr. 50 à 22 fr.; orge, les 60 kilos, 19 à 20 fr.; avoine, les 50 kilos, 15 fr. à 15 fr. 50; maïs blancs, les 75 kilos, 21 fr. 50 à 22 fr.; haricots, l'hectolitre, 55 à 60 fr.; fèves, les 65 kilos, 22 fr. 50 à 23 fr.; vesces noires, les 80 kilos, 21 fr. 50 à 22 fr. Marché très calme.

Farines. — R. G., les 100 kilos, 23 à 2... passes, 19 à 20 fr.; sons, 19 fr. 50 à 20 ...

Graines fourragères. — Trèfle, les ... 80 à 120 fr.

Fourrages. — Foin, les 50 kilos, 4 fr. ...; sainfoin, 1re coupe, 4 fr. 50 à 5 fr. 50; ... coupes, 4 à 5 fr.; paille de blé, 4 fr. à ...; paille d'avoine, 2 fr. 85 à 3 fr. 50.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

(Cote officielle des Marchandises)

Paris, 30 décembre.

Sucres, incotés.
Huile de lin, 116 fr. 50.

MARCHÉ DE PARIS-LA VILLETTE

Paris-La Villette, 30 décembre.

Bœufs. — Amenés, 1,259; invendus, 73. 1re qualité, 2 fr. 24; 2e qualité, 2 fr. 10; 3e qualité, 1 fr. 90. Prix extrêmes : de 1 fr. 68 à 2 fr. 40.

Vaches. — Amenées, 681; invendues, 96. 1re qualité, 2 fr. 24; 2e qualité, 2 fr. 10; 3e qualité, 1 fr. 88. Prix extrêmes : de 1 fr. 64 à 2 fr. 40.

Taureaux. — Amenés, 224; invendus, 24. 1re qualité, 2 fr. 04; 2e qualité, 1 fr. 94; 3e qualité, 1 fr. 80. Prix extrêmes : de 1 fr. 68 à 2 fr. 10.

Veaux. — Amenés et vendus, 756. 1re qualité, 3 fr. 60; 2e qualité, 3 fr. 30; 3e qualité, 3 fr. Prix extrêmes : de 2 fr. 70 à 3 fr. 80.

Moutons. — Amenés et vendus, 5,433. 1re qualité, 2 fr. 96; 2e qualité, 2 fr. 60; 3e qualité, 2 fr. 30. Prix extrêmes : de 2 fr. 10 à 3 fr. 30.

Porcs. — Amenés et vendus, 3,368. 1re qualité, 2 fr. 80; 2e qualité, 2 fr. 68; 3e qualité, 2 fr. 48. Prix extrêmes : de 2 fr. 28 à 2 fr. 90.

Le marché est très ferme en raison des fêtes du Nouvel An; les arrivages sont restreints et il y a une bonne demande. Les prix concernant le gros bétail sont fortement soutenus; il n'y a pas de changement notable quant aux autres catégories. Les cours accusent sur ceux de lundi une hausse de 22 à 30 fr. les 100 kilos pour les veaux; de 12 à 24 fr. pour les moutons, et de 8 à 10 fr. pour les porcs.

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 29 décembre 1915

Cuivre. — Disponible, 85 liv. 17 sh. 6 den.; à trois mois, 86 liv. 2 sh. 6 den.

Etain. — Disponible, 167 liv. 5 sh.; à trois mois 168 liv. 10 sh.

Plomb. — Disponible, 29 liv. 15 sh; mars, 29 liv. 10 sh.

Zinc. — Disponible, 89 à 80 liv.

Fonte. — Disponible, 77 liv. 3 sh.; terme, 77 liv. 8 sh.

Argent. — Disponible, 26 liv.

PRODUITS RÉSINEUX

Londres, 29 décembre 1915

Térébenthine. — Disponible, 50 sh. 6 den.; trois mois 51 sh. 4 den. 1/2; prolongé, 50 sh.

Résine. — Disponible, 21 sh. 6.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

du 29 décembre 1915

Cessation de Paiements

Par jugement du 29 décembre 1915, le Tribunal, statuant d'office, a déclaré en état de cessation de paiements le sieur Stichaner Limited, négociant, ...ual de Bourgogne, 43. M. Gramond, syndic.

HÉMORROÏDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les *Hémorroïdes*, car c'est une des affections les plus répandues, mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, on sait beaucoup moins qu'il existe un médicament l'Elixir de

VIRGINIE NYRDAHL

qui les fait disparaître sans danger. Goût délicieux. *Envoi gratuit et franco de la brochure explicative ainsi que d'un petit échantillon réduit au dixième en découpant cette annonce et l'adressant : Produits NYRDAHL, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris.*

Le véritable produit connu sous le nom d'Elixir de Virginie porte toujours la signature de garantie Nyrdahl. Toutes pharmacies

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU.
Le Gérant : Georges BOUCHON.

Bordeaux
Imprimerie G. GOUNOUILHOU
rue Guiraude, 11.
Machines rotatives Marinoni

MARQUE SYNDICALE

BOURSE DE PARIS

DU 30 DECEMBRE

FONDS D'ETATS

3 0/0	63	75
3 0/0 amortiss.	—	—
3 1/2	90	25
Etat 4 %	—	—
Tonkin 2 ½	—	—
Tunis 1892	—	—
Madagascar 2 ½ %	—	—
— 3 %	—	—
Argentin 1896	—	—
— 1909	450	»
— 1911	82	»
Chine 1903	399	»
— 1908	390	»
— 1913	410	»
Egypte unifiée	—	—
— 3 ½	—	—
Espagne coup. 960	87	40
Italien 3 ½	—	—
Japon 1905	79	50
— 1907	90	»
— 1910	73	35
— 1913	496	»
Maroc 1904	459	»
— 1910	438	»
Portugal	—	—
Russe 1880	—	—
— consolidé	—	—
— 1891/94	—	—
— 1896	—	—
— 1906	84	»
— 1909	—	—
— 1914	—	—
Serbe 1895	—	—
— 1902	322	»
— 1913	—	—
Turc unifié	—	—

Etablissemts de Crédit

ACTIONS

Banque de France	4290	»
Banque d'Algérie	—	—
Banque Française	—	—
Banque de Paris	—	—
Crédit Mobilier	—	—
Cie Algérienne	—	—
Comptoir d'Esc.	—	—
Crédit Foncier	—	—
Crédit Lyonnais	935	»
Société Générale	—	—
Soc. Marseillaise	—	—
Union Parisienne	—	—
Banque française Rio-Plata	165	»

CHEMINS DE FER

ACTIONS

Est	—	—
Lyon	—	—
Midi	—	—
Nord	—	—
Orléans	—	—
Ouest	—	—
Ouest-Algérien	490	»
Andalous	314	»
Nord-Espagne	403	»
Saragosse	396	50

VALEURS DIVERSES

ACTIONS

Métropolitain	—	—
Nord-Sud	102	»
Omnibus	404	»
Panama Bons	—	—
Suez	—	—
Suez civile	—	—
Aciéries Marine	—	—
Briansk ordinaire	—	—
— privilég.	—	—
Boléo	614	»
Creusot	1820	»
Gafsa	—	—
Makewka	—	—
Naphte	—	—
Nickel	—	—
Penarroya	1380	»
Provodnick	—	—
Rio-Tinto	1515	»
Sels gemmes	—	—
Sosnowice	—	—
Transatlantique	—	—
Tréfileries Havre	245	»
Thomson	—	—

Obligations françaises

VILLES

Paris 1865	505	»
— 1871	339	»
— 1875	453	»
— 1876	450	»
— 1892	239	50
— 1894/96	241	50
— 1898	—	—
— 1899	278	»
— 1904	290	»
— 1905	305	»
— 2 3/4 1910	—	—
— 3 % 1910	266	»
— 1912	208	»

CRÉDIT FONCIER

Commun. 1879	—	—
— 1880	—	—
— 1891	—	—
— 1892	—	—
— 1899	315	»
— 1906	—	—
— 1912 libérée	—	—
Foncières 1879	—	—
— 1883	317	50
— 1885	—	—
— 1895	—	—
— 1903	—	—
— 1909	—	—
— 3 ½ 1913 lib.	387	»
— 4 % 1913	400	»

CHEMINS DE FER

Est 3 %	360	»
— nouvelle	329	75
— 2 ½	307	»
P.-L.-M. 4 %	425	»
Fusion ancienne	331	50
— nouvelle	329	50
Lyon 2 ½	297	»
Midi 3 %	346	»
— nouvelle	342	»
— 2 ½	315	50
Nord 4 %	—	—
— 3 %	329	»
— nouvelle	—	—
— 2 ½	448	»
Orléans 4 %	—	—
— 3 %	373	»
— 1884	361	75
— 2 ½	—	—
Ouest 3 %	358	25
— nouvelle	353	»
— 2 ½	—	—

Obligations Étrangères

Lombard 3 % anc.	172	»
Nord-Espag. 1re s.	340	»
— 2e série	321	»
Saragosse 1re sér.	326	»
— 2e série	320	»
— 3e série	—	—
Riazan-Our. 4 %	322	»
Nord Donetz 4 ½	420	»
Volga-Boug. 4 ½	366	»

Obligations Diverses

Chantiers de la Loire 5 %	—	—
Omnibus 4 %	—	—
Thomson 4 %	—	—
Transatlant. 3 %	285	»

EN BANQUE

Dnieprovienne	—	—
Monaco	2395	»
— cinqme	482	»
Bakou	—	—
Colombia (Pétroles de)	—	—
Wyoming ordin.	34	25
Crown Mines	—	—
Debeers ordin.	383	»
— préf.	335	»
Jaggersfontein	—	—
East Rand	—	—
Ferreira	—	—
Horse shoe	—	—
Goldfields	33	50
Lena	38	50
Modderfontein	161	50
Randmines	—	—
Chino Copper	325	»
Ray Consolidated	—	—
Shansi	16	»
Spies Petroleum	15	50
Spassky Copper	48	»
Tharsis	137	»
Utah Copper	478	»
Butte and Super.	476	»
Vieille-Montagne	610	»
Hartmann	—	—
Lianosoff	—	—
Maltzof	—	—
Malacca	119	»
Platine	—	—
Toula	1036	»

COURS DES CHANGES

Londres, 27 72 à 27 82; Espagne, 5 52 1/2 à 5 58 1/2; Hollande, 2 35 à 2 59; Italie, 87 1/2 à 89 1/2; New-York, 5 80 à 5 90; Portugal, 3 85 à 4 05; Pétrograd, 1 72 à 1 80; Suisse 1 10 1/2 à 1 1... 1/2; Danemark, 1 56 1/2 à 1 60 1/2; Suède, 1 61 à 1 65; Norvège, 1 60 à 1 64.

Marché calme. 3 % soutenu. Extérieure et Rio-Tinto fermes. De Beers et mines lourdes.

TU MÉRITERAIS UNE PUNITION

Tu mériterais une punition, dit le major. Si tu te servais de Dentol, tu n'aurais pas la... tête comme cela.

Le Dentol (eau, pâte et poudre) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bouche; il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre.

Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Mis pur sur du coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes.

Le **Dentol** se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie.

Dépôt général : **Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.**

Le **DENTOL** est un produit français.

CADEAU Il suffit d'envoyer à la Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, cinquante centimes en timbres-poste, en se recommandant de la *Petite Gironde*, pour recevoir, franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de **Dentol**, une boîte de **Pâte Dentol** et une boîte de **Poudre Dentol**.

Achèterais salle à mang. occas. Genre prix, écr. Labat, Havas.

PIANOS bon marché. Accords Répar. Housty, 6, r. Guiraude.

AUTO-TAXI A VENDRE parfait état, travaillant tous les jours. Prix, 3,000 fr. — Ecrire Jonnau, Agence Havas Bordeaux.

A V. maison confort., r. Ste-Catherine, coûté 175,000, prix 90,000f; autre 1er bail 2,800f, prix 35,000f. Cazajous, r. Ste-Catherine, 49.

A VENDRE JUMENT force 45 qx, sachant labourer. Visible 3 à 4 heures, rue Honoré-Picon, 18.

DÉSIRE ACHETER COFFRE-FORT de marque occasion. Ec. Prosper, 81, rue Lecocq, Bordx.

AVIS aux Belges et gens du Nord, bar Albert-Ier, rue Judaïque, 146 bis. Ouverture 31 décembre. Bière Laubenheimer.

ON DEMANDE associé ou commanditaire pour prise brevet, grand usage, peu de capitaux. Ecr. Norban, Agence Havas.

FORGERON mobilisé à Nantes désire permuter avec forgeron mobilisé à Bordeaux. Prendre l'adresse bureau du journal.

PEDICURE. Ph. Etchegahar informe sa clientèle à son cabinet, rue Castéja, 21, 2 à 6 h.

Charpentier-menuisier, ay. dirigé travaux, demande entreprise. Peyrabère, 45, rue Langlois, Bx.

MÉDECIN retiré avec sa femme dans vaste propriété située sur le bord du bassin d'Arcachon prendrait en pension enfants ou grandes personnes ayant besoin de l'air de la campagne et leur donnerait les soins nécessaires. Prendre l'adresse au bureau du journal.

TRICOTAGE
MAIN ET MACHINE
Bas et Chaussettes sans couture
CALEÇONS, CHANDAILS, GILETS, GOLFS, ÉCHARPES, ETC.
Rempiétages en Laine et Coton
Cotons et Laines travaillés à façon
S'adresser : Mlle JEANNE
97, Rue de Rigoulet, Bordeaux

VIN rouge du Médoc
130f, sup. 140f 225 lit., nu au chai. Vin blanc Girde, Ferré, à Pessac.

VIN EXTRA
60f l'Phe 27, r. Peyronnet VINICOLE NOUVELLE 60f l'Phe nu.

HUITRES fraîches d'Arcachon, expédiées directement par le producteur : 100 très grosses, 4 f. 75; moyennes, 3 f. 75, rendues franco contre mandat d'avance adressé à **M. B. IVON**, à La Teste (Gironde).

BIJOUX Occasion exceptle : sautoirs, colliers or, bagues, dorm. brillants. S'ad. de 11 à 5 h., Abadie, 4, c. d'Albret.

Pas de bon café sans
Chicorée
CAOUA
GARANTIE PURE

PERCOLATEURS, BAINS-MARIE tous genres. Berthezène, 153, rue d'Arès, Bordx.

ON demande REPRESENTANT visitant bonne clientèle de nouveautés région Sud-Ouest pr certaines fantaisies dames. Référ. exigées. Maison Formager, rue Richelieu, 41, Paris.

Mlle MEYRE
82 — Rue Judaïque — 82
BORDEAUX
BRODERIES
EN TOUS GENRES
DESSINS - LEÇONS
Prix Modérés

En Vente dans les Magasins de
La Petite Gironde

LIVRES D'ÉTRENNES

A LA BAIONNETTE!... — Un volume-album grand in-8o de 384 pages, illustré d'un nombre considérable de belles compositions tirées en noir et en couleurs, avec anecdotes. — Ce volume, relié pleine toile, est entièrement consacré à la grande guerre; il intéressera donc les enfants et les adultes. Prix : 5 fr.

LE TRESOR DES FEES. — Un volume-album, avec planches hors texte tirées en couleurs : 2 francs.

FABLES DE LA FONTAINE. — Un volume-album, avec planches hors texte tirées en couleurs : 2 francs.

ALBUM DU DIABOLO-JOURNAL. — Un fort volume cartonné, illustré de 5,000 dessins (en couleurs et en noir) : 2 fr. 95.

ALBUM DE LA JEUNESSE ILLUSTREE. — Un grand volume cartonné, illustré à chaque page de nombreux dessins tirés en couleurs et en noir : 3 fr. 45.

LA REINE DES CORSAIRES, album-roman, par Georges Omry. — Un grand et joli volume, relié pleine toile, fer spécial, illustré de nombreuses et belles compositions tirées en couleurs et en noir (belle édition) : 6 fr. 50.

A TRAVERS L'AFRIQUE, par le colonel Baratier (ouvrage couronné par l'Académie française). — Un beau volume, relié demi-chagrin, édité sur papier de luxe et illustré de nombreuses et belles gravures (dessins de G. Burggraff, photographies, cartes et croquis de l'auteur) : 7 fr. 50.

LE DERNIER RAID DE NELLY SANDERSON, par Paul de Sémant; illustrations de l'auteur. — Un gros volume in-4o, relié pleine toile, fer spécial, tranches dorées : 11 fr. 40.

ALBUM DES BELLES IMAGES (petits romans, nouvelles, contes, caricatures, histoire de France par l'image, récréations scientifiques, etc.). — Un grand volume cartonné, illustré à chaque page de nombreux dessins tirés en couleurs et en noir : 3 fr. 95.

LE FULGUR, par Paul de Sémant, illustrations de Marin Baldo. — Un gros volume grand in-8o, relié pleine toile, tranches dorées, fer spécial : 11 fr. 40.

GAETAN FARADEL, explorateur malgré lui, par Paul de Sémant. — Un gros volume in-4o, illustré de nombreux et jolis dessins, relié pleine toile, fer spécial, tranches dorées : 11 fr. 40.

HISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA GUERRE DE 1914, par Gabriel Hanotaux. — Les deux premiers tomes sont en vente. Chaque tome, relié demi-chagrin grenat, plats toile, fers spéciaux d'Auguste Lepère, tête dorée, les autres tranches ébarbées : 18 fr. (édition de luxe).

L'AUTRE FRANCE, encyclopédie de l'Afrique du Nord, publiée sous la direction de M. Quérouil-Archinard. Préface de MM. Charles Chaumet, Victor Margueritte, général Lyautey. — Un volume grand in-4o de 416 pages, orné de 723 phototypies, cartes, plans et gravures en couleurs. Prix relié : 37 fr.

Tous les ouvrages ci-dessus mentionnés peuvent être expédiés en gare contre mandat-poste représentant le prix de ou des ouvrages choisis, plus 60 centimes pour le port du colis comprenant un ou plusieurs ouvrages.

Adresser les demandes au Directeur de la *Petite Gironde*, à Bordeaux.

Nous n'expédions pas contre remboursement.

CHARCUTERIE FINE
Achetez-la
Aux Produits FÉLIX POTIN
6, rue Michel-Montaigne

ON demande un bon tourneur-mécanicien connaissant la réparation et entretien machines et outillages pour fabrication de boîtes à conserves. Références exigées. Bon salaire. — S'adresser à Albiac, boîtes métalliques, Sarlat (Dordogne).

Belle ch. Louis XVI, salle à m. et bureau à v. 7, rue Veyssière.

ON DEM. ouvrières confection militaire 50, c. Tourny, Bx.

Leçons piano, mand., solf. p. dame loue ch. av. ou s. pen. Ad. jl.

JEUNE FILLE débutante désire emploi de dactylographe. Bonnes références. Adr. bur. journ.

ON DEM. homme de peine célibataire sachant conduire chevaux. S'adress. rue Fonfrède, 72.

Leçons d'anglais p. dame anglse diplôm.; prép. aux examens, cours enfants et angl. commercial. Mme Holt, 13, rue Fleurus.

ON DEMANDE auxiliaire affecté à Bordeaux désirant permuter avec auxiliaire affecté au Mans. S'adr. bureau du journal.

IMPRIMERIE. Ancien imprimeur demande place directeur ou sous-directeur, même durée de la guerre. Sérieuses références. Ecr. M. Marc, Agence Havas, Publicité, 8, pl. de la Bourse, Paris, 2me.

Comptable très expérimenté, recommandé, dem. emploi tout ou partie journée. Ecrire Baptiste, caisse du journal.

Femme sérieuse, connt parft cuisine, ménage, entretien, dem. place. Référ. Mme Roux, 8, r. Voltaire.

G. V. C. à Creil, près Paris, demande permutant Bordeaux ou environs. S'adresser Ménard, 168, rue Guillaume-Leblanc, Bordx.

OUVRIER FONDEUR à Châtellerault désire permuter avec même emploi dans le Bordelais. Ecr. Laville, 63, r. Francin, Bx.

BONBONS FÉLIX POTIN
LES MEILLEURS — LES MEILLEUR MARCHÉ
6, Rue Michel-Montaigne — 85, Rue Sainte-Catherine
Demandez le Catalogue Noël et Jour de l'An

DEPUIS 40 ans, le Cabinet-Etude Lataste, pl. Aquitaine, 9, s'occupe de tout, renseigne sur tout.

ALBUMINE *Vous qui souffrez* d'albumine, Guérissez-vous par la méthode ABSOLUMENT VEGETALE de M. l'Abbé WARRÉ, Curé de Martainneville (Somme). — Brochure Gratuite.

SYPHILIS GUERISON DÉFINITIVE SERIEUSE
Sans rechute possible par les COMPRIMÉS de GIBERT
606 absorbable sans piqûre
Traitement facile et discret même en voyage
La boîte de 40 comprimés 6 fr. 75 franco contre mandat
Nous n'expédions pas contre remboursement
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne — MARSEILLE
Dépôt à Bordeaux, Phie Roussel, 1, place Saint-Projet.

Joseph BARDOU et Fils, à Perpignan

BEAUX BIJOUX D'OCCASION (état neuf)
Diamants, Bagues, Dormeuses, Sautoirs, etc., 31, r. Esprit-des-Lois.

Petites Annonces Économiques

PARAISSANT
les MARDIS et VENDREDIS

Elles sont reçues la veille jusqu'à DIX HEURES

Minimum par insertion : 2 Lignes

(La Ligne comprend 25 Lettres, Chiffres et Ponctuations).

Le montant des Annonces doit toujours accompagner l'ordre.

Demandes d'Emploi
GENS DE MAISON
& EMPLOIS DIVERS
0 fr. 50 la ligne

Comptable-caissier parlant plusieurs langues dem. place. S'adresser 15, rue de Cérons, Bx.

Chauffeur réformé et décoré de guerre demande place. Maurice, 16, rue d'Alzon, Bordeaux.

Chauffeur d'auto demande place. Bonnes référ. Ecr. Girendouz Mohamed, poste rest. Bdx.

Chauff. auto belge, non mob., blessé depuis juillet, conn. dress. chien policier, dem. emp. 6, rue Maucoudinat, Bordeaux.

Jeune fille, bon. instr., conn. sténo-dactylo, trav. de bur., sollicite emploi débutante dans maison sérieuse. Ecrire à M. Duchamps, 156, cours Saint-Jean.

Jne fille 25 a. tiendr. gds liv. ou corresp. Réf. Ec. Deluc, Havas.

Jne homme 18 a., ayant B. E. et C. E. P. S., dem. pl. instituteur école libre. Ecr. Hugon, Havas.

Jeune femme dem. place non couchée ou service matin. Mme Marie, 60, allées Damour, Bordx.

J. h. 14 ans, dactylographe et conn. très bien la ville, dem. place. Ecrire Carvez, Ag. Havas.

Jne hom. 17 a. dem. emploi bur. Référ. Ecr. Geniès, Ag. Havas.

Mr haute honor., meill. référ., dem. surveill., gér., empl. de confce. Ec. Gautron, 20, r. Margaux.

Maison de vins demande employé sérieux non mobilisable pour travail de bureau. Ecr. Reled, Agence Havas Bordeaux.

Mécanicien-dentiste dem. place Jean, 37 bis, bd du Bouscat.

Mécanicien chauff. auto dem. place. Référ. Ecr. Belloc, Allemans-du-Dropt (Lot-et-Gar.).

Pharmacien libéré demande gérance ou place. — Ecrire Boyer, Agence Havas Bordeaux.

Voyageur très actif, rompu aux affaires, 32 ans de voyages consécutifs dans toutes les préfectures et sous-préfectures de France sans exception. Son genre de commerce étant arrêté depuis la guerre, demande à voyager pour maison sérieuse. Ecr. Pabia, Ag. Havas Bordeaux.

Offres d'Emploi
GENS DE MAISON
& EMPLOIS DIVERS
0 fr. 75 la ligne

Apprenti gagn. de suite est dem. Cycl. La Française, Bx.

Demande très bon jardinier connaissant légumes. Chât. Langladure. Nay (Bses-Pyrénées).

Employé bur., intellig. et actif, est dem p. mais. vins Bx. Bons appoint., référ. exig., emplois antér. Adresser Balanguey, poste restante, Bourse.

Garçon 14 ans est demandé cours d'Alsace, 87, Bordeaux.

Manœuvre robuste dde, sach. conduire et soigner chevaux. 27, rue Jardin-des-Plantes.

Mme Rivoux, 83, rue des Ayres, demande monteuses et finisseuses pour la capote.

Ménage cultivateurs et valets de ferme sont demandés au château du Roncal, près Sarlat (Dordogne).

Ménage, mari labr av. cheval, dde chât. Haux, p. Langoiran.

On demande ménage pour entretien propriété, un peu de jardin et soigner cheval; logement. Sr 44, av. Mairie, Caudéran.

On demande au mois homme ou femme pour entretien propriété et un peu jardin. S'adresser 44, avenue Mairie, Caudéran.

On dem. famille ou ménage sérieux p propr. Girde, très bons gages. Ecrire Noblet, 34, rue de Saintes (Angoulême).

On dem. un jne hme p. manœuvre, r. St-Etienne, 1, Bordx.

Ouvr. liquoriste demandé, ouvrière rinceuse. A. Marchand, 64, rue d'Arès, Bordeaux.

On dem. peintre et manœuvres. 28, rue Lucien-Faure.

On dem. des ouvriers monteurs à la main. S'ad. Castets aîné, chausres, bd Alsace-Lorraine, Pau.

Offres d'emplois à Bordeaux pour compositeurs-linotypistes, conducteurs typos et lithos, reporteurs, papetiers-rogneurs, garçons de courses et de magas. Ecr. au bur. de placement de la Chambre syndicale des maîtres imprimeurs, 7, q. de la Douane.

On dem. ouvrres laveuses blanchisserie r. Hoche, Caudéran.

On dem. ouvrières monteuses et finisseuses pour capotes. Très pressé. 118, avenue Thiers.

On demande mouleurs, noyauteurs et manœuvres de fonderie pour obus. Seront préférés réfugiés et évacués belges et Nord. Ecrire Wilmotte, 157, route de Bordeaux, Périgueux.

On dem. ouvres pr crochet bien payé. Anna R., à Grenade (H.-G.).

On demande bons ouvriers forgerons n. mobilisab. Carde, route de Toulouse, au Béquet.

On demande ouvrier pâtissier. 178, cours Saint-Jean, Bordx.

Représentant demandé pour visiter bureaux (hme ou dme), dactylo si possible. Se présenter d'urgence, 55, cours Pasteur, Bx.

Photographie Esquiro dem. opérateur bon retoucheur clichés. Références exigées. Pressé.

Tonneliers pr b/que et 1/2, bon prix. Travail assuré. Fournirait logemt. Brunet, Bouliac.

Offres de Location
1 fr. la ligne

Appartt meublé, 5 pièces, eau, gaz, électricité. (On diviserait.) 17, rue Mably (frapper).

Maison entière meub. à 1er ou chamb. av facil. faire cuisine, 26 et 28, r du Parc, Caudéran.

Pour cause mobilis., à ler maison meub. 1 étage, 6 p., jard., eau, gaz, électr., 150 fr. p. mois. Conviendrait à officier mobilisé ici. S'ad. 163, r. Eglise-St-Seurin.

Trois chambres meublées à louer, deux séparées par un cabinet pouvant aussi se louer séparément au besoin, salle à manger, salon, cuisine, chambre de bonne, eau, gaz, électricité. Prix modéré. S'ad. 28, r. Renière.

Demandes de Location
1 fr. la ligne

Atelier de chaudronnerie à louer force, éclair. élect., av. ou sans outillage, ou comme dépôt garage, etc. S'adresser 7, rue Laporte, Bordeaux.

On demande à louer pte échoppe meublée avec garage. S'er concierge « Petite Gironde ».

On demande louer local 600 à 1,500 mètres carrés. Indiquer dimens., long., larg., haut., condit. Ecr. Beney, Ag. Havas, Bx.

Occasions
MOBILIERS, etc.
1 fr. 50 la ligne

A v. matériel scierie. L. Marboutin, Marmande (L.-et-Gne).

A v. joli poney 1m35, harnais. Fénelon, ch. Verthamon, Pessac.

A vendre belle jument. S'adresser épicerie Seguin, Macau.

A v. ponette esp. 1m30, attelée. Carraire, Grd-Louis, Eysines.

A vendre omnibus famille. S'ad. 87, r. Franç.-de-Sourdis, Bdx.

A v., vaches laitières holland., âgées 5 et 8 a. Adr. jl. Pressé.

Canaris hollandais et Seifferts. Dautun, Montagne (Gironde).

Collection import. t.-poste rares t. pays à détailler; d'objets Chine, Japon anciens, mod.; carrés filet brodés main, Venise, plumes, aigrettes, prix de gros, 1 à 3 h., rue Leberthon, 38, Bx.

Cause mobilisation, 2 chevaux à vendre. Impasse des Visitandines, 8, Talence.

Dame réfugiée, possédant plusieurs belles fourrures, dont une magnifiq. parure en skungs, désire les vendre à prix bon marché, ainsi qu'un beau manteau en loutre, long. 1 m. 30. S'adr. 4, c. du Jardin-Public, au 2e. Pressé.

Désire achet. hammerless cal. 12m/m, grande marque. Ad. b. jl.

Demde moteur et gazogène gaz pauvre, 10-15 HP. 42, r. Douves.

J'achète livres ts genr. Jourde, 8, rue Duffour-Dubergier, Bdx.

J'achète bouteilles, 8, rue du Bosquet, Parc, de 1 à 3 heur.

Pendule carillon Westminster et bague brillant à v. Adr. jl.

Piano bon état, tr. bon marché. 4, rue Maydieu, Bordeaux.

Très sérieux. A profiter pendant la durée de la guerre seulement. Courtier en horlogerie-brie, obligé cesser ses affaires (de gros) pendant la durée de la guerre, ayant un choix considérable de marchandises de toutes valeurs portant toutes contrôle de l'Etat, offre de livrer aux particuliers ses articles avec réduction de 25 à 50 % au-dessous des prix du détail. Ecrire Imbert, Agence Havas, Bordeaux.

Voiture et charrettes à vendre. S'adresser 11, rue Berruer.

AUTOS & CYCLES

A v. torpédo Lorraine 16 HP 1911, 8,500 fr. Ec. Got, Ag. Havas.

A v., moto neuve de marq., magnéto. Voyance, Le Tourne, Gde.

A v. limousine Cl.-Bayard 12-16 HP, 4 cyl., 4 vit., en t. b. état. Essai. 10, av. Carnot, Caudéran.

A v., pneus de 895-150 occasion. Vulcacho, 37, allées Damour.

Dem. voiturette parfait état. Andron, 3, Pavé-Chartrons, Bx.

Travaux à Façon
1 fr. la ligne

Maçon et couvreur à façon. S'ad. Guiton, 13, r. d. Vignes.

Tricotage en ts genres, rempiétage bas. Ménard, 27, r. Marsan.

Fonds de Commerce, Industries
1 fr. 50 la ligne

A céder, café-rest. de la Plage, aven. du Mail, La Rochelle : 12 pièces, loyer 750 fr., bail 6 ans. Prix : 3,500 fr. S'y adresser.

Chicorée. Fabrique à vendre. Cirat, Hendaye.

Ventes et Achats d'Immeubles
TERRAINS, PROPRIÉTÉS
1 fr. 50 la ligne

J'achète à rente viagère petite propriété pour élevage près Bordeaux. Je donnerais soins au vendeur ou petite rente. Ecrire Mamousse, poste restante Bordx.

Cours et Leçons
1 fr. la ligne

Cours de diction. Jeune femme, élève de Sylvain, donnerait leçons de diction, déclamation dans famille ou institution. Prix modérés. Ecrire Camin, villa Gabrielle, à Cardinal, Pessac.

Dame professeur, officier d'Académie, donnerait leçons ou éducation particulière. Sérieuses références. Adresse journal.

Dactylo-sténo, comptabilité. — Préparation complète pour le commerce par professionnels. — Placement des élèves garanti à fin d'études. Conditions mensuelles et à forfait. Adr. b. jnal.

Dlle professeur de français et d'anglais donnerait leçons ou ferait correspondance. Mlle Dupuy, 28, cité Mouneyra.

Jeunes filles diplômées français, anglais, latin donner. leçons à jeunes filles bordelaises et répétitions à collégiens. — Ecrire : Mlles de Lary, rue Dubertrand, 48, Bègles.

J. f. 2 ans Londres, bacc. lettres-sciences, donner. leç. sc. math., latin, français, anglais. Ecrire Farnan, 35, rue d. Menuts.

Professeur latin, franç., grec, 8, place d'Aquitaine (au 1er).

Sténo pr correspond. en 4 leçons. Résult. sûr. Livre 50 c. Société sténog., r. Prévôté, 7, B...

Perdus ou Trouvés
1 fr. la ligne

Perdu messe minuit St-Eloi, porte-cartes vert. Rapporter 30, rue Teulère. Récompense.

Perdu jne chien basset, moucheté nr et bl., nom « Loulou ». Ram. 27, r. Mexico, Caudéran. Réc.

Perdu jumelles restt du Louvre. Rapp. 12, r. du Hamel.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE*
du 31 décembre 1915

(74)

AMOUR DE FRANÇAISE

PAR

PAUL JUNKA

PREMIERE PARTIE

GISELLE DE NOYANS

Roland emporta l'orpheline dans la pièce voisine, et, la déposant sur l'étroite couchette virginale, se retira pendant que les villageoises et la petite servante s'empressaient autour d'elle.

Cependant, de retour chez lui, il ne céda point à la fatigue occasionnée par l'émotion et le besoin de sommeil.

Il demanda un grog, et, préoccupé de la responsabilité nouvelle qui lui incombait, se mit à se promener de long en large dans le grand salon.

Que faire ?... Connaissant le tout-puissant attrait qu'exerce la mystérieuse poésie du cloître sur les jeunes âmes isolées, il répugnait à conduire Nicole au couvent. D'autre part, les convenances interdisaient à un célibataire tel que lui de garder l'orpheline sous son toit, bien qu'elle ne fût encore qu'une enfant.

Il avait beau chercher; son esprit aux abois ne découvrait pas de solution pratique. Ce qu'il faudrait, c'était un pensionnat ou, mieux encore, une famille qui pût offrir à la fille du comte de Malestroy un convenable asile...

Mais où trouver cela ?... La pauvre petite Nicole ne se connaissait plus personne au monde... Que faire ?... Que faire ?...

Tout en retournant cette question, qui restait désespérément sans réponse, le marquis s'était machinalement arrêté devant un des portraits enchâssés dans le marbre, et qui représentait une gracieuse jeune femme en élégant costume Directoire.

La pensée du jeune homme dévia tout à coup. Sûrement, il connaissait ce visage, cette expression surtout. Où donc avait-il rencontré ces beaux yeux noirs scintillants, ce sourire qui semblaient répandre l'intelligence et la lumière, la bonté aussi ?...

Captivé sans savoir pourquoi, il lut l'inscription tracée au-dessous du médaillon en fines lettres d'or :

Eléonore - Anne - Yolande
de Savinelles d'Epizac,
Epouse de Gaspard de Malestroy.

Le marquis se frappa le front. La délicieuse Minerve du bal de l'hôtel de Pontgibault, la baronne de Savinelles, avait épousé par inclination son cousin germain du même nom, et leur famille étant, en effet, originaire de Picardie, Nicole se trouvait posséder en eux sinon des parents, du moins des alliés, qui ne lui refuseraient point l'hospitalité.

Enchanté, car une amitié ancienne le liait au baron et à sa femme, sur la générosité spontanée de qui il savait pouvoir compter, il se précipita vers une table et rédigea le télégramme suivant :

« Baron et baronne de Savinelles,
« Cours-la-Reine, Paris.

« Votre allié comte de Malestroy, décédé ce matin, me chargeant de conduire sa fille au couvent, voulez-vous accorder asile temporaire à l'orpheline ?...

» BRIONNE. »

Deux heures après, il reçut cette réponse :

« Maison et cœur ouverts. »

⁂

— Nous arrivons, Nicole, dit doucement Roland.

Il remonta le store, et mademoiselle de Malestroy, sortant de l'angle du compartiment où elle s'était tenue immobile et silencieuse durant le voyage, se pencha et regarda avidement au dehors, après avoir adressé à son compagnon un fragile sourire qui le remerciait d'avoir, avec sa délicatesse accoutumée, respecté pendant tout le trajet le recueillement de ce jeune cœur encore saignant de la blessure récente et de l'arrachement au sol natal.

Une course affolée de lumières rouges, de silhouettes bizarres, de fantômes de maisons découpés sur le crépuscule d'hiver, d'ombres se mouvant dans la demi-obscurité qui leur communiquait des allures fantastiques; puis, un dernier cri de la locomotive, dont la stridulation aiguë s'éteignait par ondulations insensibles sous l'appel des employés :

— Paris !... Paris !...

Tout cela se brouilla devant les yeux et dans la pensée de Nicole. Elle joignit les mains, comme en une inconsciente adjuration au destin inconnu qui l'amenait là.

Paris !... Etait-ce du bonheur ou du malheur qu'elle y trouverait, dans la ville magique ?...

Le train stoppait. Roland fit descendre mademoiselle de Malestroy et sa petite bonne, Vitaline, dont elle n'avait pas voulu se séparer, et les deux enfants demeurèrent debout une seconde, étourdies, les paupières clignotantes dans le flamboiement de la gare.

D'un geste d'autorité tendre, le marquis les guida vers la sortie. Aussitôt, une élégante silhouette se détacha de la foule. C'était, suivie à distance par un grand valet de pied, une jeune femme enveloppée d'une épaisse pelisse de loutre d'où émergeaient seulement une jolie tête voilée de tulle à gros poids et coiffée d'une toque, d'une coquette envolée d'ailes plutôt, plus deux fines mains gantées, tendues dans un élan :

— Bonsoir, mon cher Brionne... L'impatience me dévorait; aussi, suis-je accourue au-devant de la petite voyageuse !...

Et, coupant court au cérémonial des présentations, madame de Savinelles attira Nicole pour l'embrasser avec tendresse :

— Soyez la bienvenue, ma mignonne. Merci de me donner la joie de vous recevoir !...

Selon sa coutume, Nicole ne répondit pas. Mais elle leva sur sa nouvelle amie un éloquent regard. C'est qu'en dépit des assurances de Roland, la sauvage et fière enfant avait craint de se voir accueillie de façon contrainte et protectrice, en parente pauvre enfin, et tout son cœur frémissant se dilatait de gratitude silencieuse, tandis que la baronne, passant sous son bras la main tremblante de l'orpheline, l'emmenait au dehors.

Là, c'était le vacillement jaune des becs de gaz, l'éclair des lanternes et le roulement assourdissant des voitures, la cohue affairée des arrivants, tout un monde de rêve ou de cauchemar devant lequel la fillette ouvrit démesurément ses grands yeux emplis de la stupeur de l'inconnu...

Cependant, un coupé attelé de deux bais bruns admirables venait se ranger au bord du trottoir.

— Montez, mignonne, invita affectueusement la baronne.

— Allons, je vous laisse, et en bonne compagnie, ma chère Nicole, ajouta Roland. Je vous souhaite une nuit bien calme pour vous remettre de toutes vos fatigues, pauvre enfant !... Et j'irai demain prendre de vos nouvelles...

— C'est-à-dire que vous venez déjeuner en famille, rectifia la baronne, qui voyait Nicole s'effarer à la séparation.

— De grand cœur ! accepta le marquis.

En même temps, il installait mademoiselle de Malestroy et sa protectrice dans le coupé large et bas, capitonné de satin vieil or, où Vitaline, éblouie par un tel « carrosse », osait à peine s'asseoir en face d'elles.

Nicole se laissait faire en silence. Toutefois, la muette interrogation de ses yeux mauves, en ce moment un peu dilatés, demeurait attachée sur le guide, le maître que son père lui avait donné. Roland s'en aperçut, et comprenant, acheva, d'un accent plein de sollicitude :

— N'ayez aucune inquiétude, surtout !... Nous causerons demain de ce qui vous intéresse... Vous savez que je n'ai pas de plus cher désir que de tout régler à votre entière satisfaction...

— Oui, oui, confirma madame de Savinelles avec sa bonté charmante. Nous arrangerons les choses pour le mieux, ma chérie, soyez tranquille !...

Nicole l'écoutait à peine. Elle regardait Roland, qui, ayant salué, montait en fiacre, jetant au cocher :

— Place Vendôme, au Cercle...

Le cœur soudainement serré, la fillette colla son front contre la glace du coupé et suivit des yeux, tant qu'elle l'aperçut, la voiture qui emportait son ami. La sensation de séparation s'accentuait en elle, plus étonnée et douloureuse, avec, à l'énoncé de ce gîte mondain où Roland se rendait, son hôtel n'étant pas préparé à le recevoir, la notion vague qu'elle et lui venaient de prendre, dans la vie, deux chemins différents...

⁂

Ainsi qu'il avait été convenu, le marquis de Brionne se présentait, le jour suivant, à l'hôtel de Savinelles, vers midi et demi.

(A suivre)